

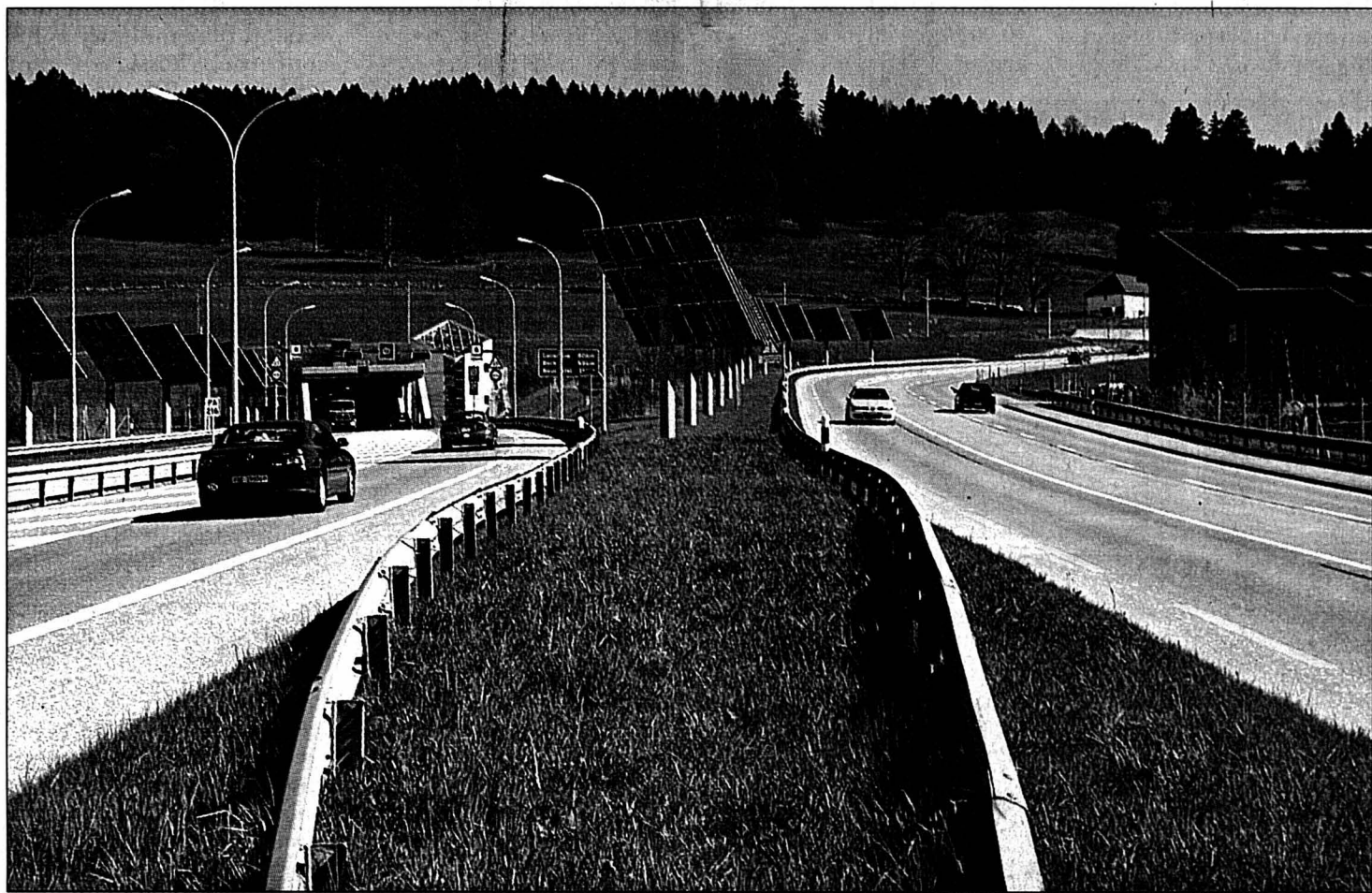
Gouverner, c'est prévoir. A ce principe de base, le Conseil d'Etat neuchâtelois a apporté sa réponse.

Sous la forme d'un programme d'intentions pour la législature en cours (jusqu'en 2005), voire pour toute la décennie, présenté hier au Château. Un document de plus de cinquante pages, sans compter l'indispensable plan financier. C'est beaucoup et bien peu à la fois. Beaucoup, parce qu'il témoigne d'un acte volontariste. Au terme de mois de cogitations et de confrontations d'idées, le gouvernement cantonal a pris, comme il le dit lui-même, un pari sur l'avenir. Celui de la mise en valeur et de la promotion des atouts propres à ce coin de terre. Celui d'une attractivité à reconstruire selon un axe existant de fait, mais jamais promu au rang d'outil de développement: le réseau urbain neuchâtelois. Eh oui, avec 70% de sa population et 80% de ses emplois concentrés entre l'agglomération du Bas et les deux villes du Haut, Neuchâtel est un canton urbain qui s'ignore!

OPINION

Le pari n'est pas gratuit

Canton de Neuchâtel ■ *Le Conseil d'Etat a défendu hier un programme de législature ambitieux, qui se veut aussi un appel à la population*



Une vision, une volonté et un pari sur l'avenir: c'est ainsi que le Conseil d'Etat neuchâtelois qualifie le programme de la législature 2003-2005, qu'il a présenté hier au château de Neuchâtel. A un repli, il oppose une politique audacieuse, seule susceptible, selon lui, de faire fructifier les atouts et les richesses du canton. Son programme s'articule autour du réseau urbain neuchâtelois, qui englobe le Littoral et les deux villes du Haut. Mais ce pari sur l'avenir a un coût: selon le plan financier, des mesures d'assainissement seront nécessaires pour contenir les déficits.

■ pages 3 et 5

Le futur réseau urbain neuchâtelois s'articulera autour de l'axe de La Vue-des-Alpes. Ici, le col et l'entrée du tunnel côté La Chaux-de-Fonds. PHOTO LEUENBERGER

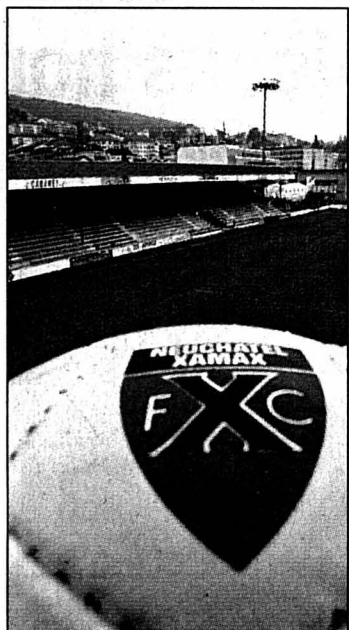
Dépasser les bornes

Mais c'est aussi bien peu. L'audace dont se targue l'exécutif s'arrête en effet aux bornes délimitant son champ d'action. Première limite: les finances. A peine s'est-on pris à rêver d'un Neuchâtel innovateur et socialement uni qu'on est ramené à la dure réalité des chiffres. L'ère de l'équilibre budgétaire n'est pas pour tout de suite. Pire, on n'échappera pas aux mesures d'assainissement, seules aptes à limiter momentanément la casse. Question: le canton a-t-il encore les moyens de ses ambitions? A quoi s'en ajoute une seconde: de quelle marge de manœuvre dispose un gouvernement cantonal dans la Suisse du troisième millénaire? Révision de l'AVS, péréquation, report de charges, arrêts du Tribunal fédéral: toutes ces décisions prises à l'étage supérieur réduisent d'autant sa liberté d'action.

Faut-il pour autant jeter aux orties les lignes politiques du Conseil d'Etat neuchâtelois? Clairement, la réponse est non. Pour au moins une bonne raison. Il admet avec une belle franchise son incapacité à redresser seul le canton. Son appel du pied à ses partenaires souligne opportunément qu'un projet de société, c'est l'affaire de tous.

Stéphane Devaux

FOOTBALL Xamax dans l'attente



La commission idoine a tranché: en première instance, Neuchâtel Xamax n'a pas obtenu sa licence pour la saison prochaine.

PHOTO A-MARCHON
■ page 19

Pas de rendez-vous avant juin

La Chaux-de-Fonds ■ *La prochaine audience du procès des agriculteurs a été repoussée*



Le procès des 46 prévenus dans le cadre de l'affaire du blocage des centrales de distribution de Coop et de Migros, dans le canton de Neuchâtel, ne recommencera pas avant le 3 juin au plus tôt. La défense a demandé l'audition de nouveaux témoins.

PHOTO GALLEY
■ page 10

TORNOS Anton Menth s'en va!



Tornos a annoncé hier le départ immédiat d'Anton Menth (photo), d'ores et déjà remplacé à la direction de l'entreprise. Il quitte également le conseil d'administration, après sa nomination à la présidence de celui de La Poste.

PHOTO A-EGGLER
■ page 14

JURA

Au bistrot, puis au tribunal

Après une violente bagarre survenue à Noël 1998 au café des Arts, à Delémont, les avocats se déchirent à leur tour devant la cour pénale du Tribunal cantonal du Jura afin de savoir quelles peines infliger aux combattants.

■ page 15

RÉCRÉATION

La bataille des consoles

La GameCube, la nouvelle console de Nintendo, est annoncée en Suisse pour vendredi. Proposée au prix le plus bas, la petite dernière du fabricant japonais entend bien concurrencer la Xbox de Microsoft. La bataille commerciale est lancée! Pour ses cent ans, le Palais fédéral s'offre une BD, «Blanc Mystère», qui, sous couvert d'une enquête, nous dévoile les moindres recoins du vénérable bâtiment.

■ page 18



CYCLISME

Suisses placés

Trois commissaires de course sur quatre sont neuchâtelois lors du Tour de Romandie. Ils ont pu apprécier de plus près la victoire du Belge Rik Verbrugghe lors du prologue. Celui-ci a devancé les deux Suisses Alexandre Moos et Martin Elmiger.

■ pages 21 et 22

PUBLICITE

www.montmollinwine.ch
Plus à notre porte ouverte
du 1^{er} au 31 mai 2002

DOMAINE
E. DE MONTMOLLIN FILS
2012 Auvenerier / NE • Tél. 032 / 731 21 59



Succès des guides Expo.02

Editions ■ *En à peine 10 jours, 175.000 exemplaires ont été écoulés par l'éditeur. Cet engouement ravit les organisateurs, mais a provoqué une rupture de stock*

Par
Nicolas Huber

Il n'est pas inutile d'aller acheter un Guide officiel d'Expo.02 à la gare de Neuchâtel: il n'y en a pas. «Problème technique, il faut attendre», y répond-on aux acheteurs potentiels. Lancé le 18 de ce mois, le guide avait déjà entraîné quelques jours avant de gagner les rayons des grandes gares, des grands kiosques et des guichets CFF. Alors, est-ce un retard de plus dans la collection d'Expo.02? Pas vraiment. L'ouvrage est bêtement en rupture de stock.

«Ils se vendent comme des petits pains», se réjouit Laurent Paoliello, porte-parole de la manifestation. On en trouve encore ici et là, mais il n'y en a quasiment plus du tout! Pour Gian Laube, directeur de Werd Verlag, la maison qui édite et vend l'ouvrage sous licence, ce «gros succès» s'explique: «La demande est forte car ce guide est très utile aux visiteurs.»

Prudence

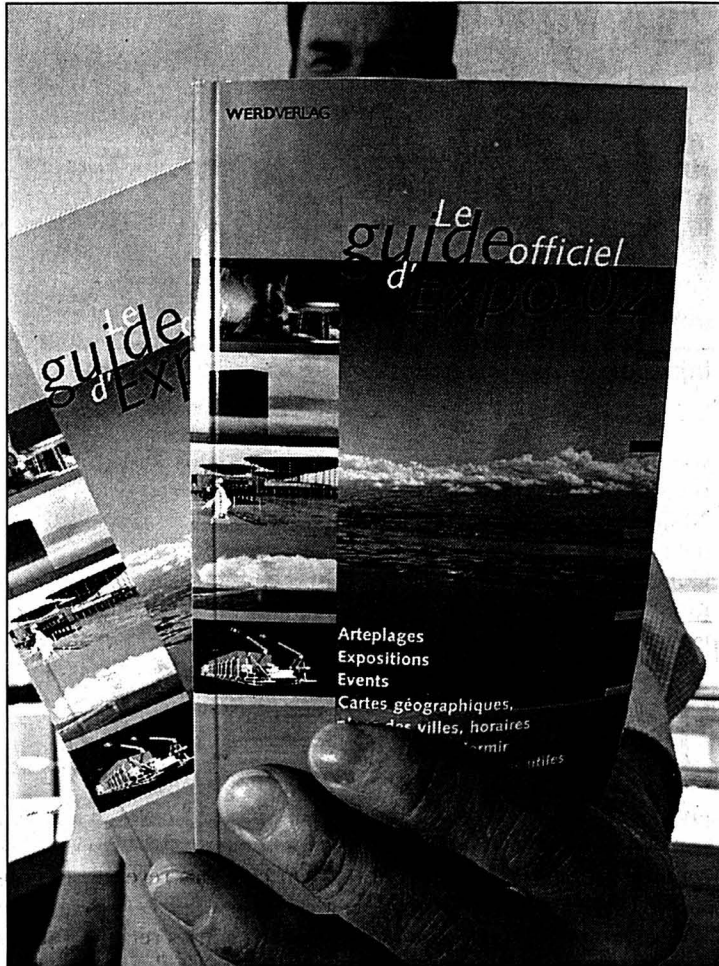
Expo.02 espérait que soient écoulés à court terme 350.000 guides, en deux vagues de 175.000 exemplaires. Il aura fallu à peine dix jours pour que la première vague soit avalée par les grossistes, les partenaires et les particuliers. L'objectif final - 500 à 600.000 guides vendus d'ici la fin de l'Expo - paraît du coup facile à atteindre.

L'ouvrage est maintenant en cours de réimpression. Les nouveaux exemplaires, qui profiteront de petites mises à jour et de corrections, seront

disponibles le 6 mai, au plus tard le 8. Cette rupture de stock due à la prudence des organisateurs n'est pas une première: «Il nous est arrivé la même chose avec les billets, rappelle Laurent Paoliello. Ils nous a fallu en faire réimprimer en urgence!»

Le Guide officiel d'Expo.02 est un petit format (11cm sur 20), vendu 15 francs. En près

de 400 pages, il dresse la carte de chaque artepilage, en décrit toutes les expositions, évoque l'ensemble des services (transports, hébergements, bancs-mats...) et propose un choix de manifestations. Sur les premiers 175.000 exemplaires, 120.000 ont été édités en allemand, 40.000 en français, 10.000 en italien et 5000 en anglais. /NHU



Le Guide officiel d'Expo.02 est devenu difficile à trouver. Nouvelle livraison la semaine prochaine. PHOTO MARCHON

Un pamphlet à contre-courant

Le titre annonce la couleur: «Comment éviter Expo.02?». La première phrase en avant-propos de ce petit recueil, sorti hier en librairie, en rajoute une dose: «L'exposition nationale suisse de 2002 aura au moins généré cet actif: susciter d'innombrables discussions oiseuses et faire couler des flots d'encre.»

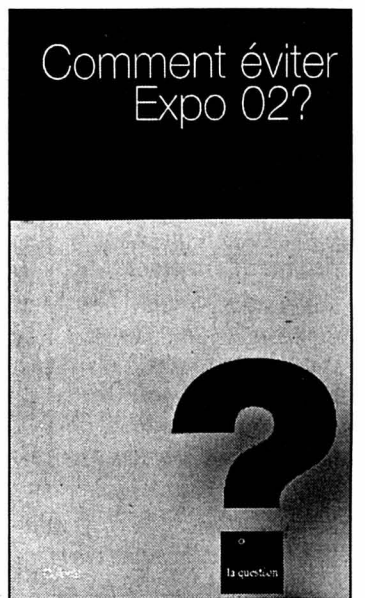
Avec ce pamphlet à contre-courant, la jeune collection «La question», des éditions de l'Hèbe, basées à Fribourg, se démarque de son modèle, les «Que sais-je» français. Un collectif de neuf auteurs - certains très jeunes - propose ses alternatives à Expo.02, dans des styles très variés.

Gil Pidoux invente une odyssee des Trois-Lacs à la façon de, ainsi à la cel-

tique, cela donne: «Or donc Nelly vint avec son Fendt sourire/Vers Tristant Couchepin, Prince de nos finances/Dès lors elle fut Iseult s'apprêtant à mourir.»

Pascal Helle choisit une version plus indignée, plus concernée aussi, en tant qu'habitant du quartier des Beaux-Arts, à Neuchâtel: «Chaque fois que l'on aurait pu apercevoir un bout de lac, un morceau des Alpes, ils se sont ingéniés à nous mettre quelque chose devant les yeux. Le summum étant atteint par ces containers qui, eux, empêchent le quidam de jeter un coup d'œil à l'expo sans payer. Parce qu'il ne faut pas oublier que l'aspirateur à subventions fédérales doit générer des pépètes, beaucoup de pépètes.»

Enfin, le poète chaud-fonnier Claude Darbellay opte pour la dérision



douce amère pour éviter l'Expo: visiter un cimetière, vivre une histoire d'amour ou se rendre à l'exposition avec des enfants en bas âge. /aca

BREVES.02

SPECTACLE D'OUVERTURE ■ Retour assuré, ou presque. Les Chaux-de-Fonniers ou les Locois s'inquiétaient de ne pouvoir rentrer en train après le spectacle d'ouverture d'Expo.02. Normal: aucun convoi spécial n'était prévu. Les CFF devaient se prononcer hier, mais leur décision ne tombera finalement que vendredi. Les négociations sont encore en cours avec le canton, «pour détermi-

ner qui fait quoi et qui paie quoi», expliquent les CFF. Qui se veulent aussi rassurants: «Il y aura une solution pour les habitants du Haut, comme pour ceux du Val-de-Travers.» Si ce n'est pas le train, ce sera le bus. /nhu

VISITEURS ■ Près de 60 % des Suisses tentés. A deux semaines de l'ouverture d'Expo.02, plus du tiers des Suisses (35%) est certain de

visiter l'exposition, selon un sondage de la «Coopzeitung». Un autre quart de la population (24%) compte «sans doute» s'y rendre. C'est plus qu'en janvier. En revanche, 14% des sondés déclarent qu'ils ne visiteront sans doute pas l'Expo, et 26% sont d'ores et déjà sûrs qu'ils ne fouleront pas le sol des artepilages, contre respectivement 19% et 24% il y a trois mois. /ats

Supra montrée du doigt par les pharmaciens neuchâtelois

Caisse-maladie ■ *Le système du tiers garant suscite toujours une polémique complexe*

Dans une information donnée hier, les pharmaciens neuchâtelois montrent Supra du doigt, cette caisse-maladie qui augmentera ses primes dès le 1er juillet (notre édition d'hier). Elle traite les dossiers de quelque 5000 assurés dans le canton. Ils auront le mois de mai pour éventuellement changer de caisse.

Supra est notamment critiquée suite à son passage du système du tiers payant à celui du tiers garant au 1er janvier. «Elle lèse gravement certains patients peu fortunés qui ont besoin de médicaments très coûteux. Ils doivent parfois attendre plus de trois mois pour se voir rembourser leurs factures.

C'est le chaos complet », estime Christophe Bornand, porte-parole du Conseil de l'ordre neuchâtelois des pharmaciens. Supra admet que certaines factures sont remboursées au-delà du délai d'un mois, «en particulier si la facture contient des médicaments dont le contrôle nécessite une vérification complémentaire.»

Le problème n'est pas simple, mais Supra a la loi pour elle, loi qui a voulu le système du tiers garant (le tiers qu'est la caisse garantit de rembourser la facture payée par le patient). Libre aux caisses d'instituer le tiers payant (la caisse paie directement les factures) par convention avec leurs assurés.

La loi ne dit pas que le pharmacien doit être payé immédiatement.

Au contraire, elle précise que le patient a droit à une facture détaillée. Les pharmaciens, comme les médecins, doivent alors parfois consentir un certain crédit, ce qu'ils font généralement à leurs clients. Ils n'évitent toutefois pas la problématique des mauvais payeurs. Mais on notera aussi qu'une ordonnance en préparation sur le droit général des assurances sociales se propose d'imposer aux caisses-maladie de rembourser les factures dans les 30 jours ou d'aviser l'assuré dans ce délai s'il y a un problème. /rgt

ENBREF

SALON DU LIVRE ■ L'Université de Neuchâtel présente. Le Service des bibliothèques de l'Université de Neuchâtel (575.000 ouvrages en prêt ou en consultation), la Bibliothèque publique et universitaire et la formation continue de l'Université seront présents du 1er au 5 mai au Salon du

livre et de la formation à Genève. /rgt

NON-VIOLENT ACTIF ■ Le Père Pierre Dubois au Club 44. Lauréat en 1985 du prix de l'Organisation latino-américaine des droits de l'homme, le père Pierre Dubois s'est imposé au Chili depuis 1974

comme un leader de la non-violence active. Il avait été expulsé du Chili en 1986. Il a pu y retourner en 1990. Demain à 20h au Club 44 à La Chaux-de-Fonds, il parlera de son expérience et notamment d'une coopérative nationale de santé au Chili. /rgt

Vol de pièces horlogères

Assises ■ *L'un des complices de l'affaire Miranda entendu en audience préliminaire hier à Neuchâtel*

A trente-cinq ans, il dispose d'un gros casier judiciaire. Et pour avoir participé, le 15 janvier dernier à La Chaux-de-Fonds, au braquage et à la prise d'otage d'un convoyeur de pièces d'horlogerie, L.V., originaire de Bosnie-Herzégovine, risque de l'alourdir.

Multirécidiviste spécialisé dans le vol par effraction en bande organisée, il a reçu sa dernière condamnation en mars 2001. A cette occasion, le tribunal de district de Saint-Gall l'avait expulsé à vie du territoire suisse et condamné à quatre ans de prison. Cela ne l'a pas empêché de se retrouver hier à Neuchâtel, où les portes de la Cour d'assises lui étaient ouvertes pour une audience préliminaire.

Pas de menace avec une arme

Deux complices - si ce n'est plus - courent toujours dans la nature. L'enquête a été disjointe pour que L.V., en préventive depuis trois mois et demi, puisse être jugé.

L'ordonnance de renvoi porte sur du brigandage qualifié. L'accusé aurait mis en danger la vie d'autrui et se serait livré à des actes de contrainte. Sans compter la prise d'otage, l'extorsion et l'usage d'armes.



La victime, l'entreprise Miranda Polissage. PHOTO A-LEUENBERGER

L'accusé ne nie pas tout. Il corrige les éléments violents, glisse sur un mot et atténue les propos qui lui sont traduits en allemand. «Oui», il était avec ses complices, à La Chaux-de-Fonds, devant les locaux de l'entreprise Miranda Polissage. «Oui», il portait un appareil à électrochocs. En revanche, il n'avait pas de pistolet automatique mais une

arme factice, une copie qui n'a pas été retrouvée.

«Non», il n'a pas «attaqué» le convoyeur. Il ne l'a pas «menacé» en pointant son arme. Pas plus qu'il n'aurait menacé un passant en pointant son arme à feu. Tout au plus admet-il qu'il l'a contraint à se coucher sur le sol. Mais sans la menace d'une arme. Il n'a pas non plus contraint l'employé à monter à l'arrière du fourgon. Il ne lui a pas mis un casque de moto sur la tête, avant de recouvrir le casque avec une veste. Une prise d'otage? «Non».

Audience en mai

Le bus a ensuite démarré mais c'est l'un des co-auteurs qui était au volant du bus, tandis qu'un autre complice suivait en voiture. Stop en rase campagne. Les braqueurs chargent dans ce break noir une partie du butin: des pièces usinées en or d'une valeur de 486.675 francs et appartenant à une célèbre marque horlogère. Et repartent. L.V. n'aurait enfin pas «sauté» en marche du fourgon, au moment de son arrestation au Val-de-Travers. Il en serait simplement «sorti».

L'audience de jugement aura lieu le 28 mai prochain. /FOG

Un pari audacieux sur l'avenir

Conseil d'Etat ■ Dévoilé hier, le programme de législature 2003-2005 mise sur l'audace plutôt que sur le repli. Mais cette stratégie politique a un coût. Elle entraînera des coupes structurelles

Par
Sandra Spagnol

C'est un pari que veut lancer le Conseil d'Etat neuchâtelois. Un pari sur l'avenir, puisque le programme de législature 2003-2005 qu'il a présenté hier au Château s'inscrit dans le long terme. Un pari audacieux, puisqu'au désengagement de l'Etat, il plaide au contraire pour un changement d'état d'esprit. Lequel sous-entend de positionner le canton et de faire fructifier ses atouts et richesses. Ce pari a un prix. Un lourd prix. L'équilibre financier, ce sera donc pour un deuxième temps.

Faut-il le préciser? Le programme de législature a nécessité plusieurs séances et a débouché sur plusieurs scénarios avant que le Conseil d'Etat ne parvienne à une copie commune, et donc à une volonté politique partagée. Estimant par trop dommageable la politique du repli, «le canton risquerait de ne pas se remettre d'une telle période de restrictions», le can-

ton a opté pour une politique «volontariste», dicit la présidente du gouvernement, Monika Dusong. Cette vision s'articule autour de cinq axes.

Une entité urbaine forte

Sus à la politique de dispersion! Le Conseil d'Etat entend exploiter les atouts du réseau urbain neuchâtelois (RUN). Il vise, à terme, la mise en évidence d'une entité urbaine unique, seule susceptible de faire face aux agglomérations de 100.000 habitants qui émergent. Fort de deux pôles, La Chaux-de-Fonds-Le Locle et le Littoral, le RUN constitue la troisième agglomération romande. Il englobe 120.000 habitants et offre 80% des emplois.

Les indicateurs financiers du canton ne sont pas favorables. Aussi le gouvernement défend un investissement pour le futur. Soit une promotion volontariste sur les plans économique, touristique et culturel, mais aussi de l'immobilier. Ces efforts



Un visage, celui de Sylvie Perrinjaquet, et une vision politique partagée, a affirmé hier le Conseil d'Etat.

PHOTO MARCHON

doivent permettre de valoriser les atouts du canton.

Recherche et innovation

Pas riche, mais doté de richesses: le positionnement du canton passe par un

système de formation et de recherche de haut niveau. Neuchâtel est bien placé. Il devra l'être davantage. Concrètement, le gouvernement est d'avis qu'il faut renforcer le secteur de la re-

cherche et de l'innovation et sortir des frontières cantonales pour «se rapprocher» notamment de l'EPFL. Les investissements prévus pour la création d'un parc technologique et scientifique plaident

dans ce sens. En matière de formation, la compétitivité neuchâteloise passe par une poursuite des synergies et des collaborations intercantionales.

Soucieux qu'il est, constate-t-il, de voir le nombre «effarant» de jeunes qui dépendent de l'action sociale, le canton de Neuchâtel privilégiera la réinsertion sociale et professionnelle.

Les Neuchâteloises et Neuchâtelois aussi

Enfin, l'Etat veut renforcer l'efficacité de ses prestations. En développant notamment des réseaux de coopération «à géométrie variable», comme c'est déjà le cas dans le domaine universitaire ou de la formation des enseignants.

C'est un pari, on l'a dit. Un pari dont «le retour sur investissement n'est pas mesurable», aux yeux de Monika Dusong. Un pari dont la réussite dépend non seulement des milieux politiques et économiques. Mais aussi de la population tout entière. /SSP

Lire aussi en page suivante

Des déficits à l'horizon 2005

«L'audace a un prix. Il est élevé.» La directrice des Finances cantonales, Sylvie Perrinjaquet, s'est dite «pas enchantée» par le plan financier. Les perspectives sont sombres. Alors même que le gouverne-

ment table sur une situation économique favorable, les comptes de fonctionnement laissent apparaître des déficits de 73,3 millions de francs en 2003 (37,2 millions dans le budget 2002), 61,3 millions en 2004 et 54,7 millions en

2005. Ces perspectives sont d'autant moins réjouissantes que le plan financier ne tient pas compte des incidences des initiatives pendantes – celle de la CNCI, qui demande une baisse d'impôts, et celles du PSN, qui militent

en faveur de la famille. La raison? «Nous y répondrons par un contre-projet cet automne», a fait valoir Sylvie Perrinjaquet. «Nous faisons de la realpolitik: nous avons chiffré ces initiatives et estimé que ce n'était pas encore Noël», a rétorqué Monika Dusong.

Nouveaux contribuables

Ce sont surtout les charges de personnel (377 millions dans le budget 2002 et 420 millions pour 2005) et les subventions accordées (640 millions/733 millions) qui sont montrées du doigt. Corollaire de ces déficits chroniques, la dette publique suit la même courbe: elle passerait de 1,5

milliard au 31 décembre 2001 à 1,74 milliard en 2005.

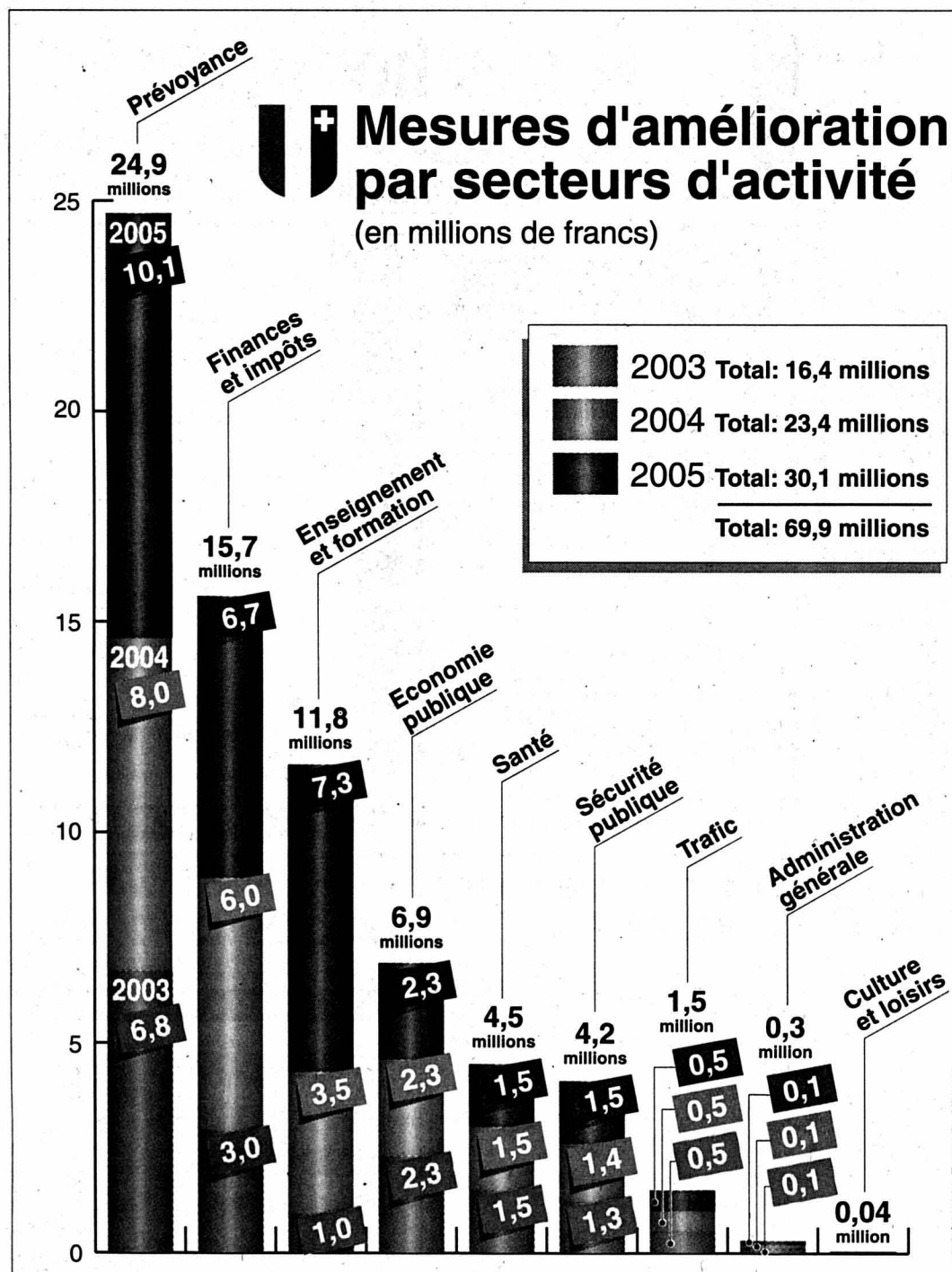
Du côté des revenus, le gouvernement place beaucoup d'espoirs sur les recettes fiscales (près de 50% des revenus totaux). Ces chiffres sont-ils optimistes si l'on considère que le canton (et la CNCI) plaide pour une baisse ciblée des impôts? «Nous tablons sur l'arrivée de nouveaux contribuables», a souligné Sylvie Perrinjaquet. «On a maintenant une équipe forte à la tête de la promotion économique, et les perspectives sont assez bonnes», a renchéri Bernard Soguel.

Train de mesures

Pour adoucir la douloureuse, le Conseil d'Etat pro-

pose un train de mesures, dont certaines sont de sa compétence et d'autres de celle du Grand Conseil. «Diverses décisions touchant au fonctionnement ont été prises ces dix dernières années. Dès 2003, nous toucherons aux prestations», note Sylvie Perrinjaquet. Entre 2003 et 2005, le gouvernement entend économiser 70 millions de francs (voir graphique).

Quand bien même, l'équilibre ne sera pas atteint – les déficits passeront à 56,9 millions en 2003, à 37,9 millions en 2004 et à 24,6 millions en 2005. «Tendre à l'équilibre reste notre objectif. Mais c'est un travail de longue haleine.» /ssp



Infographie: François Allarou

Mesures d'assainissement

Plusieurs «mesures d'amélioration» accompagnent le plan financier. Celles-ci touchent à tous les domaines. A certains plus qu'à d'autres toutefois. Les secteurs de la prévoyance sociale, de l'enseignement et de la santé sont parmi ceux qui paient le plus fort tribut. «Ce sont aussi ceux dont les augmentations sont les plus importantes», remarque Sylvie Perrinjaquet. On l'a dit: ces mesures touchent à des prestations existantes. Bref tour d'horizon.

Prévoyance. Deux secteurs sont spécifiquement touchés: celui de l'assurance maladie, où une économie de 7,5 millions est visée sur trois ans. Comment? En tablant sur une diminution des personnes «nécessiteuses», a expliqué hier le gouvernement. Mais aussi en défendant une baisse des prestations offertes par l'Etat. Dans le domaine de l'action sociale/aide matérielle, l'économie totale escomptée est de

13,3 millions. Elle découle principalement de la volonté de l'Etat de favoriser la réinsertion sociale. «En matière de subsides versés à la population, le canton de Neuchâtel est à chaque fois au-dessus de la moyenne nationale. Il est peut-être nécessaire de faire évoluer une certaine léthargie», a été d'avis Bernard Soguel.

Finances et impôts. Le canton entend renforcer les contrôles fiscaux (gain total escompté: 2,5 millions). Et augmenter la taxe automobile en janvier 2004 (économie totale: 3,5 millions).

Enseignement et formation. Diverses mesures sont prévues. Parmi lesquelles la fermeture de l'antenne de Fleurière du lycée Denis-de-Rougemont, avec concentration à Neuchâtel (économie totale: 1 million). Répartition des options spécifiques et complémentaires entre les trois lycées cantonaux (625.000 francs). «Nous ne voulons plus

de doublons. Nous ne le pouvons plus», a estimé Thierry Béguin. Le gouvernement soutient aussi la suppression des filières CFC de formation à plein temps et leur remplacement par des filières duales; exception faite des filières conduisant à la maturité professionnelle (économie: 3,5 millions). /ssp

PUBLICITE

Cliquez sur:

cinéma

Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.

www.limpartial.ch

LES BRENETS

Ancienne halle

VENDREDI 3 MAI 2002
dès 20 h 15

**MATCH AU LOTO
DU CHŒUR MIXTE CAECILIA**

Abonnement Fr. 18.-
(30 tours/3 cartons)
2 abonnements = 3 cartes - 1 tour gratuit
4 tours supplémentaires avec carton
Superbes quines **LOTOTRONIC**

DIVERS

**Récoltez le fruit
de vos efforts!**

132-113291

C'est le printemps! Et c'est aussi l'occasion idéale de recommencer à vous occuper de votre jardin. Pour cela, profitez-en pour récolter le fruit de vos efforts: les déchets que vous avez compostés l'automne passé sont aujourd'hui disponibles gratuitement sous forme de compost!

Pour que vos plantes donnent le meilleur d'elles-mêmes pendant tout l'été, dopez-les! Mais rappelez-vous que le compost est un engrais à utiliser avec parcimonie, en une fine couche d'un centimètre environ.

Pour tout savoir sur la Tournée verte et le compost, venez nous voir à Floris 2002 (Polyexpo), du 1^{er} au 5 mai.

www.cridor.ch

VOS POINTS COMPOST:

LA CHAUX-DE-FONDS: halle de compostage des Bulles (rue de la Charrière 140)
ST-IMIER: dépôt des Noyes (rue de l'Envers 31)
LE LOCLE: rue des Billodes 52



Saab **93**

value **package plus**

Plus et encore plus. Un cadeau Saab.

Avec ses 150 ch/240 Nm, la Saab 9-3 2.0t Ecopower est le compagnon idéal de tout conducteur qui privilégie un style de vie actif. Que vous préférerez la Saab 9-3 Coupé ou la Saab 9-3 5 portes, peu importe. Toutes deux possèdent maintenant un équipement supplémentaire d'une valeur de CHF 4000.-: système de climatisation automatique, sièges avant chauffants, système audio avec radio/CD, jantes en alliage léger à 5 branches, antibrouillards intégrés et tapis de sol. Et pour vous, tout le paquet est gratuit. Saab 9-3 Coupé déjà à partir de CHF 35950.- et Saab 9-3 5 portes déjà à partir de CHF 36800.-.

Profitez-en pour faire un essai sur route! Nous nous tenons à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous.

Garage Asticher SA, Jura-Industriel 32, 2304 La Chaux-de-Fonds, tél. 032/926 50 85, fax 032/926 87 18
Tsapp Automobiles, Pierre-à-Mazel 51, 2007 Neuchâtel, tél. 032/725 99 91, fax 032/724 09 85



143-751473/0UO

IMMOBILIER

'Régime du délai' = arbitraire,
car une vie nouvelle a déjà
commencé depuis longtemps.

Le 2 juin 'Régime du délai' **Non!**

Association suisse "OUI À LA VIE", case postale 63, 8775 Luchsingen. CCP: 87-52668-3

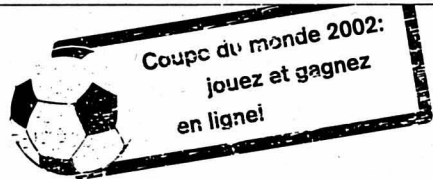
'Régime du délai' = des ado-
lescentes de moins de 16 ans
pourront avorter à l'insu de
leurs parents.

Le 2 juin 'Régime du délai' **Non!**

Association suisse "OUI À LA VIE", case postale 63, 8775 Luchsingen. CCP: 87-52668-3

FINANCE

**CREDIT
SUISSE**



Ne rêvez plus. Achetez!
Votre Crédit privé au
0800 800 100



Des prix d'une valeur totale de CHF 41'000.- à gagner!
Worldcup-Game: www.credit-suisse.ch/credit-prive
Exemple de tarif: montant net CHF 10'000.-, taux d'intérêt annuel effectif de 9,9% à 12,5%. Frais totaux pour 12 mois entre CHF 520.40 et CHF 652.40. Remboursement du montant net et des frais en 12 mensualités équivalentes.

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS
Deux appartements de 2 1/2 pièces
Cuisine avec frigo, salle de bains-WC, réduit, balcon. L'immeuble est pourvu de dépendances, d'une lessiverie et d'un ascenseur.
Libres tout de suite ou pour date à convenir.
Situation: Grenier 27.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gerancia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

CASTEL REGIE

A louer à La Chaux-de-Fonds
D.-Jeanrichard 10
Dans petit immeuble rénové
de 2 appartements

**APPARTEMENT
DE 7 PIÈCES**
Environ 200 m², rénové

2 salles d'eau, galetas,
loyer Fr. 2100.- + charges
Disponible en plus: 1 garage
et 1 place de parc
Libre dès le 1.7.02
TÉL. 032 731 22 11

À LOUER

www.beret-gerance.ch

La Chaux-de-Fonds

STUDIOS

Rue de la Croix-Fédérale: studio libre au 1^{er} juillet, composé de cuisine séparée avec buffets et cuisinière, 1 chambre, salle de bains-WC, hall. Loyer de Fr. 537.- charges incluses.

Rue de la Confédération: studio libre au 1^{er} juillet, composé de cuisinière agencée, 1 chambre avec balcon, salle de bains-WC, hall. Loyer de Fr. 510.- charges comprises.

1 1/2 PIÈCE

Rue Numa-Droz: studio spacieux, composé de cuisine avec buffets, 1 grande chambre, salle de bains-WC, hall. Libre au 1^{er} août 2002. Loyer de Fr. 455.- charges incluses.

Gérance Charles Berset SA
Jardinière 87
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

Colombier
Livit SA, av. de Montchoisi 35,
Lausanne
Pour tout renseignement:
Carole Fogoz
fgc@livit.ch, 021 613 28 81

Vivez la différence!

Immeuble moderne avec interphone
au chemin des Sources 10-12.
Proche de toutes les commodités.
Cuisine agencée, lave-vaisselle.
Appartements avec balcon.
Libres de suite, acompte, de charges
compris.

4 1/2 pièces aux rez, 1^{er}, 2^e, et 3^e, dès 1853 CHF



À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS
Un appartement de 3 pièces idéal pour cabinet médical, étude d'avocat et notaire, etc...
Avec salle de douches/WC, hall, réduit.
L'immeuble possède une lessiverie ainsi que des dépendances.
Libre tout de suite ou date à convenir.
Situation: Balance 10.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gerancia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

À LOUER

www.beret-gerance.ch

La Chaux-de-Fonds

2 PIÈCES

Rue du Beutemps: appartement libre de suite, composé de cuisine agencée, salon avec balcon, 1 chambre, salle de bains-WC, hall. Loyer de Fr. 607.50 charges incluses.

Rue de la Fiaz: logement libre de suite, composé de cuisine équipée de buffets et frigo, salon avec balcon, 1 chambre, salle de bains-WC, hall. Loyer de Fr. 675.- charges icomprises.

3 PIÈCES

Rue Numa-Droz: appartement libre dès le 1^{er} août, composé de cuisine, salon, 2 chambres, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 784.- charges incluses.

Gérance Charles Berset SA
Jardinière 87
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

La Chaux-de-Fonds
Livit SA, av. de Montchoisi 35,
Lausanne
Pour tout renseignement:
Carole Fogoz
fgc@livit.ch, 021 613 28 81

Avenue Léopold-Robert 57

Appartements au centre ville.
Libres de suite, acompte de charges
compris.

2 pièces au 3^e 730 CHF



URGENT, RECHERCHONS

Villas, propriétés, terrains,
appartements, locaux
commerces, PME, PMI
Etudions toutes propositions

AC2i: 032/724 24 25

www.mic-international.net
Acheteur, recevez gratuitement notre magazine d'offres

Vente et achat entre particuliers

**Lire, c'est comprendre.
Ecrire, c'est être libre.**

Osez apprendre!

Trop d'adultes ont des difficultés à lire et à écrire. Votre rôle est de les informer, le nôtre est de les aider.
ASSOCIATION LIRE ET ECRIRE
cours de base dispensés dans 26 localités de Romandie



Appelez-nous au
032 914 10 81

Les nouvelles
cuisinières Miele
encastrables
norme européenne
Miele

Le tour des objectifs sectoriels

Conseil d'Etat ■ Concrètement, que cache le programme de législature présenté hier? Avant tout la poursuite et l'approfondissement de réformes déjà entamées. Le détail en douze chapitres

Par
Stéphane Devaux

Avec sa cinquantaine de pages, le programme de législature du Conseil d'Etat neuchâtelois ne se limite pas aux grands prin-

cipes. Près de la moitié d'entre elles sont consacrées aux objectifs sectoriels. Globalement, le gouvernement n'entend pas faire la révolution dans les trois ans. Il a néanmoins la ferme intention de poursuivre sur la voie des réformes entre-

prises (c'est le cas de la planification sanitaire et de la gestion des ressources humaines, notamment), tout en passant la vitesse supérieure le cas échéant. Il évoque par exemple la nécessité de créer un seul établissement de droit

public pour les soins physiques. En clair, un hôpital cantonal actif sur plusieurs sites aux missions clairement définies.

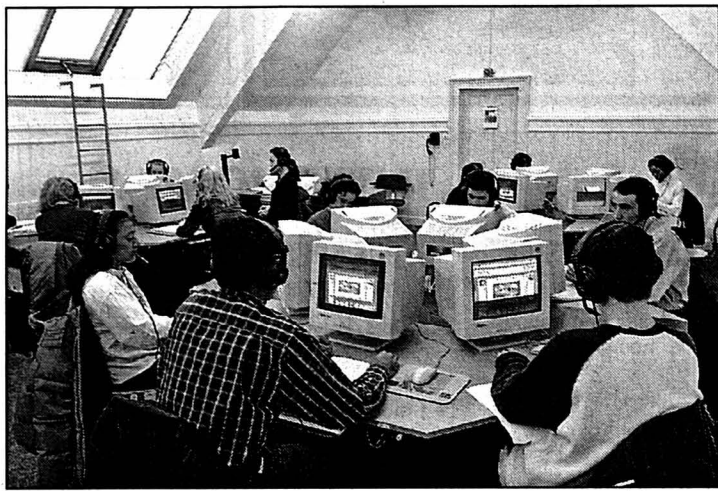
Il souhaite également continuer le vaste chantier de la formation. Dans ce domaine,

peut-être encore davantage que dans d'autres, il s'appuie sur une collaboration de plus en plus intense avec ses voisins. Selon le principe de «géométrie variable». Exemple? La Haute Ecole pédagogique épouse les

contours de l'Arc jurassien. Pour la musique, elle sera romande. Le détail, secteur par secteur, résumé en douze chapitres.

PHOTOS GALLEY, MARCHON
ET LEUENBERGER

Formation duale



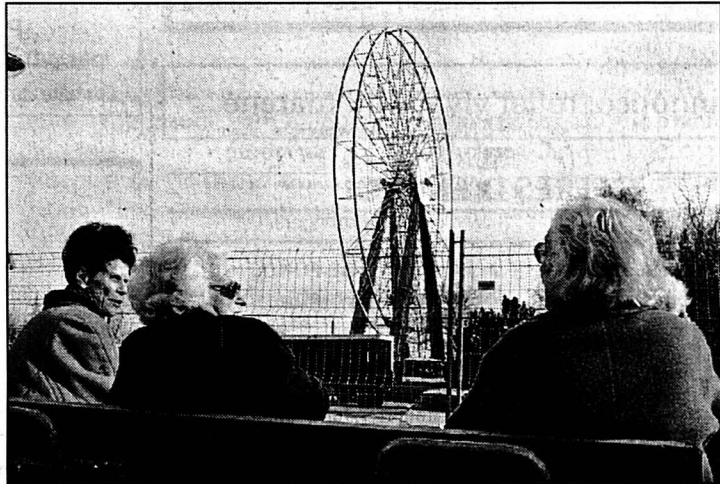
Souci premier en matière d'enseignement, de formation et de recherche: anticiper les besoins futurs et répondre aux besoins de la société. Concrètement, cela implique de cantonaliser les structures du **secondaire 2** et de supprimer la formation à plein temps pour l'obtention du CFC, pour la remplacer par une formation duale. Durant cette législature, le Conseil d'Etat entend aussi aboutir à la fusion des sec-

tions moderne et préprofessionnelle. Au niveau supérieur, la nouvelle loi sur l'Université, en cours de consultation, doit introduire des contrats d'objectifs et renforcer le pouvoir rectoral. Les réseaux doivent aussi continuer à se développer. Parmi les nouveaux, les Hautes Ecoles de théâtre et de musique, à l'échelon romand. Mise en œuvre, enfin, d'une politique globale de santé et d'appui à la jeunesse.

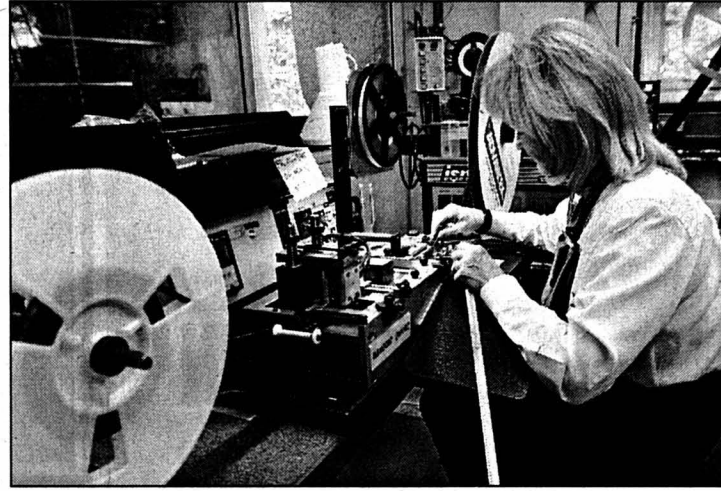
Soigner la santé

Elaborée en 1999, la planification sanitaire doit se poursuivre. L'idée du Conseil d'Etat? Créer une structure porteuse unique pour les hôpitaux de soins physiques, sous la forme d'un établissement cantonal de droit public. Elle doit s'accompagner d'une conception intégrée du réseau de soins cantonal. Compte tenu du vieillissement de la population, il faut développer des structures dites intermédiaires, permet-

tant de retarder le placement en institutions des **personnes âgées**, mais aussi renforcer l'action des services de soins à domicile. Les autres efforts à poursuivre visent la prévention et la promotion de la santé, la protection de la consommation (via une collaboration accrue entre des laboratoires cantonaux aux compétences améliorées) et la sécurité vétérinaire. La législation sur les eaux de baignade devra être revue.



Promouvoir un parc



Le pilier de la promotion économique endogène? Un parc scientifique et technologique, devant permettre, en particulier, la mise à disposition de locaux pour des start-up. Les efforts en matière de promotion seront complétés par un inventaire des **locaux industriels** et commerciaux disponibles. Mais l'économie, c'est aussi le tourisme. Adeptes d'une vision globale, le Conseil d'Etat soutient «Watch Valley» dans tout

l'Arc jurassien. Plus spécifiquement, il entend changer le statut du Site de Cernier, pour le rendre autonome. Dans un contexte de réforme nationale (PA 2007), il veut suivre de près l'évolution du monde paysan, pour mieux le soutenir. Soutien aussi aux produits du terroir et à la viticulture, appelée à viser le haut de gamme. En matière d'emploi, comme de sécurité au travail, c'est la voie des collaborations qui prédomine.

Collaboration policière



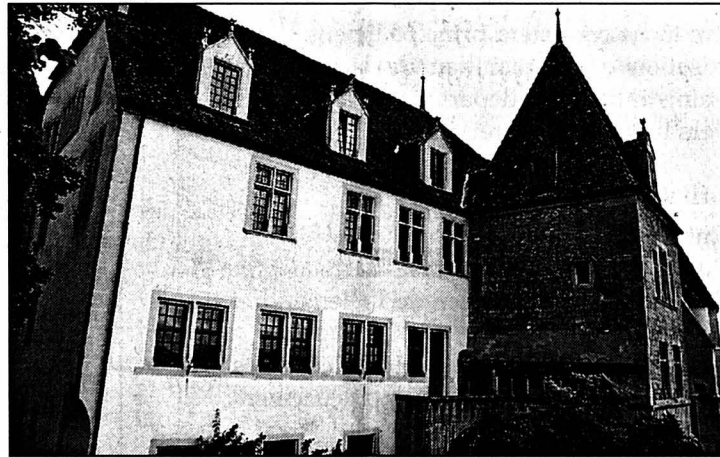
Pour protéger au mieux la population, il faut une vision cantonale. Quels sont les risques auxquels doivent faire face le canton et les communes? De cette analyse sortiront de nouvelles collaborations, affirme le gouvernement, qui n'exclut pas «certains regroupements sous une autorité hiérarchique unique». Face à l'augmenta-

tion de la délinquance, il ne faut négliger aucun moyen, ni préventif ni répressif. Et surtout réaffirmer la mission de proximité de la **police cantonale**, qui restera présente dans tous les districts. Enfin, l'organisation pénitentiaire prévoit deux axes: un nouveau centre carcéral cantonal et des mesures en faveur de la réinsertion.

Public et efficace

La politique de gestion des ressources humaines est un travail de longue haleine. Aux mesures déjà prises depuis le oui du Grand Conseil à une nouvelle politique (c'était en 1995) viendront s'ajouter l'appréciation des prestations des collaborateurs de l'Etat, la gestion des compétences et des efforts accrus en matière de mobilité

professionnelle. Le but visé est double: renforcer la motivation des membres de la fonction publique et rendre l'**administration cantonale** aussi efficace que possible. D'autres projets doivent être conduits en matière d'aménagement de temps de travail, d'accès à la retraite anticipée, de santé et de sécurité et de formation des apprentis.



Intégration et cohésion



C'est d'une bonne intégration des étrangers que dépend la cohésion sociale du canton. Le Conseil d'Etat entend donc poursuivre la politique qu'il mène actuellement (programmes d'accueil, cours de français et d'apprentissage du contexte neuchâtelois, actions de prévention contre le racisme, type «Salut l'étran-

ger»), avec attention particulière portée sur les **jeunes migrants**. Dans le domaine de l'asile, le canton de Neuchâtel continuera d'appliquer les décisions de renvoi «avec humanité et rigueur», tout en veillant à mieux maîtriser les coûts. Quant au contrôle des étrangers, il devra trouver des solutions à la situation des employées de cabarets.

ENBREF

PRÉVOYANCE ■ Chèque emploi. Les prestations de la Caisse cantonale de chômage doivent être développées. Instrument de lutte contre le travail au noir et au gris, un «chèque emploi» devrait voir le jour. Il devrait permettre de déclarer aux assurances sociales une personne ayant travaillé quelques heures. Le Cnip (Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle) doit être reconnu comme institution de formation continue. Attention, deux révisions fédérales sont en cours: AVS et AI.

CULTURE ET SPORT ■ Avec l'économie. Une politique cantonale du sport doit favoriser la promotion de la santé et la carrière des sportifs d'élite. La mise en valeur des activités culturelles et la rencontre entre culture et économie seront autant que faire se peut intensifiées. Aussi à l'ordre du jour, le renforcement de la collaboration entre les villes et le canton, mais également du rôle des institutions culturelles cantonales. Protection et mise en valeur des biens culturels.

AMÉNAGEMENT ■ Agglomération. Qui dit réseau urbain dit «projet d'agglomération», à établir avec les villes et les communes concernées. Son élaboration doit se faire en parallèle avec la révision de la conception directrice de l'aménagement du territoire. Cet aménagement doit assurer des moyens indispensables au développement économique. Exemple: une dotation suffisante et adaptée en zones industrielles de qualité. Mais sans négliger les aspects environnementaux et naturels.

ENVIRONNEMENT ■ Un atout. L'environnement neuchâtelois doit être un atout. A cet égard, il faut veiller à assurer une adduction d'eau sûre et de qualité et garantir un sol fertile. D'où la nécessité d'un cadastre des sites pollués. Le plan cantonal de gestion des déchets doit être revu en vue d'un tri et d'une valorisation de ces derniers. Toutefois, les démarches volontaires du canton ne pourront se faire qu'en coordination avec les communes. Selon le principe du développement durable.

ÉNERGIE ■ Nouvelle loi. Deux priorités pour la politique cantonale de l'énergie: l'utilisation rationnelle de tous les éléments énergétiques et la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables. La nouvelle loi sur l'énergie, entrée en vigueur le 1er janvier dernier, devra en particulier déployer ses effets sur la qualité des bâtiments. En matière d'engagement volontaire, la promotion du label Minergie participe de cet effort de réduire la consommation.

TRAFIC ■ Vous avez dit métro? C'est le tunnel de La Vue-des-Alpes qui a ouvert la perspective d'un réseau urbain neuchâtelois. C'est dire si les transports jouent – et joueront encore – un rôle clé. Mais ils doivent être abordés dans leur globalité. Si un réseau routier performant participe au désenclavement du canton, il renforcera aussi le réseau urbain, au même titre que les transports publics entre les villes. Un métro? Vous ne pourriez mieux dire: des études sont prévues.



ATANARJUAT
La légende de l'homme rapide
de Zacharias Kunuk
2ème semaine
Me et di à 16h45
je, ve, sa et ma 20h15



EU, TU, ELES
de Brésil
Andrucha Waddington
6 séances uniquement
Me, di et lu à 20h45,
je, ve, sa 18h15



TEMPLE ALLEMAND
réserv. 032 967 90 43

CARMINA BURANA
Par l'Ensemble Modo Antiquo de Florence

Temple
allemand
Ven 3 mai
à 20h15
Coll. ABC -
Heures de
musique

Prévois ton avenir
viscom
Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande - Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

028-353342

EN GRANDE PREMIERE SUISSE

PLAZA Chaque jour à 16h, 18h15 et 20h30
Tél. 916 13 55 Nocturnes ve et sa à 23h 12 ans
Sa et di aussi à 14h

**Du mystère, du sable fin
et un futur Pharaon d'Egypte.
Un cocktail explosif
relevé d'effets spéciaux grandioses!**

Par les créateurs de LA MOMIE et LE RETOUR DE LA MOMIE

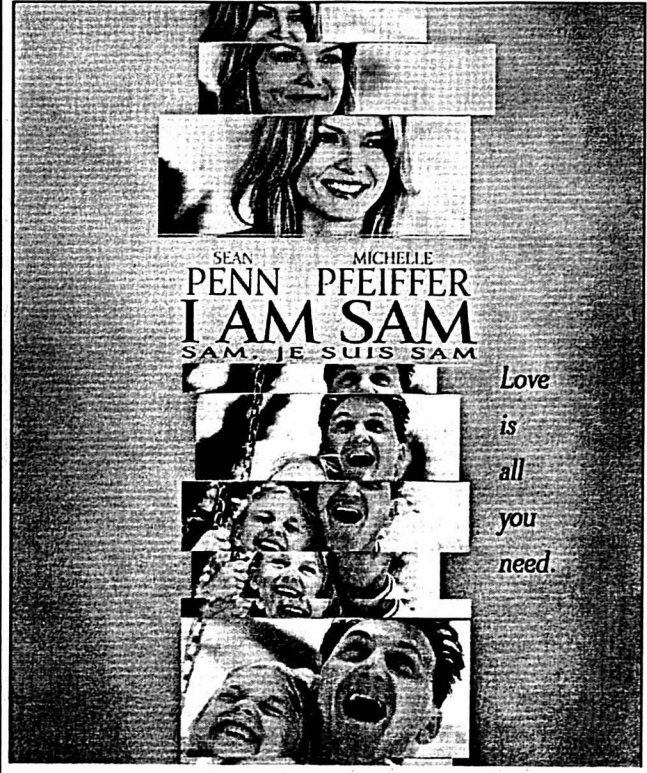


UN GUERRIER
UNE LÉGENDE
UN ROI

**THE ROCK
LE ROI SCORPION**
THE SCORPION KING

SCALA 2 Chaque jour à 15h, 17h45 et 20h15
Tél. 916 13 66 12 ans

**Un bouleversant combat au nom
de l'amour d'un père pour sa fille...
Emouvant et touchant!**



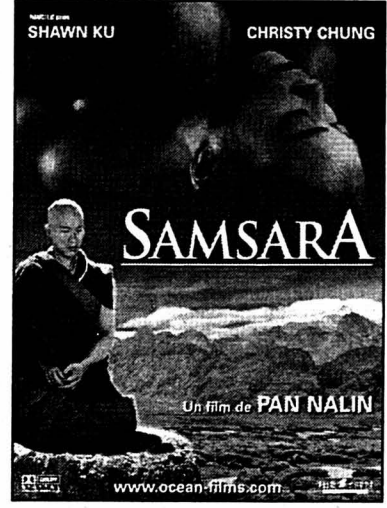
SEAN PENN MICHELLE PFEIFFER
I AM SAM
SAM, JE SUIS SAM

Love
is
all
you
need.

L'annonce, reflet vivant du marché

SCALA 3 V.O. s.-t. fr./all. 12 ans
Tél. 916 13 66 Chaque jour à 17h30 et 20h15

**Satisfaire
mille
désirs
ou en
dominer
un seul.**



*Une
piqûre
aux
grands
effets:
Donnez
de
votre
sang*
C+

DIVERS

DETTE SECOURS
La solution à vos problèmes d'argent
(Emprunt bancaire, impôts, poursuites, etc.)
021 909 07 07
Idéal Finances - 1673 Ecublens

**Feu
118**

OFFRES D'EMPLOI

Fluckiger & Fils SA

Nous recherchons pour entrée immédiate ou à convenir

**UNE EMPLOYÉE
DE BUREAU**

- pour:**
- réception - téléphone
 - facturation
 - confirmation de commandes
 - gestion des stocks
 - divers travaux administratifs

- Nous offrons:**
- poste stable
 - travail varié
 - conditions selon convention horlogère.

Veillez adresser vos offres de services, à:
FLUCKIGER & FILS SA
Service du personnel
Pierre-Jolissaint 35
2610 Saint-Imier

160-739927/4x4

UN JOB DIFFÉRENT

- Madame, Mademoiselle:
- Vous êtes passionnée par les **contacts humains**.
 - Vous recherchez une activité en constante **évolution**.
 - **De présentation soignée**, vous possédez un **dynamisme hors pair** et le **sens de l'organisation**.

- Nous vous assurons:**
- Une structure solide et efficace.
 - Une formation complète et rémunérée, **débütantes acceptées**.
 - **D'excellentes prestations de salaire** (salaire fixe garanti, primes et frais de déplacements.)
 - Une activité indépendante et variée à **60%, 80% ou 100%**.

Si vous possédez un permis de conduire, si vous êtes Suisse ou titulaire d'un permis C, changez votre horizon et contactez notre responsable au **032/721 15 81** ou envoyez-nous votre dossier complet avec photo à: **PREDIGE SA, route de Cossonay 196, 1020 Renens**
E-mail: info@predige.ch

022-413106

OFFRES D'EMPLOI



BREITLING
1884

Nous sommes spécialisés dans la fabrication de montres et de chronographes haut de gamme s'adressant à une clientèle de professionnels exigeants, actifs notamment dans le domaine de l'aviation. La certification chronomètre de l'intégralité de notre production atteste de l'excellence de nos montres-instruments.

Pour notre Service Après-Vente, nous désirons engager

une secrétaire

Votre tâche consistera principalement à l'organisation et au maintien de la structure administrative du département ainsi qu'à divers travaux de secrétariat.

Profil souhaité:

- Entre 30 et 45 ans
- Langue maternelle française
- Très bonne connaissance de l'allemand et de l'anglais
- Maîtrise des outils informatiques courants
- Capable de s'intégrer harmonieusement dans une petite équipe
- Sens de l'organisation et de la communication
- Précise, consciencieuse et faisant preuve d'esprit d'initiative

Entrée en fonction de suite ou à convenir.

Veillez adresser votre candidature avec lettre manuscrite à:

BREITLING SA
SCHLACHTHAUSSTRASSE 2
2540 GRANGES (SO)

**INSTRUMENTS FOR
PROFESSIONALS**

145-760283/4x4

Publicité intensive, publicité par annonces

LURA
LOCATION

**OFFRE SPÉCIALE ASCENSION
du 8 au 12.5.2002**

- 4 jours, logement en studio ou appartement (suivant le nombre de personnes)
- 4 entrées piscine
- 1 menu gastronomique
- 3 menus du jour

Prix Fr. 295.-
par personne (dès 2 personnes).
Gratuité du logement pour le 2^e enfant

INTERHOME

**OFFRE SPÉCIALE PENTECÔTE
du 17 au 20.5.2002**

- 3 jours, logement en studio ou appartement (suivant le nombre de personnes)
- 3 entrées piscine
- 1 menu gastronomique
- 2 menus du jour

Prix Fr. 260.-
par personne (dès 2 personnes).
Gratuité du logement pour le 2^e enfant

36-87092/4x4

Nexans

Nous sommes le premier producteur et fournisseur de câbles d'énergie et de télécommunication en Suisse.

Nous recherchons pour la rentrée d'août prochain

**un apprenti Constructeur d'appareils
industriels «B» (Serrurier)**

**et
un apprenti Automaticien**

Nous offrons une formation complète et un travail varié et intéressant au sein de petites équipes dynamiques.

Pour plus de renseignements sur l'entreprise et ses produits, vous pouvez visiter le site Internet www.nexans.ch.

Nous nous réjouissons de prendre connaissance de votre candidature manuscrite, accompagnée du curriculum vitae et copies du bulletin scolaire, adressée à

Nexans Suisse SA
A l'att. de Mme L. De Crescenzo • Ressources humaines
2, rue de la Fabrique • 2016 Cortaillod

028-352700/000

INDUSTRIE HORLOGERE

Pour une manufacture de mouvements haut de gamme du Canton de Neuchâtel, nous recherchons son

RESPONSABLE DE L'ATELIER MÉCANIQUE
vous dirigez votre département et votre équipe

Vous-même
Technicien ET micro-mécanique, expérience des machines outils CNC, systèmes de programmation, et électroérosion au fil (indispensable). Vous avez déjà dirigé avec succès un atelier et une dizaine de collaborateurs.

Nous vous offrons

- Un poste à responsabilités, évolutif, aux tâches variées: gestion du parc machines, des ordres de fabrication, du contrôle qualité, formation du personnel. Ceci dans une entreprise solide, en forte expansion.
- Un salaire motivant, de bonnes prestations sociales.

Ce poste vous intéresse ? Vous possédez l'expérience décrite dans notre annonce ? Transmettez-nous au plus vite votre dossier complet (CV et copies de certificats), que nous traiterons avec la discrétion d'usage.

TimeConsult
Management Consultants • Executive Search

TimeConsult®

Les Clayettes • Boîte postale 295 • CH - 1273 Arzier
Tél. 022-366 27 88 • Fax 022-366 38 01
E-mail: info@time-consult.ch • www.time-consult.ch

VILLE PRATIQUE

URGENCES

■Police: 117.
 ■Feu: 118.
 ■Urgence-santé et ambulance: 144.
 ■Permanence médicale, poste de police: 032 913 10 17.
 ■Pharmacie d'office: Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.
 ■Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: 6-10h, 1 turbine, 10-12h, 2 turbines, 12-14h, 1 turbine (sous réserve de modification). Répondeur: 032 913 41 36.

BIBLIOTHÈQUES

■Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue Président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h. Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

■Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■Fête de mai Vente de vin sur Espacité, place Le Corbusier, de 17h à 18h30.
 ■1^{er} Mai Espacité, début de la fête 12h, cortège 13h30. Discours à la Maison du peuple: Rita Schiavi, comité directeur du SIB, Bernard Soquel, conseiller d'Etat et Joseph Zisyadis, conseiller national popiste. Musée d'histoire, 14h à 18h, entrée gratuite pour l'exposition «Cent ans de syndicalisme au Pays de Neuchâtel».
 ■Floris 2002 A Polyexpo, exposition horticole, viticole et de produits du terroir, 14h à 21h; jusqu'au dimanche 5 mai.
 ■Parlement des jeunes Séance plénière, 19h à 20h30, restaurant le Caminetto, rue de la Balance 15.
 ■ACO-spectacles Salle du Progrès (rue du Progrès 68) «Kr4», 20h, jusqu'au samedi 4 mai.

DEMAIN

■Fête de mai Vente de vin au collège-de la Charrière de 17h à 18h30.
 ■Floris 2002 A Polyexpo, exposition horticole, viticole et de produits du terroir, 16h à 21h; jusqu'au dimanche 5 mai.
 ■La Main tendue Maison du Peuple, 19h, assemblée générale; 19h45, conférence publique du Dr Yves-Alain Robert-Grandpierre sur «Les droits du patient»; entrée libre.
 ■Finale du concours suisse de musique pour la jeunesse Musée des Beaux-Arts, 20h, concert d'ouverture avec le Chœur et l'Orchestre du Conservatoire, direction Nicolas Farine; atelier de musique contemporaine de Mireille Belenot.
 ■ACO-spectacles Salle du Progrès (rue du Progrès 68) «Kr4», 20h, jusqu'au samedi 4 mai.
 ■Club 44 Coopérative nationale de santé au Chili (Consol) présentée par le père Pierre Dubois, 20h.
 ■Petit Paris Jam Session des élèves de Ton sur Ton et de la BAF à la cave du Petit Paris, 21h.

S Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis lundi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à huit reprises sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, pour cinq malaises (dont trois avec le Smur) et trois transports de malade. /réd

Un tournage tout chocolat

Rue Daniel-JeanRichard ■ La boutique La Belle Affaire, transformée en chocolaterie, est le cadre d'un film pour Cailler



Pour le tournage commencé hier, la boutique est devenue chocolaterie.

Par Irène Brossard

«Nous avons trouvé ce lieu par hasard et ce fut le coup de foudre.» Charly Schurmann, producteur de TCC AG, Zurich, et son équipe ont fait cette découverte après trois semaines de recherches. Arrivés à La Chaux-de-Fonds «où on nous avait indiqué une ancienne chocolaterie», ils se sont trouvés chocolat devant chez Moreau.

Daniel-Jeanrichard 19. La maison, la façade du magasin, la raison sociale, le décor intérieur – les années 30 recherchées –, tout était parfait pour installer la chocolaterie de Chloé et réaliser une partie du petit film de film de 8 à 10 minutes, commandé par Cailler, à l'intention des visiteurs de la chocolaterie de Broc.

Dans leur antre aux merveilles, Jocelyne Vuillemin et Anne-Marie Léonini ont passé de la surprise à l'enthousiasme et ont accepté de prêter leur boutique durant une semaine.



A l'intérieur, les vêtements et accessoires ont été remplacés par des chocolats à l'ancienne. PHOTOS LEUENBERGER

Les décorateurs ont demandé de conserver quelques objets, ont laissé accrochée la photo de l'arrière-grand-père et dimanche la mue du décor a commencé.

Ces derniers jours et jusqu'à demain, quatre à cinq petits camions occupent la rue Daniel-Jeanrichard fermée à la circulation. Une quinzaine de personnes s'affairent. Le fils de la propriétaire, Pierre Vuillemin, 14 ans, a même tenu un rôle de figurant dans l'histoire. On y verra Chloé, la chocolatière, Fleur, la vieille dame qui re-

vient d'une longue absence et Georges, le paysan livrant le lait, qui l'attend toujours.

Jean-Louis Cailler, sorti de son cadre-portrait – c'est du cinéma –, donnera à Chloé la recette d'un praliné pour renouer l'amour. Finalement, c'est un couple de jeunes amoureux qui, dans la saveur d'un mélange délicieux, sera conquis à jamais et portera de par le monde le doux message Cailler. Le tournage se poursuivra vers Neuchâtel. La boutique rouvrira dès mardi 6 mai. /IBR

Ville en questions-réponses

Conseil général ■ Dans le détail des comptes 2001, passés en revue lundi soir, une foule de sujets émergent. Extraits

Centre de santé. En réponse à une question de Pierre Bauer (PS), le conseiller communal Didier Berberat a donné des nouvelles du Centre de santé, prévu dans le complexe qui devrait être construit dans l'espace laissé en friche de l'ancienne Comète (rue de la Ronde). Pro Senectute a décidé d'y venir. Huit services, dont les Soins à domicile et le Service d'aide familiale – 45 employés, plus 120 itinérants – sont partants. Le plan spécial de construction devrait être présenté à fin mai et, si tout se passe bien, l'immeuble pourrait être inauguré à mi-2003.

Projet hospitalier global. Le projet global de remise à niveau physique, technique et médicale de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds a été présenté à l'Etat (réponse à Laurent Kurth, PS). La conseillère communale Claudine Stähli-Wolf a réaffirmé l'engagement de la conseillère d'Etat Monika Dusing: «L'hôpital doit être remis à niveau et le sera». La cheffe de la Santé publique cantonale souhaite cependant poursuivre la réflexion, à la recherche de nouvelles synergies, le but étant en gros de créer une seule entité hospitalière sur deux sites. Un expert est mandaté pour analyser les réelles possibilités. L'exécutif chaux-fonnier a demandé que cette réflexion se fasse dans l'équité.

Parking à l'hôpital. La commission de l'hôpital planche sur la création d'un parking,

dont la construction serait payée par la location des places (Claudine Stähli-Wolf à l'écologiste Emile Saison). On étudie par ailleurs l'installation d'horodateurs et la mise à disposition de macarons pour les habitants du quartier. Des discussions sont en cours avec les TC pour favoriser les transports publics.

Trop de séances. Le radical Philippe Laeng s'est plaint de la multiplication des séances du Conseil général, parlement de milice. «Nous aurons bientôt une séance tous les 15 jours», a-t-il dit. C'est vrai, mais la période est chargée, a répondu en substance le président du Conseil communal Charles Augsburger. A noter qu'une séance commune entre les conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, sur des sujets communs, est fixée au 12 juin au Locle.

Halles de gym. Est-ce que toutes les personnes concernées par le projet de nouvelles halles de gymnastique, face à l'usine électrique de Numa-Droz, ont été tenues au courant, demandait Gabrielle Würgler (Verts). Didier Berberat (CC) a précisé que les professeurs d'éducation physique sont associés à la démarche; les sociétés sportives ont été consultées. Une rencontre est agendée le 13 mai.

Retraite à 62 ans. La conseillère communale Lise Berthet a rassuré Laurent Kurth (PS). Les employés de la commune ne sont pas obligés

de prendre leur retraite à 62 ans si leur revenu n'atteint pas un certain seuil jusqu'au moment où ils touchent l'AVS.

Agenda 21. Y a-t-il réellement une volonté communale de mettre en place un Agenda 21 (Pierre-Alain Thiébaud, Verts)? Un bureau d'études a été mandaté et l'état de situation de la ville, par rapport aux exigences requises, sera établi vers la fin de l'automne.

Décharges de Boindod et des Reprises. Suite au glissement de terrain sur la voie de chemin de fer à Boindod, Charles Augsburger (CC) a précisé que le permis a été octroyé au propriétaire du terrain, en précisant les limites de l'endroit. L'entreprise mandatée est responsable des matériaux déposés. Ce n'est pas un terrain public. Il pouvait être remblayé mais pas servir de décharge.

Aucune prétention n'est formulée contre la Ville et la procédure qui suivra définira les responsabilités. Pierre-André Rohrbach (lib-PPN) s'est également soucie de la décharge des Reprises, et des risques d'inondation en contrebas. Le conseiller communal va s'enquérir des contrôles à effectuer et par qui.

Ecole enfantine. Pour bénéficier de subventions cantonales dès l'année scolaire prochaine, le Conseil général a voté, avant d'examiner les comptes, une modification de l'arrêté instituant une commission de gestion de l'école enfantine qui intègre la première année des quatre ans. Dans un postulat, le libéral-PPN Frédéric Hainard propose de confier à la commission scolaire le mandat de gérer également l'école enfantine. /IBR-RON

EN BREF

PORTES OUVERTES ■ Job Service à 5 ans. A l'écoute des jeunes depuis 1988 dans le canton de Neuchâtel, Job Service ouvrirait il y a cinq ans un bureau permanent à La Chaux-de-Fonds spécifiquement pour les Montagnes neuchâteloises. Pour fêter cet anniversaire, ce service d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes propose vendredi une journée portes ouvertes dans ses bureaux du passage Léopold-Robert 4, de 9 heures à 18 heures. Quelques moments clés: café-croissants dès 9h, apéritif dès 11h, café dès 15 heures. /comm

DÉGUSTATION SOLIDAIRE ■ Plats pour tous.

Pour marquer la Journée européenne des Magasins du monde et la Journée internationale du commerce équitable, qui a lieu samedi, le Magasin du monde, Parc 1, propose à tous une visite gourmande, vendredi et samedi. Vendredi, dès 9h, on pourra déguster un riz rouge aux poireaux et aux bolets; dès 14h, place à la framigiane. Samedi, dès 9h, ce sera le tour de l'omelette au quinoa à la confiture; dès 11h, on pourra déguster une omelette au quinoa farcie à la feta aux épinards. /réd

Propreté aux Arêtes?

Dans une émission de la TSR «A bon entendeur», des levures et moisissures ont été constatées à la piscine des Arêtes, dans les cabines de déshabillage et la propreté jugée moyenne.

Un rapport a été demandé au responsable de la piscine. Le contrôle régulier est effectué par le chimiste cantonal mais les règles ne s'appliquent pas aux vestiaires où sont une zone tampon, où

l'on enlève ses chaussures, précisait Charles Augsburger, en réponse à Michel Andre-regg (PS).

La piscine accueille jusqu'à 500 personnes par jour alors qu'elle était prévue pour 100 à 120 personnes. Une augmentation du personnel permettrait un meilleur entretien mais ce ne sera jamais parfait. La population ne doit pas s'affoler, il n'y a pas péril en la demeure. /ibr

Les promotions de la semaine

du mardi 30.4 au samedi 4.5.2002

3.20

le sachet de 1 kg

Pommes de terre nouvelles bio Coop Naturaplan, fermes à la cuisson, emballage vert, Sicile



3.90

le kg

Tomates grappes, Espagne/Italie/Belgique



9.95

au lieu de 18.-
1 kg env., le kg

Pilons de poulet (Suisse) assaisonnés, décongelés



Restaurants Coop

Pour les petits creux: 1 café Coop, 1 thé, 1 infusion, 1 ovomaltine ou 1 chocolat chaud et 1 part de tourte aux fraises ~~6.10~~ **4.80**

Le meilleur du lait!

Le Beurre la plaquette de 250 g ~~3.25~~ **2.70**

Demi-crème Floralp *sucrée ou non sucrée la bombe de 250 ml ~~4.20~~ **2.95**

* Blanc battu Emmi 4plus nature 150 g ~~1.10~~ **-.80**

* Blanc battu Emmi 4plus ananas, pomme ou fraise, 150 g ~~1.30~~ **-.95**

2 x 125 g
Cantadou aux fines herbes ou au raifort ~~1.-~~ **5.40**

Boucherie/Charcuterie

Saucisses de Vienne Coop Naturaplan, 200 g ~~3.50~~ **2.50**

Salami Tipo Milano* ou Nostrano Coop Naturaplan 2 x 100 g env. les 100 g ~~4.90~~ **3.50**

2 x 140 g
Saucisses de veau à rôtir de St-Gall ~~5.10~~ **3.90**

* Mini-snack Coop Naturaplan, 25 g ~~1.40~~ **-.70**

Poisson

* Filets de saumon d'élevage Coop Naturaplan, Irlande 300 g env, les 100 g ~~4.90~~ **3.90**

Produits convenience

2 x 200 g
Burger nature bio Coop Naturaplan ~~9.60~~ **7.60**

2 x 500 g
Ravioli Mascarpone/Pomodoro bio Coop Naturaplan ~~15.80~~ **11.80**

2 x 250 g
Tortelloni à la ricotta et aux épinards bio Coop Naturaplan ~~9.20~~ **5.90**

Produits surgelés

6 x 90 g
Burger au bœuf Bell ~~11.20~~ **8.90**

Golden Sprinter McCain 600 g ~~4.60~~ **3.20**

Golden Chips McCain 750 g ~~6.90~~ **5.50**

Golden Smiles McCain 600 g ~~5.90~~ **4.50**

Frites 1-2-3 McCain 750 g ~~5.70~~ **4.30**

Golden Western McCain 750 g ~~5.90~~ **4.50**

2.- de moins

Sur toutes les glaces Magnum Pierrot Lusso p.ex. Almond, 600 ml ~~9.80~~ **7.80**

Produits de boulangerie

Pain mi-blanc bio Coop Naturaplan 400 g ~~1.70~~ **1.20**

Ballons rustiques bio Coop Naturaplan 300 g ~~2.90~~ **2.30**

Faites-en provision!

Huile de tournesol Coop 1 litre ~~3.75~~ **2.95**

Sugo Coop Naturaplan le sachet de 320 g ~~2.90~~ **2.30**

Bolognese Coop Naturaplan le sachet de 320 g ~~3.30~~ **2.70**

Café soluble Médaille d'or le pot de 200 g ~~10.20~~ **8.70**

2 sachets de 100 g
Café Médaille d'or soluble ou décaféiné ~~10.20~~ **8.70**

2 x 500 g
Müesli croquant ou müesli bio aux dattes Coop Naturaplan ~~8.40~~ **6.80**

2 x 750 g
Müesli sans sucre Coop Naturaplan ~~12.20~~ **10.60**

1.60 de moins

Sur tous les cafés Coop en lot de 2 x 500 g p.ex. Jubilor en grains ~~11.40~~ **9.80**

Snacks sucrés et salés

5 x 100 g
Plaques de chocolat Cailler au lait ou aux noisettes ~~9.-~~ **7.-**

2 x 500 g
Dragées au chocolat Coop ~~10.-~~ **7.90**

Prussiens Coop 420 g ~~4.40~~ **3.40**

Nids d'oiseaux Coop 450 g ~~6.40~~ **4.90**

Sablés à la confiture Coop 480 g ~~6.40~~ **4.90**

2 x 250 g
Stickletti Wolf ~~3.90~~ **2.95**

2 x 175 g
Maxi Brezli Wolf ~~3.60~~ **2.95**

2 x 400 g
Party Mix Wolf ~~7.40~~ **5.90**

Pour nos amis à quatre pattes

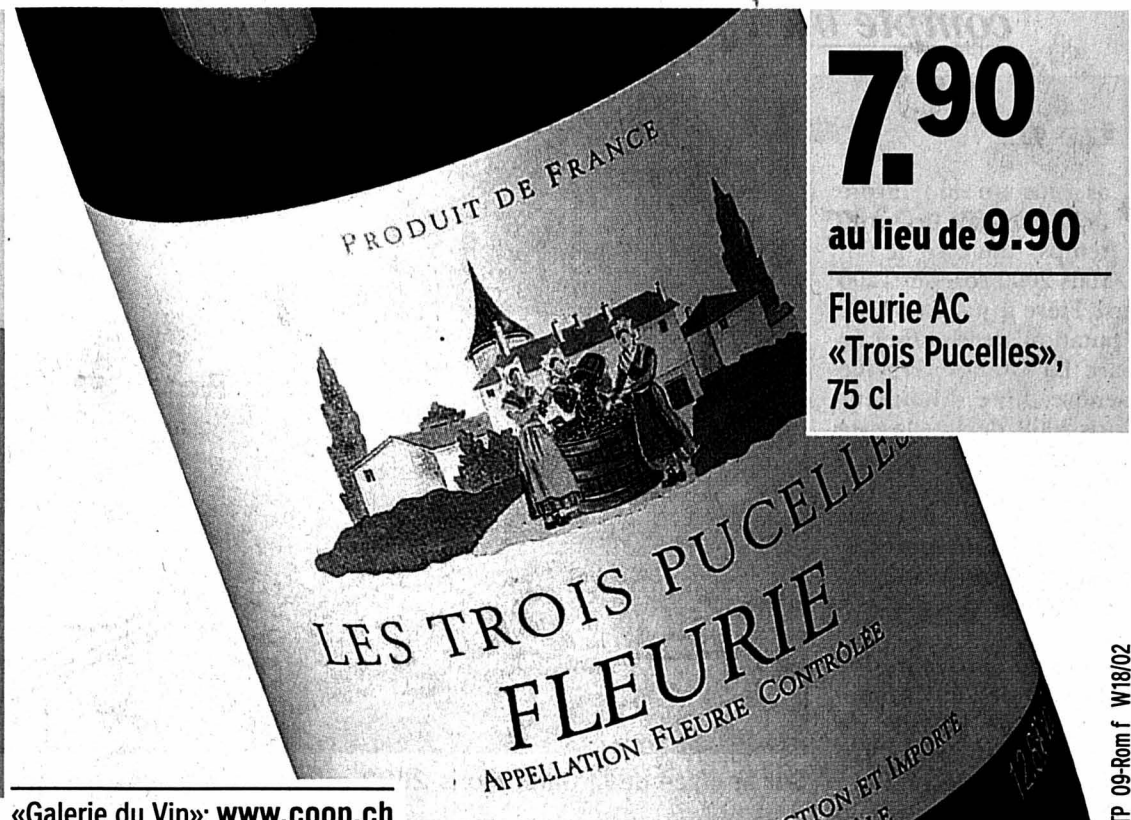
Pedigree Adult agneau + riz + légumes ou Diner, 3 kg ~~10.90~~ **8.70**



18.-
au lieu de **24.-**
le kg

Rôti et tranches
de porc Coop
Naturaplan (cou),
Suisse

Viande suisse d'élevages
avec parcours respectueux
des animaux



7.90
au lieu de **9.90**

Fleurie AC
«Trois Pucelles»,
75 cl

«Galerie du Vin»: www.coop.ch

TP 09-Rom f W18/02



16.-
au lieu de **19.-**
le kg

Rôti et ragoût
de porc Coop
Naturaplan (épaule),
Suisse

Viande suisse d'élevages
avec parcours respectueux
des animaux



Restaurants Coop

9.90

Rôti de veau (épaule)
Coop Naturaplan
(Suisse)
poêlée Parmentier bio
au romarin,
carottes bio



**A consommer sur
place ou à emporter!**

Pedigree Adult Mixer
3 kg ~~7.90~~ **6.30**

20% de rabais

Sur tous les Pedigree en lot de 2
p.ex Schmackos au bœuf,
2 x 104 g ~~3.80~~ **3.-**

Boissons

6 x 150 cl
Rivella
rouge, bleue ou verte ~~15.-~~ **11.40**

6 x 100 cl
Jus d'orange Coop ~~8.40~~ **6.60**
3 pour 2

Isostar citron ou orange,
liquide, 3 x 50 cl ~~8.25~~ **5.50**

Les vins de la semaine

* Beaujolais AC
«Les Epousailles»
75 cl ~~5.90~~ **3.90**

Beaujolais Village AC
«La Ferrière»
75 cl ~~5.95~~ **3.95**

* Beaujolais Village AC
«Mommessin»
75 cl ~~8.90~~ **6.90**

* Brouilly AC
«Saint-Fortunat»
75 cl ~~8.90~~ **6.90**

Moulin-à-Vent AC
«Les Michelots», 75 cl ~~9.90~~ **7.90**

Hygiène corporelle

2 x 250 ml
Shampooing Nivea cheveux
normaux/gras ~~9.90~~ **6.90**

2 x 250 ml
Shampooing Nutri-soin Nivea
cheveux secs/abîmés ~~9.90~~ **6.90**

2 x 250 ml
Shampooing Volume
Nivea ~~9.90~~ **6.90**

2 x 150 ml
Gel Nivea fixation
ultra-forte ~~13.40~~ **9.95**

2 x 150 ml
Mousse Styling Nivea
fixation ultra-forte ~~13.40~~ **9.95**

2 x 250 ml
Laque pour cheveux Nivea
fixation ultra-forte ~~13.40~~ **9.95**

Rasoir Gillette Mach3
Combo Arctic Ice,
Combipack ~~11.90~~ **9.50**

Lames Gillette Mach3
le distributeur
de 12 lames ~~29.90~~ **24.50**

2 x 200 ml
Mousse à raser
Gillette Arctic Ice ~~7.90~~ **6.30**

2 x 250 ml
Gel Adidas Dynamic, Team
ou Ice Dive Shower ~~9.-~~ **7.50**

Tout beau, tout propre!

Ariel Regular
3,038 kg ~~15.90~~ **12.90**

2 x 1,35 kg
Ariel Compact ou
Color Compact ~~23.80~~ **17.90**

3 x 750 ml
Fox Original ~~5.40~~ **4.40**

3 pour 2
Fox citron
3 x 750 ml ~~9.60~~ **6.40**

2 x 500 ml
Fox concentré ~~4.80~~ **3.80**

Brosse adhésive, 1 brosse
adhésive et 2 rouleaux
de rechange ~~5.90~~ **4.50**

3 pour 2
Tous les adoucissants
Lenor, le trio ~~14.70~~ **9.80**

Textiles

T-shirts, shorts
et bermudas
Baby ou Minikids à partir de **15.-**
p.ex. T-shirt Minikids ~~19.-~~

Jouets

Jouets Totum à **10.-**
p.ex. jeu de marteau
Tic Toc ~~12.90~~ **10.-**

Fleurs et plantes

Dimorphotheca
en pot de 10,5 cm de Ø,
plusieurs coloris au choix
la plante ~~4.50~~ **3.50**

Herbes aromatiques bio
en jardinière en plastique
avec plateau
la jardinière ~~11.90~~ **9.90**

Marguerite frutescens «Liliput»
en pot de 10,5 cm de Ø,
plusieurs coloris au choix
la plante ~~3.90~~ **3.20**

Bouquet de gerberas
avec garantie fraîcheur
le bouquet **9.90**

Pour le ménage

Mug «fleurs»,
4 coloris aux choix **3.90**

Mixer plongeant
Braun Multiquick plus MR 550 M,
avec réglage
de vitesses et fouet
2 ans de garantie ~~99.-~~ **59.-**

* En vente dans les grands supermarchés Coop

Des roses et des jeux d'eau

Floris ■ Cette année, le salon printanier installé à Polyexpo compte bien pulvériser son record de fréquentation

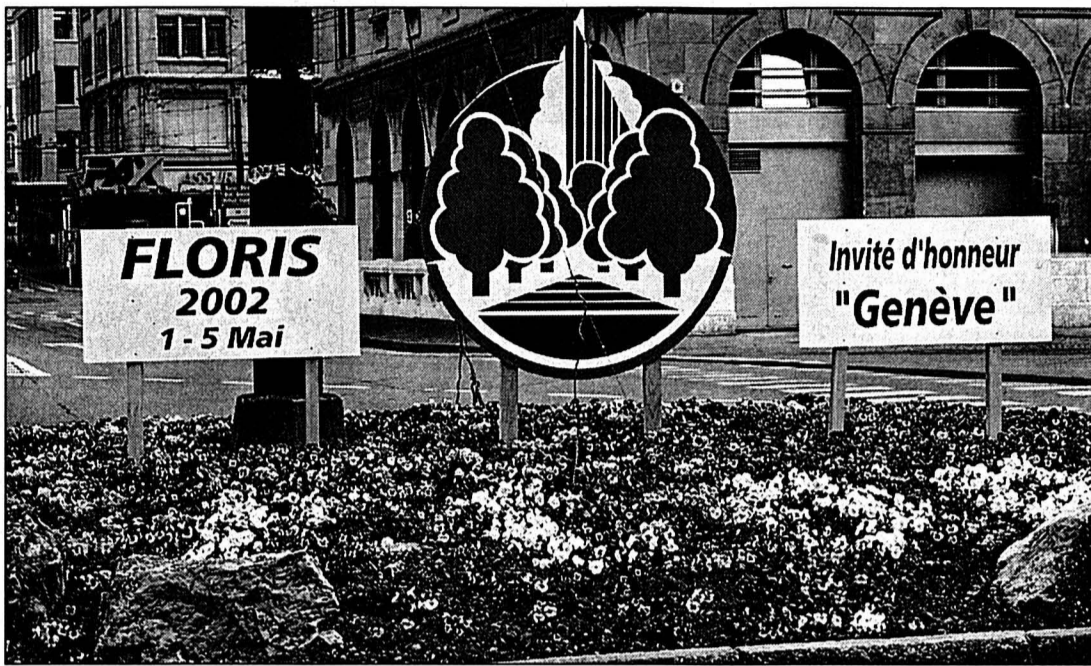
Par
Léo Bysaeth

Plus qu'une hirondelle ne fait le printemps, une rose ne fait l'été. Mais 2000 roses et 1200 rosiers? Fièvre à juste titre de la réputation de sa roseraie du parc La Grange, la Ville de Genève, hôte d'honneur de Floris 2002, décline la rose sur tous les tons à Polyexpo, à La Chaux-de-Fonds. Cet avant-goût estival de bon goût est l'un des multiples attraits du salon qui ouvre ses portes aujourd'hui à 14 heures.

Le stand du Service des espaces verts et de l'environnement (Seve) de la Ville de Genève s'étend sur 220 mètres carrés. La décoration, très soignée, a nécessité le travail de huit employés du Seve. Les huit bornes en fonte aux armes de Genève, comme la borne fontaine joliment repeinte, sont d'authentiques éléments du patrimoine de la cité de Calvin.

Pour composer les parterres du stand genevois, «1200 rosiers, uniquement des rosiers nains que nous avons cultivés sous serre, ont été utilisés», explique Luc Revilliod, adjoint à la direction du Seve. Pour les éléments en hauteur (boules de roses, portique et kiosque), nous avons employé 2000 fleurs coupées.

Pourquoi un tel accent sur la rose? «Au mois de juin, comme chaque année, Genève ac-



Sur la place de la Gare, Floris 2002 est annoncé depuis quelque temps déjà.

PHOTO LEUENBERGER

cueille le Concours international des roses nouvelles», indique le Genevois. En fait, le Seve saisit la perche tendue par Floris pour promouvoir la Genève verte, qui accueillera de surcroît cette année, du 7 au 17 novembre dans le cadre des Fêtes de Genève, les Florales internationales 2002. Une importante manifestation qui accueillera 60 exposants en provenance de tous les continents.

Autre touche genevoise, le stand de l'Office de promotion des produits agricoles de Genève (Opage) alléchera le chaland friand des produits du terroir.

Le Service des espaces verts de la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est aussi démené pour offrir une décoration à la hauteur du succès attendu. Et il fallait décorer un espace qui a pris de l'ampleur: si l'édition 2000 avait accueilli 60 exposants sur 3000 m², l'édition 2002 en accueille 68 sur 4000 mètres carrés.

Le chef des Espaces verts de la Ville, Bernard Wille, indique qu'une quinzaine d'employés de son service ont mis la main à la pâte durant quatre jours. Sans compter les préparatifs entamés durant l'hiver, où l'on profite d'une charge de travail moindre

pour construire des éléments de décor. Cette année, les jardiniers ont laissé courir leur imagination sur un thème que l'on peut dire «bateau», puisqu'il s'agit de «l'eau, vie et animation des jardins». Cela nous vaut de beaux bassins, dont l'un est une véritable pièce d'eau. /LBY

Floris 2002, ouverture cet après-midi à 14h, jusqu'à 22h; jeudi 16h-22h; vendredi 10h-22h; samedi 10h-22h; dimanche 10h-18 heures. 2002 roses seront offertes au public. Entrée libre. Bus gratuit: ligne 3 Ville-Polyexpo et retour

Gauche et droite unanimes

Présidentielle ■ La réaction des élus locaux suite au premier tour et à l'approche du 5 mai est sans ambiguïté



Quatre jours du second tour de l'élection présidentielle, les élus du Haut-Doubs semblent vouloir porter le même message à tous les électeurs. Hier soir à Vercel, les élus de la majorité départementale se réunissaient à l'appel de Claude Girard, président du Conseil général du Doubs, et des trois sénateurs du département dont l'UDF Jean-François Humbert, appelant «les maires, les adjoints, les conseillers municipaux, les parlementaires et l'ensemble des habitants du Doubs à témoigner de leur attachement à la liberté, à l'égalité et à la fraternité françaises», donc en clair, à voter Jacques Chirac dimanche.

Manifs du 1er Mai

Les manifestations d'aujourd'hui dans l'ensemble du département (voir notre édition d'hier) devraient porter le même message, à savoir faire barrage au Front national de Jean-Marie Le Pen. Gauche et droite républicaine sont donc à l'unisson jusqu'à dimanche. Le maire de Pontarlier, Patrick Genre, se veut confiant malgré les

17,48% réalisés par le candidat Le Pen au premier tour dans la capitale du Haut-Doubs. Selon lui, «il y a quand même à Pontarlier 83% des électeurs qui n'ont pas voté pour Le Pen. Un voyant s'est allumé, les gens ont dit: «On n'est pas content de notre sort.» Ils ont adressé un signal d'alarme par l'urne, qui implique pour les élus un devoir d'autoréflexion. Pour la suite, je fais confiance aux électeurs.»

Même son de cloche chez un des leaders socialistes du Haut-Doubs, Christian Bouday, où dans sa commune de La Rivière-Drigeon, le FN a dépassé les 20% de suffrages exprimés. Déception d'une part, courageuse autocritique

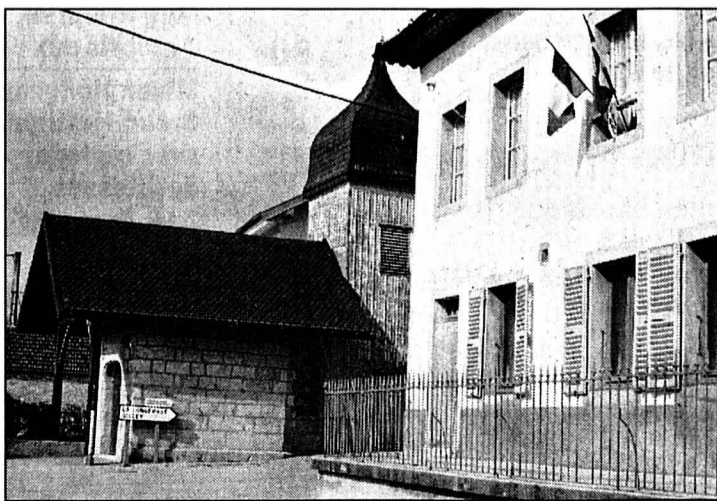
d'autre part, ses sentiments sont sans ambiguïté: «Ce qui s'est passé le 21 avril, c'est un vote imbécile et grotesque car ici, nous n'avons aucun problème sérieux, les gens vivent bien, il n'y a pas de problème d'immigration. C'est grave de jouer comme cela avec la démocratie. C'est pourquoi en cette fin de semaine, l'élection est selon moi un référendum pour la République. Je voterai Jacques Chirac comme le seul candidat républicain. Nous n'avons pas le choix, j'appelle tout le monde à voter Jacques Chirac, je le fais avec un certain courage je crois. Maintenant, ce n'est pas le tout de pleurer à cause du vote Le Pen, il faut faire son autocritique. On a eu à faire à une gauche gâtée, une

gauche d'appareil, pas assez proche des gens. Il faut maintenant que la gauche revienne à ses vraies valeurs. Ce vote déplorable aura peut-être au moins le mérite d'être salutaire pour l'ensemble de la classe politique.»

Désarroi perceptible

Dans les villages où sont élus une majorité de maires sans étiquette, le désarroi était également perceptible à l'issue du premier tour. Ville-du-Pont arrive en tête des communes lepénistes avec 28,90% des suffrages pour le candidat extrémiste. «Au dépouillement, nous avons été très surpris, moi le premier. Je sens que ce sont plutôt les jeunes qui se sont exprimés en masse pour Le Pen. Ils ont voulu envoyer un avertissement, un vote de sanction. Quoi qu'il en soit, il faudra que les prochains gouvernements tiennent compte de ce vote. S'ils ne prennent pas des mesures dans les cinq ans qui viennent, ça va être très grave», commente le maire Pierre Bournez.

Les positions pro-Le Pen restent rares. Seul le conseiller général Claude Vermot assume son soutien d'avant premier tour au leader du FN. Une attitude qui lui a valu, hier, son exclusion des rangs de la majorité départementale par Claude Girard. /JFH



Le Pen a recueilli 28,90% des voix à Ville-du-Pont, record du Haut-Doubs.

PHOTO HAUSER

Pas avant juin!

Paysans ■ La prochaine audience du procès reportée

Le procès des 46 agriculteurs prévenus de violation de domicile et de contrainte prend une certaine ampleur. Alors qu'il semblait que le président Alain Ribaux n'entendait pas voir l'affaire traîner, la prochaine audience n'aura pas lieu avant début juin. Le juge a proposé aux avocats une date entre le 3 juin et le 10 juillet. Du coup, la deuxième séance prévue le mercredi 8 mai a été annulée.

Hier au Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds, les derniers prévenus ont été interrogés. Tous ont confirmé que la police ne leur avait jamais déclaré que leur action était illégale. Fernand Cuhe reste le seul accusé qui n'a pas été encore entendu. Le secrétaire d'Uniterre répondra aux questions du tribunal lors de la prochaine audience.

Il pourrait ne pas être le seul. Un de ses avocats nous a confirmé qu'il avait demandé notamment l'audition comme témoins des responsables de Coop et de Migros. L'avocat du premier plaignant ne s'est pas opposé à la comparution

d'un membre de la direction de Coop. A l'ouverture du procès lundi, la défense avait déploré le fait que les représentants des distributeurs présents au tribunal «n'avaient pas qualité pour déposer ou retirer une plainte voire entrer en matière sur une conciliation».

Selon l'ATS, le vice-directeur de l'Office fédéral de l'agriculture Christophe Darbellay pourrait aussi se retrouver à la barre. Il «devrait confirmer les propos sévères qu'on lui prête généralement sur le rôle de Coop et de Migros dans la formation des prix». Le conseiller d'Etat Bernard Soguel pourrait aussi être entendu. Il s'était rendu à La Chaux-de-Fonds pour rencontrer les auteurs du blocage de la centrale de Coop. Le juge est compétent pour prendre une décision sur les demandes de la défense.

Rappelons que le ministère public requiert 1500 fr. d'amende contre 45 des prévenus et 3000 fr. contre Fernand Cuhe pour sa participation au blocage de deux centrales de distribution de La Chaux-de-Fonds et de Marin. /dad



Fernand Cuhe n'a pas encore été entendu au Tribunal de police.

PHOTO GALLEY

Donner aux joutes l'éclat d'un festival

Conservatoire ■ Concours suisse de musique 2002

Le Conservatoire des Montagnes accueille l'édition 2002 du Concours suisse de musique pour la jeunesse. Inaugurée en 1975 à Zurich la manifestation se déroule chaque année en un lieu différent.

Le concours 2002 a été ouvert aux cordes, flûte, hautbois, saxophone, clavecin, ensembles de cuivres, piano à quatre mains, ainsi qu'aux ensembles «Musique contemporaine postérieure à 1950». Près de 125 musiciens, de 12 à 20 ans, retenus lors des épreuves régionales, tenteront la distinction nationale.

Afin de donner à ces journées l'éclat d'un festival, le Conservatoire ouvrira la manifestation jeudi soir au MBA par un concert extraordinaire, suivi d'autres réjouissances selon l'horaire ci-dessous.

Musée des Beaux-arts. Jeudi 20h30, dans un contexte pictural de choix, le

chœur et l'orchestre du Conservatoire, dirigés par Nicolas Farine, et l'Atelier de musique contemporaine de Mireille Bellenot présenteront un programme haut de gamme.

Salle Faller. Vendredi 20h30, l'Ensemble de trompettes du Conservatoire du Vorarlberg (Autriche) et le quatuor à cordes Matangi, venu de Hollande, seront pour la première fois dans la région.

Concours. Ouverts au public, entrée libre. Vendredi, salle Faller de 9h30 à 12h15, de 15h à 17h30. Salle de musique de 9h30 à 12h15, de 15h à 17h30. Musée des Beaux-arts de 10h30 à 12h30, de 13h à 16h45. Samedi, salle Faller de 10h30 à 11h15, de 13h à 16h15. Salle de musique de 11h à 13h20, de 14h30 à 16h. Musée des Beaux-arts de 10h à 12h50, de 15h à 17h30. Dimanche, salle Faller à 12h15, concert des lauréats. /ddc

Non à une fusion avec Neuchâtel

Assemblée générale ■ Le TCS section Jura neuchâtelois affirme vigoureusement son autonomie. Un regroupement affaiblirait sa représentation au sein des instances dirigeantes

Par
Claire-Lise Droz

Non à une fusion avec la section Neuchâtel! Par une écrasante majorité (118 oui contre 4 non) l'assemblée du TCS section Jura neuchâtelois a accepté lundi soir, lors de l'assemblée générale à la salle Dixi, une déclaration affirmant l'autonomie de la section (voir encadré). Le président Delson

Diacon a rappelé que, lors de l'assemblée générale du 4 mai 2001, la section Neuchâtel du TCS avait accepté une motion afin d'obtenir que la section Jura neuchâtelois soit réunie à elle par fusion. « Cette décision unilatérale, prise sans consultation préalable, est à qualifier d'ingérence irrespectueuse ». Delson Diacon a souligné qu'un regroupement affaiblirait la représentation de la section Jura neuchâte-

lois au sein des instances dirigeantes. L'idée d'une fusion avait d'ailleurs été refusée unanimement par le comité, qui avait également accepté à la majorité la déclaration votée lundi soir.

C'était le point fort de cette assemblée à laquelle ont assisté de nombreuses personnalités, dont le président d'honneur Pierre Aubert.

La section se porte bien, comme le soulignait Delson Diacon, avec un effectif de 15.133 membres, soit une augmentation de 1,9%, recoupant un bassin de population de 53.000 âmes. « Le résultat est formidable! » Elle recense 73 nouveaux supervétérans (50 ans d'affiliation).

Des tests au Locle

La section s'implique depuis longtemps dans la prévention routière. Preuve en est la somme de 17.000 fr. consacrée l'an dernier à la réfection du jardin de circulation du parc Gallet, à La Chaux-de-Fonds, une campagne de la police cantonale contre l'alcoolisme au volant, divers matériels destinés aux

écoles... Concernant la commission des juniors, qui œuvre dans le même sens, 48 jeunes ont suivi les cours. La commission technique a mis sur pied, en collaboration avec la section Neuchâtel, une organisation dont la structure permet de réaliser, de manière indépendante, des contrôles techniques au centre TCS de Fontaines. Les premiers contrôles ont été concluants: pour 2002, deux séries de tests sont agendées les 20 et 21 juin à Fontaines. Ces tests se feront certainement au Locle cet automne. La prochaine journée des familles aura lieu le dimanche 25 août.

L'assemblée a encore approuvé les comptes, bouclant avec un bénéfice d'un peu plus de 8700 francs, et un budget 2002 prévoyant un bénéfice de 1000 francs. Les cotisations sont inchangées.

Vers le 75e

Au chapitre des élections, Delson Diacon a chaleureusement remercié un membre du comité pour ses 20 ans de fidélité, Henri Jeanmonod, et a accueilli un nouveau



De gauche à droite, Laurent Kruegel, commandant de la police cantonale, René Germanier, commandant de la gendarmerie cantonale, Delson Diacon, président de la section Jura neuchâtelois du TCS, et Pierre-Alain Gyger, commandant de la police locale de La Chaux-de-Fonds. PHOTO DROZ

membre au comité, Jean-Marc Jaquet, de La Chaux-de-Fonds, enseignant au secteur auto du Cifom.

Le président Delson Diacon (entré dans la section en 1964!) a été réélu par acclamations. Egalement réélu, le vice-président Jean-Daniel Kramer, Michel Deruns, An-

dré Frass et Noël Froidevaux.

Un seul point a été évoqué dans les divers: celui de réduire la vitesse autorisée sur les autoroutes et routes nationales. « Le TCS juge cette proposition inadéquate », a répondu Delson Diacon. Enfin, rendez-vous a été pris pour 2003, année des 75 ans de la section. /CLD

Acte d'affirmation

La déclaration votée lundi soir stipule notamment que: « Nous affirmons notre attachement à la section Jura neuchâtelois, section autonome au sein de l'association du TCS, et dont le siège est à La Chaux-de-Fonds. Nous confirmons en cela l'acte de constitution de la susdite section, fait à La Chaux-de-Fonds le 30 mars 1928 et reconnu par les instances compétentes de ladite association. Nous assurons notre assenti-

ment aux statuts qui régissent ses activités, délimitent territorialement ses compétences et sauvegardent les intérêts de ses sociétaires (...). Nous appelons au respect du caractère d'unité indéfectible et d'autonomie de la section Jura neuchâtelois mais attestons de notre disponibilité de collaboration au sein de l'association du TCS ».

Cet acte d'affirmation parviendra à toutes les instances constituantes et dirigeantes du TCS. /cld

Relookés de pied en cap

Les Ponts-de-Martel ■ Le club d'accordéonistes Victoria inaugure de nouveaux uniformes



Bel ensemble et belle allure pour des accordéonistes qui ne manquent pas de pep. PHOTO LEUENBERGER

Victoria! Le nom même du club d'accordéonistes, qui réunit des musiciens de la vallée de La Sagne et des Ponts, colle parfaitement à l'esprit qui l'anime. Vaillamment, dans une discipline musicale souvent délaissée, parfois déniée par la jeunesse, celui-ci poursuit sa route, intégrant d'ailleurs régulièrement de jeunes membres formés au sein du «petit club». Une école de formation musicale au sein de laquelle sa directrice, Josiane Perret, «accueillera avec plaisir de nouveaux joueurs.» Avant les prestations de ces jeunes joueurs, les aînés ont attaqué avec entrain leur concert annuel, présenté récemment à la salle de paroisse des Ponts-de-Martel.

Nouvelles tenues

La marche interprétée en lever de rideau, sous la baguette du directeur, Pierre-André Currit, a d'emblée

donné le ton à cette soirée qui fut marquée d'un événement particulier, témoignant d'une autre manière de la belle vitalité de cette société, puisque ses membres ont inauguré leurs nouveaux uniformes. Une tenue sobre, mais élégante et surtout pratique. Composée d'un gilet aux teintes foncées et d'un sympathique aspect légèrement rutilant avec une jupe mi-longue pour les dames et un pantalon pour les messieurs. Une chemise claire identique pour les uns comme pour les autres, avec baudrier sur le col, est passée sous le gilet. Un bel aspect d'ensemble.

Fidèles membres

Dans son message d'introduction, le président, Gilles Perrinjaquet, a d'ores et déjà rappelé l'organisation du Bal des foin, les 27 et 28 juillet prochain, que le club Victoria organise régulièrement, et de longue date, à pareille

époque de l'année. Il a par ailleurs félicité deux fidèles membres, soit Esther Schneider pour 10 ans d'activité et surtout le directeur, Pierre-André Currit, qui compte 20 ans de présence au sein du club. Autant d'années qu'il nous dirige «avec un brin d'humour et beaucoup de patience». Le président lui a souhaité bonne route pour ces vingt prochaines années.

Quittant leurs instruments à l'issue de la partie musicale, certains membres ont retrouvé les planches pour assurer la partie théâtrale, sous la forme d'une petite comédie en deux actes «Quand allons-nous marier?». Un scénario où quiproquos et rebondissements drôles ne manquaient pas. /jcp

Cette soirée musicale et théâtrale, suivie d'une party animée par Jean Ruchti, sera redonnée samedi 4 mai, à 20h15, à la salle communale de La Sagne

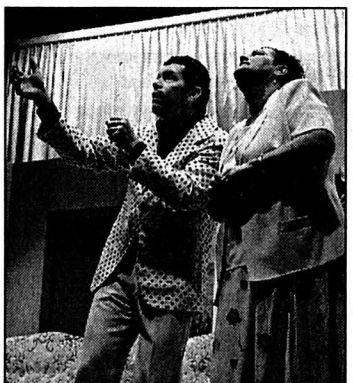
CASINO

La Beline et l'amour fou

La Beline, troupe de théâtre amateur de Gorgier qui entretient des relations d'amitié avec la Littéraire du cercle de l'Union, vient présenter au Locle «L'amour fou», une comédie bien ficelée aux dialogues cocasses d'André Roussin, mise en scène par Cédric Laubscher. L'histoire? Elle présente une famille bien sous tous rapports qui va perdre sa tranquillité le jour où un bel homme, bien lui aussi sous tous rapports, tombe éperdument amoureux de madame et va user de maints stratagèmes pour la persuader de le suivre. La sage épouse ne comprend rien à ce qui lui arrive, et c'est sa fille qui lui apprendra les règles du jeu amoureux.

Mais cela restera-t-il un jeu? Comment la famille va-t-elle gérer ce tourbillon imprévu? La Beline, aujourd'hui affiliée à la Fédération suisse des sociétés de théâtre amateur, ne cesse d'étoffer sa tournée annuelle, afin de couvrir bientôt tout le territoire neuchâtelois. /cld

«L'amour fou», par La Beline, samedi 4 mai à 20h30 au Casino. Réservations: Frutiger Confection, Le Locle tél. 032 931 17 20, le matin



Un tourbillon amoureux imprévu... PHOTO SP

SOCIÉTÉS LOCALES

AMIS DE LA NATURE ■ Chalet des Saneys: les 4 et 5 mai, gardien O. Gsteiger.

CAS SECTION SOMMARTEL ■ Samedi 4 mai, initiation à l'escalade. Samedi 5 mai, nettoyages à Roche-Claire. Gardiennage au Fiottet: 4 et 5 mai, Fr. Matthey, L. Berthoud. Gardiennage à Roche-Claire: 4 et 5 mai, B. Buffe, L. Schneider. Groupe des aînés, tous les lundis, 18h, café Central.

CLUB DES ACCORDÉONISTES LE LOCLE ■ Répétitions le mardi de 19h30 à 21h30 au Cercle de l'Union, rue M.-A. Calame 16. Renseignements: Lucette Evard, directrice, tél. 926 91 93.

CHŒUR MIXTE CATHOLIQUE LE LOCLE ■ Répétition tous les jeudis soir de 20h à 22h dans la salle des Chevrons à Paroisse. Pour tous renseignements: tél. 936 10 03.

CLUB JURASSIEN ■ Mercredi 1er mai, Romainmôtier - Gorges du Nozon - Pierres à Ecuellen - La Praz. Départ place Bournot à 8h30.

CONTEMPORAINES 1924 ■ Réunion le 8 mai à 14h au restaurant de l'Union.

EN BREF

ANCIENS DU VERGER ■ Heures retrouvées. Les organisateurs de la récente rencontre des anciens élèves de l'école du Verger sont heureux: en effet, 48 participants (huit anciens élèves étant excusés) ont assisté à ces retrouvailles assorties d'un succulent repas servi avec soin et dans la bonne humeur, au Jet-d'Eau. /comm

LES PONTS-DE-MARTEL ■ Au Club des aînés. Un voyage au Cap Nord, assorti d'une vidéo, est proposé au Club des aînés par René Haldimann, demain. La séance a lieu à 14h30, précédée du culte à 14 heures. /comm



Depuis lundi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS n'est pas intervenue sur le territoire du Locle. /réd

L'ARÉGION PRATIQUE

URGENCES
■Police: 117.
■Urgence-santé et ambulance: 144.
■Feu: 118.
■Permanence médicale: 032 931 10 17 et médico-chirurgicale: 032 931 10 17 ou hôpital 032 933 61 11, du lundi au vendredi de 8h à 18h.
■Pharmacie de service: Mariotti, Grand-Rue 38, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).
Dentiste de garde: 032 931 10 17.
■Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES
■Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9-11h.

AGENDA
AUJOURD'HUI
■Place du Marché Dès 10h, fête du 1er mai.
■Place Bournot-Andrié A 15h, représentation du cirque Starlight.
■Musée des Beaux-Arts Exposition de photographies de Xavier Voirol. A 20h, «Ressources humaines», film de Laurent Cantet.
■Centre-ville Dès 14h30, sens unique sud, passage du Tour de Romandie (Caravane publicitaire et coureurs).
DEMAIN
■Musée des Beaux-Arts Exposition de photographies de Xavier Voirol.
■Casino A 20h30, La Haute Cime, one man show de Marc Donnet-Monay.
■Maison de paroisse A 18h30, «Des mots sur les maux». Le pasteur Eric McNeely aborde la souffrance et le mal.

valable dès le 01.05.2002

Tout simplement avantageux

Fraises
douces et
aromatiques,
d'Italie
500 g



2.20



3.95



•Raisin bleu "La Rochelle"
•Raisin blanc "Dauphine"
d'Afrique du Sud
kg



Just-a-Minute
•Cordon bleu de poulet
2x130 g 6.40

•Escalopes de poulet
2x100 g 5.40

Fabriqués en Suisse
à base de viande
suisse

Demi-crème Floralp
250 g 3.60



4.95

•Lait entier UHT •Lait Drink UHT
4x100 cl



5.90

Valsler Classic, 6x150 cl



Vin rouge du Valais
Pinot Noir
2001
«Germidor»
75 cl

9.95



Vin blanc vaudois
Epses
«Montfalcon»
50 cl 7.95



Heineken, 6x50 cl 9.60

Nivea Sun
•Kids, IP25 200 ml
+ Hansaplast
20 pièces
•Lait, IP26
+ Après Soleil
2x200 ml
18.75



•Lait, IP12
+ Après Soleil
2x200 ml
12.95



Le Parfait au foie
200 g 2.95



Tempo
•Bleu 15x10 pièces
•Menthol •Aloe Vera
12x10 pièces
3.25



Nesquik, 2x1 kg
17.25



Somat dish-lav 2en1
•Tabs, 20 pièces
4.95
•Poudre, 1,5 kg
5.95

Feta corse
Fetabel
200 g

3.75

Emmi crème
4x125 g

1.60

Cereals Nestlé
•Fitness •Cini-Minis •Crunch
•Clusters •Nesquik
375 g

4.25

Mayonnaise Thomy
•au Curry, 185 g
•au Thon, 170 g

2.20

Thomy
Sauce Tartare
180 g

1.95

Veet Sensitive
Crème dépilatoire
100 ml

5.75



18/02 (f)

primo
visavis

SPECTACLES-LOISIRS

LES JEUNES BOUGENT!!!

Réunion du Parlement des jeunes
de La Chaux-de-Fonds

Ce soir à 19 heures au Restaurant du Caminetto
Projets en cours, nouvelles idées et discussions au rendez-vous

132-113340

DIVERS

Information
Mercredi 1er mai

Fermeture de nos bureaux de
La Chaux-de-Fonds et du Locle
Sortie du personnel

Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds 032 913 2655

UNITED COLORS
OF BENETTON.

NEW - NOUVEAU - NUOVO

COLLECTION
HOMMES

Avenue Léopold-Robert 23-25 - La Chaux-de-Fonds

IMMOBILIER

SERVICE DE LA GÉRANCE DES IMMEUBLES

A louer tout de suite ou à convenir à la Croix-Blanche 31
(immeuble subventionné) 2126 Les Verrières

1 appartement de 3 pièces (env. 94 m²),
2^e étage

1 appartement de 3 pièces (env. 84 m²),
3^e étage, mansardé

cuisine agencée, balcon + 1 place de parc intérieure

Loyer en rapport avec les revenus des locataires
(taxations fiscales de l'impôt fédéral direct).

Pour tout renseignement et location, s'adresser à:
Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel,
Gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel,
tél 032 889 64 90.

028-353156

A LOUER

LE LOCLE

Progrès 41

Appartement
de 4 pièces

A proximité des transports publics
Cuisine semi-agencée
Fr. 880.- charges et cablecom compris
A louer dès le 1er juillet ou à convenir
N° ISID 3268.01.003
S'adresser à Mme Froidevaux

SMH IMMEUBLES SA

Gérance immobilière • Grand-Rue 5
2400 Le Locle • Tél. 032 / 931 62 40
Composez le n° ISID sur
www.immostreet.ch/smh-leloclle
pour plus de détails.

132-113019

A LOUER

LE LOCLE

Envers 32

Appartement
de 5 1/2 pièces

Immeuble tranquille
Cuisine agencée, jardin, balcon
Fr. 1290.- charges comprises

A louer dès le 1er juillet ou à convenir
N° ISID 8920.01.002
S'adresser à Mme Froidevaux

SMH IMMEUBLES SA

Gérance immobilière • Grand-Rue 5
2400 Le Locle • Tél. 032 / 931 62 40
Composez le n° ISID sur
www.immostreet.ch/smh-leloclle
pour plus de détails.

132-112989



Injection gratuite

malades chroniques,
aider, là où personne
ne le fait plus.
dans sur
c.p. 30-289 986-6

LIGUE PULMONAIRE SUISSE

1^{er} MOIS GRATUIT

PRIX EXCEPTIONNEL !!!

A louer rue de Bellevue 2a/b + 4a/b
2400 Le Locle

1 studio Fr. 200.- + ac. Fr. 50.-
Div. 2 pièces Fr. 300.- + ac. Fr. 80.-
Div. 3 pièces Fr. 400.- + ac. Fr. 100.-
Div. 3 1/2 pièces Fr. 400.- + ac. Fr. 100.-
Div. 4 pièces Fr. 500.- + ac. Fr. 120.-

200 m de l'hôpital, vue imprenable. Cuisine agencée.
Appartements totalement rénovés
N'hésitez plus! Pour une visite, contactez:

Gersag Immobilien AG

Contact : Lun - Merc
8:00-12:00 13:00-17:00
Tel.: 041 371 10 52 Fax: 041 371 10 53
E-Mail: gersagimmo@bluwin.ch

Prévois ton avenir

viscom

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande • Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

Recrutez parmi...

...161 000 lecteurs!

L'EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

FENIN-VILARS-SAULES

Les impôts baissent

Le Conseil général de Fenin-Vilars-Saules a été tellement sensible lundi soir au bon résultat des comptes 2001 qu'il a décidé par voie de motion urgente de baisser le coefficient fiscal de dix points. Après une brève discussion, les élus ont fixé l'impôt communal à 78% du barème cantonal de référence, provoquant ainsi une baisse de 11% pour tous les contribuables. L'exécutif avait eu la précaution préalable de se renseigner sur les effets de l'introduction du nouveau système de taxation par le canton, et avait ainsi pu affirmer que cette baisse ne serait pas trop dangereuse pour les finances.

Le Conseil général a également adopté deux crédits, l'un pour la voirie et l'autre pour la construction d'un abris à Saules. Il a aussi, avec beaucoup d'émotion, pris congé de l'administrateur communal Jacques Gafner, qui quitte ses fonctions après 21 ans d'activité. /phc

LITTORAL PRATIQUE

AGENDA

NEUCHÂTEL

AUJOURD'HUI

■ Théâtre A 15 heures, au théâtre du Pommier: «A dos d'éléphant», d'Ahmed Belbachir, par le théâtre de la Poudrière.

■ Conférence A 18h15, à la faculté des lettres, salle R.E. 48: «Philosophie et ordre international: réflexions sur la théorie de John Rawls», conférence par Timothy O'Hagan, de l'University of East Anglia.

DEMAIN

■ Opéra A 20h30, au théâtre du Passage: «Carmen», opéra de chambre. Musique de Georges Bizet, par Diva Opera. Direction et piano: Bryan Evans.

■ Théâtre A 20 heures, au théâtre du Passage (petite salle): «Jacques et son maître», hommage à Denis Diderot, de Milan Kundera, par le groupe théâtral du lycée Denis-de-Rougemont.

■ Conférence De 8h30 à 10 heures, à la faculté des lettres, salle RN 02: «A Pochiavo nous sommes à l'avant-garde!... Ou quand de nouvelles connaissances modifient les identités», conférence par Francesca Poglia Milet, de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel.

■ Piano et contrebasse A 19 heures, à la salle de concerts du Conservatoire, fbg de l'Hôpital 24: audition d'élèves de la classe de Paul Coker, piano. A 19 heures, à la salle de rythmique du Conservatoire, Clos-Brochet 32: audition d'élèves de la classe de Noëlle Reymond, contrebasse.

LITTORAL

AUJOURD'HUI

■ Boudry Veillée gourmande avec un pousseignon, à 20 heures au Musée de l'Areuse. La soirée sera animée par Philippe Graef, en chanson et sur le thème de l'écologie.

■ Colombier «La Bohème», de Puccini sera interprétée par l'Avant-scène opéra à 20h à la grande salle.

DEMAIN

■ Saint-Aubin Concert du Longstreet Jazzband de Berne à la salle de spectacle à 20h dans le cadre de Berojazz.

■ Colombier Débat sur le thème du droit à l'avortement, organisé par le centre prévention et santé, rue Haute 21, à 20h15.

Le Vallon rase gratis!

Val-de-Travers ■ Dimanche, la population du canton est invitée à venir (re)découvrir un région au riche patrimoine

Par **Mariano De Cristofano**

Le Vallon rase gratis! Dimanche, la population du canton de Neuchâtel est invitée à venir (re)découvrir le Val-de-Travers. Chacun pourra accéder aux différents sites touristiques, ainsi qu'aux transports publics (lire encadré) sans bourse délier. Samedi, ce sont les officiels qui seront les hôtes du district. Avec deux inaugurations au menu, celle de la nouvelle rame des Transports régionaux neuchâtelois, arborant les couleurs et la célèbre fée du Val-de-Travers, et celle du «Voyage au pays des fées», un parcours ludique et sonore.

Cette fête de l'ouverture s'articulera en deux temps. Julien Spacio, secrétaire régional: «Pour samedi, nous avons envoyé 800 invitations. Actuellement, nous avons près de 120 inscrits. A l'issue des inaugurations, en gare de Saint-Sulpice, les invités se rendront au château de Môtiers où le compositeur Dominique Barthassat, qui a mis en musique le parcours so-

nore, donnera un concert. Le Conseil d'Etat sera présent. Dimanche, nous souhaitons que cela soit une journée populaire, festive et gratuite.»

Le but de ces journées? «Le Val-de-Travers possède un riche patrimoine. Nous voulons le faire découvrir, redécouvrir aux Neuchâtelois, aux élus et aux responsables cantonaux. Nous voulons montrer que la région est active et accueillante. En organisant cette fête avant l'Expo, nous présenteront une région où les habitants du Littoral pourront venir s'aérer. Le Val-de-Travers offre toutes les possibilités de loisirs et de détente», enchaîne le secrétaire régional. A l'interne du Vallon, la fête a permis de mettre en relation de nombreux prestataires touristiques.

Le parcours «Voyage au pays des fées» sera ouvert jusqu'au mois d'octobre, le week-end et le mercredi après-midi. «Sur les sites, des petites énigmes permettront aux visiteurs de retrouver la recette de l'elixir des fées. Et ce n'est pas la recette de l'absinthe», souligne Raymond, conceptrice du parcours. /MDC



Les mines de La Presta, un des sites à découvrir ce week-end et un des sites du «Voyage aux Pays des Fées».

PHOTO A-LEUENBERGER

L'énergie divise les élus

Chézard-Saint-Martin ■ Le Conseil général donne un préavis mitigé sur la poursuite de la participation à un label reconnu

La perplexité était de mise, lundi soir, dans les rangs du Conseil communal de Chézard-Saint-Martin devant le préavis donné par le Conseil général à la poursuite de l'expérience du label Cité de l'énergie, octroyé il y a trois ans à la commune. Les élus, par treize voix contre douze, ont souhaité que l'expérience s'arrête là, considérant en majorité que ce label n'apportait finalement rien à une politique énergétique très dynamique, menée par une commission depuis vingt ans. Les réalisations au village en matière d'énergie, avec une centrale de chauffe à distance et une mai-

son Minergie notamment, ne sauraient en effet donner l'image d'une localité peu sensible à cette problématique.

L'exécutif a souhaité consulter le Conseil général à ce sujet, non sans partager la division de la commission de l'énergie. «Nous avons constaté que le label n'apportait rien à notre politique énergétique, a expliqué le conseiller communal Francis Waechter. Dès lors, pourquoi continuer à passer du temps en représentation et payer une cotisation modique pour quelque chose qui nous est superflu? Son collègue Luc Favre a précisé que les thèmes débattus dans le cadre de ce label étaient «au-dessus de nos têtes».

Edith Samba (soc) a répliqué qu'il serait «mauvais d'abandonner cette carte de visite par rapport à tout ce qui a pu être réalisé». Un avis qui a pu être appuyé à titre personnel par Daniel Pellaton (lib-PPN), qui a précisé qu'il fallait encore se donner du temps avant de décider. Même si les travaux menés dans ce cadre étaient très accaparants pour des élus miliciens, face à des représentants de communes plus grandes qui y envoient des professionnels.

Abandonner le label Cité de l'énergie n'est pas une question financière à Chézard-Saint-Martin, tant la cotisation est modeste. Luc

Favre a précisé aussi que la commune passerait haut la main l'audit auquel elle doit s'astreindre tous les trois ans dans ce cadre. Le vote final a laissé planer le flou, la décision du Conseil général n'ayant finalement pas de force contraignante. Elle s'apparente à une prise de position.

Le Conseil communal a promis encore de réfléchir avant de trancher. Un abandon ne renierait de toute façon pas tous les efforts entrepris pour économiser l'énergie depuis 20 ans. Tout au plus s'agit-il d'une question d'image extérieure de la commune. /PHC

Inauguration ouverte à tous

Neuchâtel ■ Le chantier de l'espace de l'Europe touche à sa fin. La nouvelle configuration sera célébrée samedi



L'espace de l'Europe est présenté par la Ville comme un lieu «de qualité, à la fois fonctionnel et poétique».

PHOTO LEUENBERGER

Samedi qui vient, la Ville de Neuchâtel convie la population à l'inauguration de l'espace de l'Europe. Ainsi rebaptisée, celle que beaucoup appellent encore la place de la gare a été totalement réaménagée durant ces derniers mois. A l'origine de ces travaux – qui ont parfois rendu les lieux pour le moins chaotiques –, un concours international d'urbanisme a permis de réaliser un espace public «de qualité, à la fois fonctionnel et poétique», commente la Ville dans un communiqué.

L'inauguration débutera à 11 heures par les discours officiels, suivis du vin d'honneur «offert à toutes et à tous, Neuchâtelois, touristes et voyageurs».

Une formation musicale agrémentera cette rencontre. L'espace de l'Europe, porte d'entrée sud de la cité pour les voyageurs arrivant en gare de Neuchâtel, «se devait d'être réaménagé afin de pouvoir jouer pleinement son rôle à la fois d'échange, d'entrée à Expo.02, enfin d'ouverture sur la ville».

Selon le plan d'aménagement communal, l'espace de l'Europe est le centre de ce que l'on appelle le pôle de développement stratégique de la gare, comprenant l'Office fédéral de la statistique (OFS), avec sa tour actuellement en construction, et le nouveau quartier pilote Eco-parc, consacré au développement durable. /comm-pho

CERNIER

Rallonge acceptée

Plusieurs nominations figureraient à l'ordre du jour du Conseil général de Cernier, qui a siégé lundi soir. Suite à la démission du conseiller communal Didier Gretillat (PRD), le législatif devait désigner un remplaçant prêt à entrer en fonction dans cinq semaines. A l'invitation des radicaux, le parti de l'Entente communale a proposé une candidature, celle de Catherine Schwab. Aucun autre prétendant n'étant en lice, l'assemblée a élu la candidate par acclamations. Du coup, l'exécutif de Cernier est passé à une majorité féminine, avec trois femmes et deux hommes.

Thierry Margueron et Sophie Aquillon avaient présenté leur démission à la commission culture et loisirs; ils ont été remplacés respectivement par Jacques-André Perret (Entente) et Pierre Wermeille (soc). Patricia Villat (lib-PPN), pour sa part, prend la place de Sylvia Russo-Cuche, qui quitte la commission de rédaction du «Bulletin des autorités». Quant à la place que Thierry Margueron occupait à l'assemblée générale de la LIM, elle n'a pas encore été repourvue.

Après avoir accepté un crédit d'investissement de 220.000 francs en juin 2001, basé sur un devis de 1999, pour équiper le nouvel espace d'habitation de «La Forchoux-Mantel» (32 logements), le Conseil général devait se prononcer sur une rallonge de 70.000 francs. Explication de l'exécutif: lors de l'élaboration des plans de quartier, il a fallu prolonger les routes de desserte, et par conséquent augmenter les surfaces et longueurs de chacun des projets.

Le devis a donc été révisé à la hausse. Libéraux, radicaux et socialistes ont estimé ce crédit nécessaire et recommandé son adoption. Mais Florian Guenat (Entente) s'est élevé contre. Au vote, le montant a été massivement accepté par 22 oui contre un non et deux abstentions.

Bon bénéfice

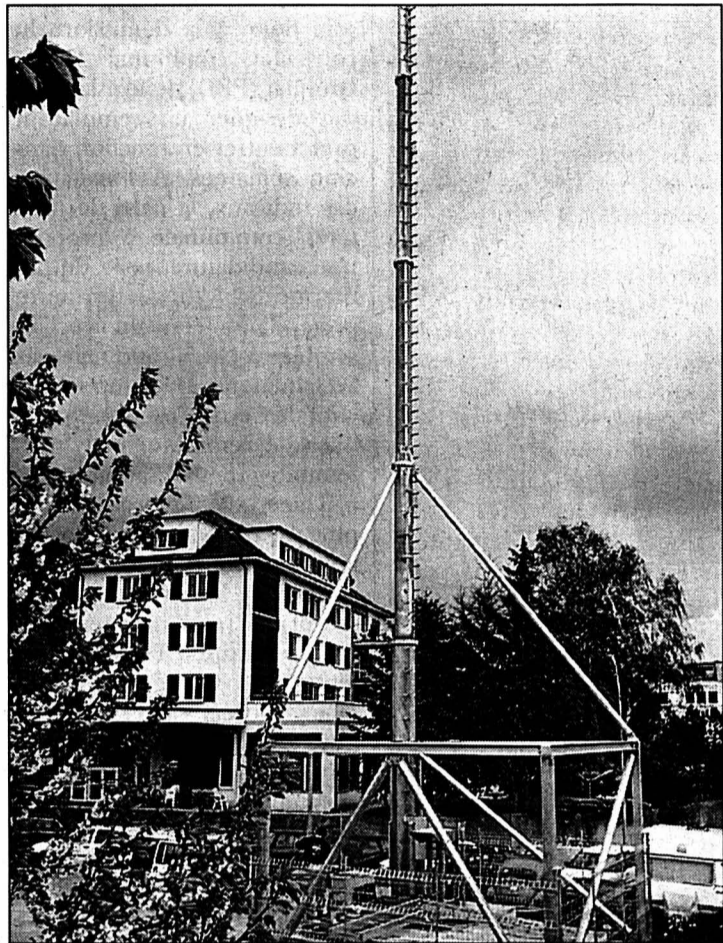
Autre affaire de sous examiné par le Conseil général: les comptes 2001 qui ont été analysés point par point. L'exercice est excellent, a souligné Didier Gretillat, puisqu'il a permis de dégager à la fois un bénéfice de plus de 70.000 francs et de pratiquer des amortissements de 530.000 francs, «très judicieux, vu le retard pris durant les années de crise». Les comptes ont été adoptés à l'unanimité. /BRE

EN BREF

MÔTIERS ■ Cautionnement approuvé. Le Conseil général de Môtiers a donné, lundi soir, son feu vert au cautionnement par la commune, à hauteur de 20.000 francs, d'un prêt à un couple de particuliers pour permettre la réouverture du commerce d'alimentation générale. L'objet a été approuvé, après un débat constructif, par huit voix contre cinq, et deux abstentions. Cette proposition de cautionnement fait suite à une motion socialiste, acceptée au printemps de l'an dernier, demandant des mesures «pour que le centre du village reste animé». /mdc

De la friture sur la ligne

La Neuveville ■ Les autorités font stopper la construction provisoire d'un mât pour antennes d'Orange communications SA. L'autorisation faisait défaut



Il n'a pas fallu plus de 48 heures pour exécuter les fondations et ériger le mât pour antennes GSM. PHOTO LEUENBERGER

Par
Santi Terol

«**L**orsque, en fin de semaine, j'ai découvert cette construction au bord de la voie ferrée, j'ai d'abord pensé qu'elle se trouvait sur le territoire communal du Landeron!» Pourtant, Vladimir Carbone, l'administrateur de La Neuveville, a dû se rendre à l'évidence: bien qu'aucune demande officielle n'ait transité par la commune, le mât érigé par Orange communications SA pour son réseau de téléphones portables est bel et bien implanté à La Neuveville. A la limite de la frontière cantonale, mais à La Neuveville tout de même.

L'urbaniste communal confirme qu'aucune demande n'a été déposée en vue d'obtenir un permis de construire. Dès lors, «comme cette construction a été menée à notre insu, nous avons fait arrêter les travaux dans l'attente qu'un permis de construire soit déposé», explique Nicolas Monnin.

Chez Orange communications, le service juridique ad-

met les faits tout en en relativisant la portée. Pour Peter Geiger, il s'agit d'une installation temporaire, qui ne durera que le temps de l'Exposition nationale, et qui par conséquent n'est pas soumise à autorisation. Son argument principal réside dans le fait qu'il s'agirait d'une construction mobile au sens de la loi, quand bien même la nature de l'ouvrage donne l'impression inverse. Ce mât serait à considérer comme l'équivalent, par exemple, d'un chapiteau de cirque. «Il existe plusieurs types d'installations. Certaines sont fixées sur des genres de chariots mobiles avec des câbles pour attaches. Mais, lorsque la place manque, nous devons faire des fondations. Personne ne peut s'opposer à cela. C'est tout à fait légal», martèle le juriste. Peter Geiger estime en outre que ce n'est qu'au-delà de trois mois que la demande d'un petit permis serait nécessaire.

D'autre part, l'homme de loi d'Orange observe que les délais sont très courts pour

réagir. «On ne connaît pas toujours le site qui sera trouvé. Et cela influe directement sur les autres installations et leur mise en service.»

L'argument semble peu porteur aux yeux de la préfète du district de La Neuveville. Barbara Labbé confirme qu'en deçà de trois mois, une installation mobile échappe au permis de construire. «Mais pour un mât de cette importance et les antennes, un permis de construire est indispensable». Tout en regrettant qu'un malentendu soit à l'origine de cette construction illégale, elle maintient son point de vue.

Notons, par ailleurs, que la construction de deux autres mâts pour antennes GSM est prévue dans le district. La première émane de Swisscom, qui désire poser une installation provisoire à Chavannes. La seconde provient d'Orange, qui veut installer un mât, fixe cette fois-ci, de 30 mètres à Lamboing. Là, les demandes de permis de construire ont été déposées. /STE

MOUTIER

Anton Menth quitte Tornos

Dans un communiqué publié hier, Tornos annonce la conclusion du débat qui a fait couler bien de l'encre au sujet de l'avenir du groupe: Anton Menth, directeur général et délégué du conseil d'administration, quitte son poste avec effet immédiat.

Un nouveau directeur général est entré en fonction en la personne de Pierre-Claude Jaquier.

Anton Menth reste membre du conseil d'administration de Tornos Holding SA jusqu'à l'assemblée générale, mais il renonce immédiatement à son poste de délégué, tout en restant prêt à mettre sa grande expérience au service de l'entreprise.

Pierre-Claude Jaquier travaille chez Tornos. Né en 1954, il a passé son enfance à Berne. Il est ingénieur en mécanique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et a suivi diverses formations supérieures en management, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Depuis 1980, il a acquis une solide expérience industrielle chez Bobst (recherche et développement, production, gestion de production, logistique, comptabilité, service après-vente, marketing), avant de diriger la création et la mise en route d'une nouvelle entreprise industrielle, à Shanghai. /réd

LES REUSSILLES

Le charretier est décédé

L'homme victime, lundi, d'un accident aux rênes d'une charrette tirée par un cheval est décédé hier matin.

Il circulait à bord d'une charrette, de la Montagne du Droit vers Les Reussilles, à 10h environ. Au lieu dit «Les Joux», sur un chemin vicinal traversant la forêt, son cheval s'est vraisemblablement emballé. Violentement projeté sur le sol, l'homme, âgé de 74 ans, n'a été découvert que vers 12h, par des connaissances qui s'inquiétaient de son retard. Il a succombé à ses graves blessures. /comm-réd

L'ARÉGIEN PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, Schneeberger, 032 487 42 48, jusqu'au 3.5. La Neuveville, de la Tour, 032 751 24 24, jusqu'au 5.5.
- Planning familial: tél. 032 942 24 55.

BIBLIOTHÈQUES

- Saint-Imier: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. Sonvilier: lu 17h30-19h30, me 16-18h. Renan: lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. Villeret: lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. Cormoret: ma 17h30-19h, je 17-18h. Courtelary: lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. Tramelan: bibliothèque communale, lu 17-19h. La Neuveville: lu-je 16-18h, sa 9-11h.
- Mémoire d'Ici: Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 032 941 55 55.

MÉDIATHÈQUE

- Tramelan: CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Tour de Romandie Arrivée de la première étape à Malleray, prévue vers 16h30; auparavant, animations diverses, notamment démonstration de vélo-trial à 14h30.
- Musique Scène libre à Espèce Noir, Saint-Imier, dès 20h30, sono, technicien et quelques instruments à disposition.

DEMAIN

- Tour de Romandie Départ de la deuxième étape, Bellelay, 12h25.
- Jazz-pop-rock Concert des élèves de la section jazz-pop-rock de l'Ecole de musique de Bienne, rue du Contrôle 26., 20h.
- Pro Senectute Jeudi vert à La Combe, rendez-vous gare de Péry, 13h15.

HANDICAPÉS

Un taxi à disposition dans la région

Dans le but de favoriser la mobilité de la personne handicapée, le Groupement d'action sociale du Jura bernois (GAS) met à disposition le service Taxi-handicap, qui peut être utilisé pour les déplacements familiaux, culturels ou de loisirs.

Les numéros pour atteindre le taxi: Saint-Imier et environs, 079 330 05 59; Bas-Vallon, 032 322 40 20; vallée de Tavannes, Moutier, Tramelan, 032 481 11 16 ou 079 444 74 47.

Sur présentation d'une carte de légitimation valable dans toute la Suisse, les utilisateurs bénéficient de tarifs très réduits. Le formulaire, pour cette carte, est délivré par Pro Senectute Jura bernois, à Tavannes, au tél. 032 481 21 20 (personnes en âge AVS) et de Pro Infirmis, à Bienne, au tél. 032 329 32 32. /comm-réd

Un instrument de caractère

Saint-Imier ■ Les possibilités de l'orgue de la collégiale une nouvelle fois en évidence

Deuxième concert d'inauguration du combineur: le fameux organiste François Delor interprétera, cette fin de semaine, des œuvres de Sweelinck, Boyvin, Franck et Alain.

L'orgue de la collégiale de Saint-Imier, instrument de conception moderne, inspiré de l'orgue classique français, n'est pas une pièce de musée. Il doit demeurer vivant et adapté aux besoins de la paroisse pour les cultes et les concerts.

Cet instrument de 40 jeux possède un caractère prononcé. Sa position au sol le rend très franc et puissant, il a un son très direct, vif, chaque tuyau est clair. Son tout nouveau combineur permet de jouer le répertoire romantique et contemporain avec plus de facilité. /comm-réd

Dimanche à la collégiale de Saint-Imier, à 17h30



François Delor, organiste de renom, sera en Erguël dimanche. PHOTO SP

Artistes en devenir invités

Saint-Imier ■ Le CCL projette pour cet été une exposition collective d'arts plastiques

Poursuivant sur la voie qu'il s'est donnée en matière d'expositions, à savoir de présenter au public des œuvres, des techniques et des approches artistiques très variées, le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier (CCL) souhaite organiser, cet été, une exposition collective d'arts plastiques. Cette manifestation vise à réunir des artistes en devenir, qui peuvent déjà se prévaloir d'une démarche personnelle, cohérente et maîtrisée, mais dont

les œuvres ne suffiraient pas (encore) à nourrir une exposition individuelle.

Ouverte à tous

Les candidatures sont ouvertes à tous, sur la base d'un portfolio à déposer ou envoyer au secrétariat du CCL. Des visites d'atelier sont également possibles, mais elles doivent être préalablement organisées avec le groupe expo du CCL.

Durant la première semaine de juin, la sélection

des dossiers sera effectuée sur la base de trois critères: démarche individuelle et cohérente, qualité technique et originalité.

Le Centre de culture et de loisirs se réserve le droit de renoncer à l'exposition ou d'en modifier le mode, selon la quantité et la qualité des dossiers déposés. /réd

Le délai de dépôt des dossiers est fixé au 31 mai prochain; l'exposition est prévue du 12 juillet au 15 août

EN BREF

COURTELARY ■ Du nouveau à la culture. Le Conseil municipal du chef-lieu a nommé Jean-Louis Augsburgier en tant que membre de la commission culturelle. Il succède à Rosmarie Schönenberg. /comm-réd

EXPO.02 ■ Quelle sécurité? La police cantonale bernoise, ainsi que tous les autres organismes concernés, tiendront une séance d'information à la population, lundi 6 mai, à 19h30, au palais des Congrès, à Bienne, concernant la manière dont ils appréhenderont la sécurité durant Expo.02. Les mesures préventives, notamment, y seront détaillées. Le public

pourra poser des questions. /comm

RENAN ■ La Ribambelle invite. A l'occasion de son 10e anniversaire, la garderie La Ribambelle invite samedi tous les enfants, dès deux ans, à une matinée de bricolage sur le thème «Notre village». Un thème qu'ils illustreront à l'aide de terre, papier, mâché et peinture, de 9h30 à 12h, à la laiterie. /comm-réd

COURTELARY ■ Mandat pour le syndicat bûcheron. L'abatage d'arbres, le long de la rivière, sera désormais effectué par le Syndicat des rives de la Suze et non plus par les voyers communaux. /comm

LE NOIRMONT
Convention collective au CJRC?

Par voie d'interpellation, Odile Montavon, pour le groupe POP et Combat socialiste, remet la pression sur le Centre jurassien de réadaptation cardiovasculaire (CJRC) du Noirmont. Elle demande que l'exécutif jurassien encourage la direction du centre franc-montagnard à signer une convention collective de travail (CCT) pour les employés de cet établissement. On sait qu'une telle convention vient d'être passée entre le CGH (Centre de gestion hospitalière) et les établissements cantonaux. Or, des négociations vont s'ouvrir pour le personnel des autres établissements hospitaliers (on songe notamment aux homes privés). La loi sur les hôpitaux prévoit expressément une CCT ou, à défaut, des conditions semblables. Le CJRC ne dispose cependant pas d'une CCT et ne participera pas aux négociations qui s'ouvrent. «Le Gouvernement jurassien devrait donc encourager une telle démarche», avance Odile Montavon qui, dans la foulée, reconnaît la bonne réputation et le bon travail réalisé dans l'établissement du haut du Noirmont. /mgo

Bagarre jouée au tribunal

Delémont ■ Depuis 1998, prévenus et plaignants continuent d'échanger des coups, aujourd'hui par avocats interposés

Par Victor Giordano

Le lendemain de Noël 1998, une violente bagarre s'est déroulée au café des Arts de Delémont, entre une vingtaine de clients en cours de soirée. Les causes n'en sont pas clairement établies, mais le motif est très probablement futile, à la suite d'une discussion. Après des mois d'investigation, la police a enfin pu mettre la main sur quelques protagonistes qui, après avoir longtemps nié, ont enfin admis avoir échangé des coups. En septembre dernier, après une longue instruction et un procès qui dura trois jours, deux Albanais ont été reconnus coupables de lésions corporelles graves et, en plus, de lésions corporelles graves dans un cas supplémentaire. Le tribunal de première instance leur a infligé des peines de prison avec sursis. L'un, qui avait aussi assené des coups à un jeune Prévôtois lors d'une autre altercation, lui cassant le tympan, a écopé de seize mois d'emprisonnement et de cinq ans d'expulsion du territoire suisse, avec sursis pendant cinq ans. Son comparse, ayant meilleure répu-



Une violente bagarre avait éclaté au café des Arts, à Delémont, le jour de Noël 1998. PHOTO BIST

tation, a, lui, écopé de 12 mois de la même peine, assortie aussi du sursis et de l'expulsion en cas de récidive. Ils devront en outre s'acquitter des indemnités de tort moral se montant à 17.000 francs aux quatre plaignants. Des frais judiciaires et dépens de 21.600 francs com-

plètent l'ardoise de cette bagarre.

Graves blessures

Les deux protagonistes condamnés ont fait appel de ce jugement et se sont retrouvés, hier, devant la cour pénale du Tribunal cantonal. Leurs deux défenseurs ont

mis en doute d'une part la gravité des lésions corporelles, ne reconnaissant que les lésions corporelles simples. Pourtant, un des plaignants, un sportif français, blessé par un cendrier lancé contre sa figure, est gravement défiguré à la lèvre supérieure. Le jeune Prévôtois a dû, lui, se faire greffer un tympan artificiel. Les deux défenseurs des prévenus ont mis en doute les indices de culpabilité, relevé l'absence de preuves et des contradictions dans le dossier et demandé des peines plus clémentes. Les défenseurs des plaignants, trois Français qui n'ont pas comparu hier, ont demandé la confirmation du jugement. Le substitut du procureur s'est rallié à cet avis, relevant que les prévenus avaient menti durant de longs mois en instruction et que le principal accusé avait même fait intervenir de faux témoins afin d'avoir des alibis l'inno-

centant. Vu le fossé qui sépare les deux manières de voir et d'interpréter le contenu du dossier de cette affaire embrouillée, la cour a préféré reporter son jugement. Il sera rendu demain, à 16 heures. /VIG

CHANSON
Véronique Pestel au Soleil

Chanson samedi prochain, à 21h, avec Véronique Pestel, et vernissage dimanche, à 11h, de l'exposition de Félix Brunner, au café du Soleil, à Saignelégier. Véronique Pestel a débuté à Lyon comme pianiste de bar dans les années 80. Ses premières chansons lui ont valu une reconnaissance rapide. Son premier CD, en 1992, «La parole de l'autre», puis «Laisser-sourire», en 1995, lui ouvrirent les portes de l'Olympia. C'est la même année qu'elle passa pour la première fois au Soleil, laissant une trace très vivante dans la mémoire du public. Ecrit entre lac et montagne, «Babels» se compose de treize chansons-comptines qui récapitulent avec aptitude le cycle des saisons... Véronique Pestel, la révolte à fleur de peau, est plus proche des cabarets de Montmartre que des plateaux de télévision. A redécouvrir. Le lendemain aura lieu le vernissage de l'exposition de Félix Brunner, un peintre né à Bâle en 1952, et qui travaille à Zurich. L'artiste a plusieurs expositions personnelles ou collectives à son actif, que ce soit à Bâle, Zurich ou en Italie. Il présentera des œuvres récentes, jusqu'au 2 juin. /mgo

Ferme convoitée
Les Breuleux ■ Nombreux amateurs pour Les Seignes



Après la ferme de La Theurillatte, la commune des Breuleux a décidé de se séparer de la ferme des Seignes (photo), située entre Le Peu-Girard et Le Noirmont. Cette ferme surplombe La Pautelle et se trouve en pleine nature, non loin d'un étang. Voilà une année qu'elle n'est plus habitée. Des dizaines de demandes de renseignements sont parvenues au bureau communal à son sujet et cinq offres d'amateurs sont tombées. Le Conseil communal en prendra connaissance avant d'arrêter les règles pour la vente. C'est en effet l'assemblée communale qui décidera en dernier ressort, certainement après les vacances estivales. PHOTO GOGNIAT

Des bornes aux origines de la famille Delavelle
«Ghete» ■ Le bulletin du Doubs vient de sortir de presse

Le bulletin «Ghete» du Doubs franco-suisse sort de presse. Dans un premier temps, André Petignat décrit la réalisation des premières centrales électriques sur le Doubs. «Depuis 1892, l'usine du Theusseret assurait l'éclairage du village de Saignelégier et son alimentation en eau. Une station de pompage à la source des Seignattes, en dessus des Pommerats, refoulait l'eau jusqu'au réservoir du Haut-du-Bémont. A la fin de l'année 1893, on inaugure l'usine de La Goule». Et de parler des nombreux projets de la ville de Porrentruy, notamment du barrage projeté en dessus de Soubey pour faire passer l'eau dans un tunnel de 3,5 km jusqu'à Ocourt. Le projet fera long feu...

En août prochain, lors de la sortie d'été, Guy Sichler fera redécouvrir les dernières bornes plantées entre l'évêché de Bâle et la France, en 1788, notamment au Chaufour. Deux mots, enfin, de la famille Delavelle, qui fait l'objet de la rubrique généalogique. Il s'agit d'une de ces nombreuses familles transfrontalières. Le Dr Louis Delavelle explique que son ancêtre, Pierre De La Velle (orthographe qui a prévalu jusqu'en 1792), était franc-montagnard avant de s'installer à Thibouhans, en 1653. Fondateur de l'abbaye de Bellelay, cette famille quitta le Haut-Plateau pour celui de Maïche, au 16^e siècle, lors du sac de Muriaux durant la guerre de Trente Ans. /mgo

EN BREF

ASUEL ■ Marché de printemps week-end. La Société d'embellissement Asubelle (pour le village d'Asuel) remet sur pied son marché de printemps. Celui-ci se déroulera samedi, dès 14h, et dimanche, dès 11h, à La Caquerelle. On y trouvera de nombreux stands de forains qui vendront, entre autres, plantons, fleurs, légumes et divers produits de l'artisanat. Un carrousel de petits trains et des promenades en char, tiré par Louna, seront au programme, sans oublier les spécialités du chef de cuisine du lieu et une petite buvette. /mgo

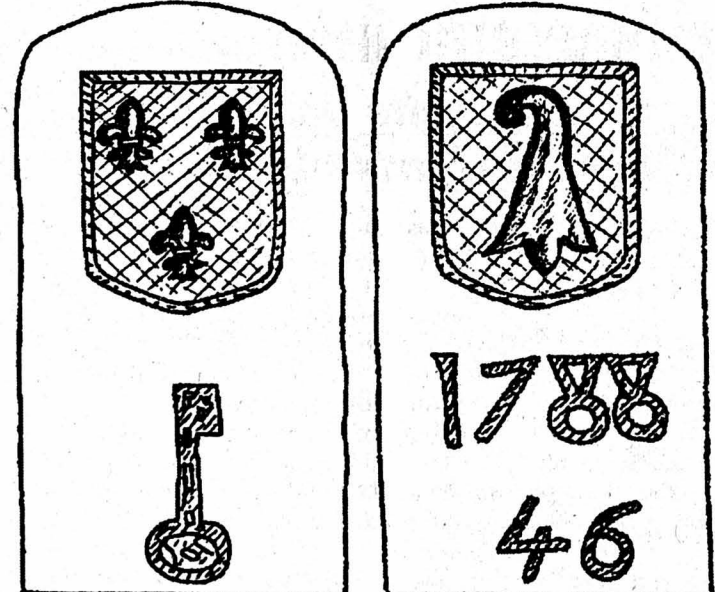
PORRENTROY ■ Légion d'honneur à l'abbé Schaller. Par décret, le président de la République française a décerné la Légion d'honneur à l'abbé Jean-Pierre Schaller, de Porrentruy. Déjà titulaire des

palmes académiques et docteur en théologie de l'Université de Fribourg et ès lettres de la Sorbonne, à Paris, il a enseigné la religion au lycée cantonal de 1959 à 1989. L'abbé Jean-Pierre Schaller a écrit une douzaine d'ouvrages de spiritualité et représenté le Vatican dans plusieurs conférences internationales. C'est un prédicateur écouté. /vig

JOURS FÉRIÉS ■ Neuf jours par an. Dans une motion, le député Jean-Pierre Petignat, PS, souligne que le 1^{er} Août est un jour férié officiel, depuis 1993. Voilà qui porte à neuf le nombre de jours fériés et payés dans le Jura. Or, la loi jurassienne sur les jours fériés n'a jamais été adaptée alors que les deux lois sur les auberges et les spectacles s'y réfèrent. Et le député de déplorer cet état de fait. /mgo

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES ■ Ambulances de Saignelégier: 144 ou 032 952 12 12. ■ Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12. ■ Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement. ■ Dépannages: Centrale, 032 955 14 12. ■ Taxis: piquet de nuit 032 951 21 18.	BIBLIOTHÈQUE ■ Le Noirmont: lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30. LUDOTHÈQUES ■ Saignelégier (Hôtel de ville): ma 15-16h30, je 16-17h30. Les Bois (salle de gymnastique): le 1 ^{er} lundi du mois 14h30-17h30. Les Genevez (salle de gymnastique): le 2 ^e mercredi du mois 13h30-14h30. Le Noirmont (nouveau collège): ma 15-17h. Les Breuleux (école primaire): le 4 ^e mercredi du mois 13h30-16h30.
CENTRE DE LOISIRS ■ Piscine: lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 032 951 24 74.	AGENDA AUJOURD'HUI ■ Fête Fête du 1 ^{er} Mai dès 11h45 à la halle-cantine de Saignelégier.



La borne du Chaufour (à gauche) se situe côté France, et celle de l'évêché de Bâle côté Suisse. DOCUMENT SP

PUBLICITÉ

FLORIS

4^E EXPOSITION HORTICOLE VITICOLE ET DES PRODUITS DU TERROIR

POLYEXPO LA CHAUX-DE-FONDS

DU MERCREDI 1^{ER} MAI AU DIMANCHE 5 MAI 2002

Hôte d'honneur: Ville de Genève (SEVE)

2002 ROSES OFFERTES

ENTRÉE GRATUITE
GRAND PARKING
RESTAURATION
DÉGUSTATIONS VIN ET PRODUITS DU TERROIR
ESPACE ENFANTS
CONCOURS

HEURES D'OUVERTURE

MERCREDI	1 ^{ER} MAI	DE 14 H 00 À 21 H 00
JEUDI	2 MAI	DE 16 H 00 À 21 H 00
VENDREDI	3 MAI	DE 14 H 00 À 21 H 00
SAMEDI	4 MAI	DE 10 H 00 À 21 H 00
DIMANCHE	5 MAI	DE 10 H 00 À 18 H 00

SAMEDI 4 MAI DE 10H00 À 21H00. GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS T.R.N. LIGNE 3 ET 33 VILLE-POLYEXPO ET RETOUR

132-112278/OUO



Situés sur le littoral neuchâtelois, nous sommes leader mondial dans la fabrication de petites pièces de précision en céramiques techniques. Notre succès nous oblige à renforcer notre équipe de vente et nous sommes à la recherche pour une entrée immédiate ou à convenir de notre futur(e):

Responsable de ventes pour les marchés d'«outre-mers»

Vous apportez:

- Une formation d'ingénieur ETS mécanique, micromécanique ou électrotechnique.
- Une solide expérience dans le domaine de la vente technique.
- Une personnalité ouverte et dynamique tournée vers le travail en équipe.
- Une parfaite maîtrise de l'anglais et du français (l'allemand est un plus).
- Une envie de voyager (30-40% de votre temps est consacré aux déplacements).

Vos tâches principales seront:

- La responsabilité des relations et suivis commerciaux de nos clients situés dans les pays d'«outre-mers».
- L'élaboration du budget de ventes en collaboration avec le Responsable Ventes/Marketing.
- La visite de nos clients.
- L'élaboration et le suivi d'offres.
- La prospection de nouveaux marchés.
- L'organisation et la participation à des foires et des expositions.

Nous offrons:

- Un environnement agréable où l'humain est placé au centre de nos préoccupations.
- Un travail varié, indépendant et stable.
- Un horaire variable.
- Des prestations sociales d'une grande entreprise.

Si vous êtes intéressé par ce poste, alors n'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier complet de candidature à: Maret S.A., Rue des Croix 43, 2014 Bôle.

028-353269/DUO

CIFOM
Centre intercommunal de formation des
Montagnes neuchâteloises

Direction générale
Rue de la Serre 62
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél 032 919 29 50
Fax 032 919 29 60

Poste complet de

Maître de pratique en mécanique

à l'Ecole technique du Locle

Tâches principales

Enseignement de la pratique d'atelier
Enseignement de la théorie dans le
domaine mécanique et micromécanique
Conduite de travaux de certificats

Compétences requises en

DAO-FAO
Usinage conventionnel et CNC
Contrôle qualité

Titres requis

Diplôme de technicien ET en mécanique
ou en micromécanique ou maîtrise
fédérale
Titre pédagogique (possibilité d'acquérir le
titre en cours d'emploi)

Entrée en fonction

19 août 2002

Obligations et traitement

Légaux

Renseignements

S'adresser à Monsieur Gérard Triponez,
directeur de l'Ecole technique, téléphone
032/930.32.32

Offres de service

A envoyer jusqu'au 15 mai 2002 à la
direction générale du CIFOM, Serre 62,
2301 La Chaux-de-Fonds, en joignant un
curriculum vitae, la copie des diplômes
obtenus ainsi que les documents d'usage.

Le poste est ouvert indifféremment aux femmes et aux hommes

132-113249/4x4

OFFRES D'EMPLOI

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

URGENT!
Nous cherchons
**Mécanicien moto ou voiture
qualifié**

Tél. 032 853 38 68. 028-362723/0UO

Restaurant-pizzeria
aux Brenets, cherche

CUISINIER et PIZZAIOLO

Entrée tout de suite.
Prendre contact avec
Mme Biffiger, tél. 079 769 39 10

132-113382

JUMBO COIFFURE

Boulevard des Eplatures 20
La Chaux-de-Fonds
Nous cherchons pour compléter notre
équipe sympa

Coiffeuse

Dames/Messieurs
CFC exigé.
Demander Francine. Tél. 032 926 63 63.

132-113381

Interiman
la passion de
votre réussite

Urgent Cherchons pour tout de suite OUVRIÈRE

Si vous êtes habile, manuelle et
bonne vue pour des travaux fins
aux brucelles et binoculaire.
Suisse ou permis valable.

Appelez sans tarder Pedro MARTINS
pour en savoir plus.

032 913 6000

Pedro.martins@interiman.ch
www.interiman.ch

Nos offres du mois sur: www.interiman.ch

Interiman
Av. Léopold-Robert 11, Case Postale
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032 913 6000

BAR Le Petit
Paladin.

Ouvert 7/7

Serre 101 - La Chaux-de-Fonds
engage tout de suite ou à convenir

Sommelières/ barmaids

De bonne présentation, afin de
compléter notre équipe jeune et dyna-
mique.

Prendre rendez-vous par téléphone au
032 913 85 51 ou avec le responsable
au 079 240 35 87.

132-113384

Cliquez sur: **SONDAGE**

- En page d'accueil, un nouveau sondage toutes les semaines.
- Une question, un choix multiple de réponses.
- Votez et consultez les résultats.
- Archives et listes détaillées des votes par sexes et tranches d'âge.
- Votre avis est intéressant, exprimez-le!

www.limpartial.ch

La GameCube arrive chez nous

Jeux vidéo ■ En proposant sa nouvelle console GameCube au prix le plus bas, l'objectif avoué de Nintendo est bien de concurrencer la Xbox de Microsoft: une bataille qui n'a rien d'un jeu

Par
Pascal Tissier

Officiellement, la nouvelle console de salon de Nintendo sera commercialisée, dès ce vendredi 3 mai, en Suisse et sur tout le continent européen. Un événement qui survient juste sept semaines après la très médiatique sortie de la Xbox de Microsoft. Handicapée par un prix douloureusement élevé, la Xbox est restée coincée dans ses starting-blocks. Pour éviter la chute, Microsoft s'est résolu, il y a une semaine, à réduire de 250 francs d'un coup le prix de sa bête de course (pour ne pas dire son lièvre). Mais voilà, la nouvelle vedette de Nintendo semble prendre un malin plaisir à camper le rôle de la tortue (celle de La Fontaine, bien sûr). Nintendo a volontairement retardé le départ de sa petite «bestiole» dans la course: la firme nipponne mise sur près de vingt ans d'expérience et un prix défiant toute concurrence (319 francs au catalogue) pour dépasser rapidement le «lièvre» de Bill Gates. Quoi qu'il en soit, la bataille com-

merciale qui va opposer Sony, Microsoft et Nintendo dès ce week-end n'a rien d'une fable. Il faudra certainement attendre les fêtes de fin d'année pour établir un premier bilan significatif de cette confrontation.

Du rêve en cube

Après la Nintendo Entertainment System (ou NES, 8 bits, 1983), la Super Nintendo (ou Super NES, 16 bits, 1990) et la Nintendo 64 (ou N64, 64 bits, 1996) voici donc la console de salon de la quatrième génération de la famille Nintendo: la GameCube. Surnommée Dolphin (dauphin) pendant toute la durée de son développement, la machine fut définitivement baptisée GameCube

le 24 août 2000, à l'occasion de sa présentation officielle lors du SpaceWorld de To-

kyo, le show annuel de Nintendo. La forme cubique de cette machine manque peut-être d'élégance, et son design est pour le moins austère, mais dans cette petite boîte de

150x110x160 mm (largeur, hauteur et profondeur) se cachent des trésors de techno-

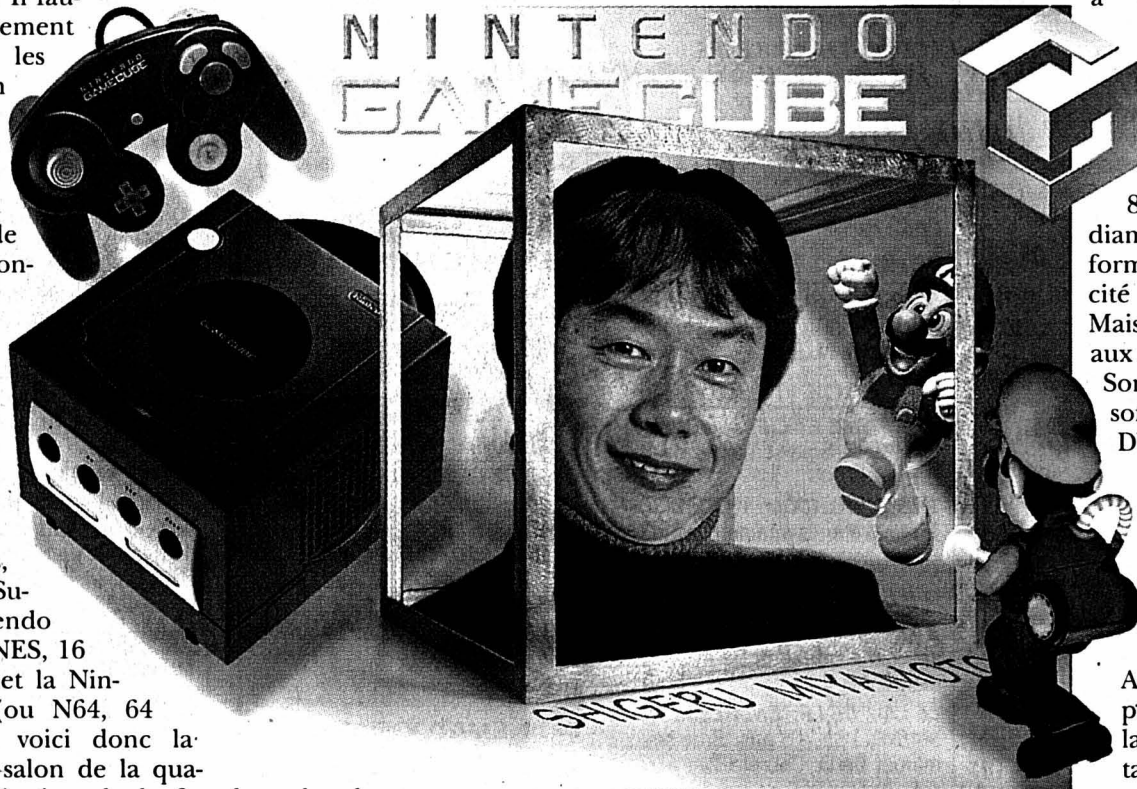
logie architecturés autour d'un processeur 128 bits: le Power PC Gekko. Ce minuscule cerveau fourni par IBM est cadencé à 405 MHz en technologie cuivre. Si esthétiquement Nintendo n'a pas cherché à proposer un objet high-tech, la firme japonaise a quand même abandonné (enfin!) le support cartouche pour des disques spécifiques de 8 cm de diamètre gravés au format DVD (capacité de 1,5 Giga). Mais contrairement aux machines de Sony et de Microsoft, la lecture des DVD-vidéo n'est pas prévue sur le cube de Nintendo. Par contre, il est possible de connecter une GameBoy Advance sur le port manette de la console et certains jeux permettent une interaction visuelle et sonore entre les deux machines.

La manette de Mario

Outre un encombrement minimum, des temps de

chargement ultra-rapides, et le prix le plus bas des machines de sa catégorie, la GameCube dispose d'un autre point fort: sa manette. Imaginée, dessinée et mise au point par Shigeru Miyamoto lui-même (le créateur de Mario, concepteur de tous les jeux phares édités par Nintendo), cette manette est parfaitement ergonomique. L'emplacement de chaque bouton, des sticks analogiques et des touches latérales est si bien réparti qu'il s'adapte sans aucun problème à toutes les mains. La GameCube peut accueillir quatre manettes, deux cartes-mémoire de 4 MB et peut être équipée d'un modem dédié à l'Internet et au jeu en ligne.

A l'écran, l'image affichée, la finesse des graphismes et la palette de couleurs n'a rien à envier à la concurrence: c'est parfait! Reste l'élément qui fait le succès ou la chute d'une console: ses jeux. Une vingtaine de titres seront disponibles pour la sortie de la GameCube: de quoi remplir cette même rubrique la semaine prochaine. /PTI



Des chansons sur tous les tons

Juniors ■ Un CD qui sait parler aux tout-petits

Des chansons, des chansons, et encore des chansons. Avec «Capucine et Capucin», le Genevois Gaëtan Cruchet livre une ribambelle de petites comptines charmantes ou rigolotes destinées à charmer les bambins à l'oreille musicale et, peut-être aussi, à leur apprendre les rudiments du solfège.

Pléines d'humour et de poésie, ces chansons entraîneront la jeunesse à travers bien des paysages. Chemin faisant, ils rencontreront divers personnages: Capucine et Capucin, qui «sont les plus heureux du monde entier», une vache nonchalante, qui fait du lait dans un pré, au son chaloupé du reggae. Une machine à laver dans laquelle tournent mélancoliquement chaussettes et pantalons...

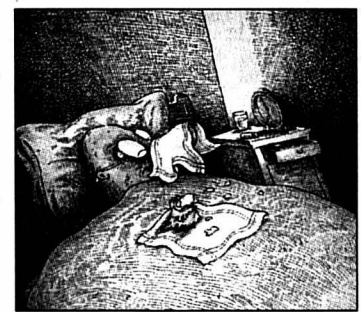
Diplômé du Conservatoire de musique de Genève en pé-

dagogie d'initiation musicale, Gaëtan Cruchet réunit ses talents dans ce petit album joyeux et coloré. Tout un bestiaire s'agite sur des mélodies qui puisent un peu dans tous les genres, du jazz à la techno, en passant par la guitare ou la valse viennoise.

Le tout comprend un CD et un livret illustré, qui présente les mélodies écrites ainsi que les paroles et quelques remarques didactiques simples. Ce qui permet aux enfants de déchiffrer par eux-mêmes les chansons et d'acquiescer quelques notions de solfège, qu'ils pourront expérimenter par la suite, puisque le CD contient aussi les versions instrumentales, et savourer les joies du karaoké. /SAB

«Capucine et Capucin», paroles et musiques Gaëtan Cruchet, éd. L'Oreille.

ENRAYON JUNIORS



ALBUM ■ Atchoum! Est-ce le rhume des foins ou celui des vents froids? On ne sait, mais le rhume qui fond sur

le pauvre Paul Schrimm parvient même à faire éternuer les maisons! Cet album se démarque à la fois par les illustrations de Norman Junge, au climat très particulier, et par son texte extrait des «Galgenlieder», un cycle de contes poétiques de Christian Morgenstern, qui fut aussi le traducteur d'Ibsen et de Strindberg. /dbo

«Le rhume», éd. L'école des loisirs, 2002.

Le palais des pas perdus

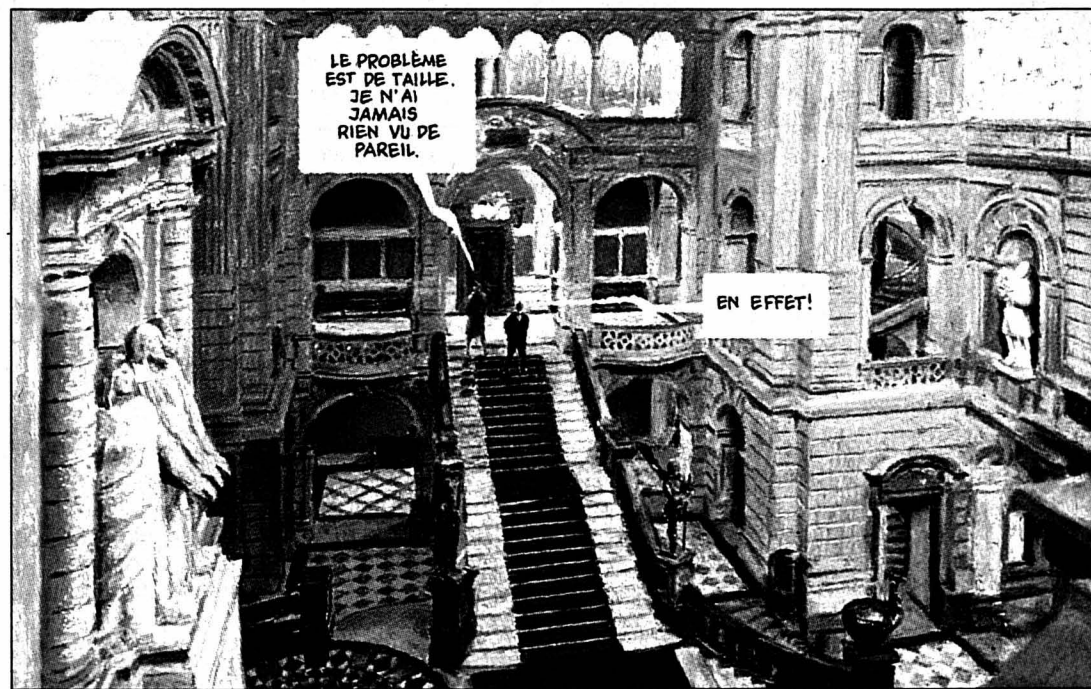
BD ■ «Blanc Mystère» nous emmène dans une curieuse enquête dans les couloirs du Palais fédéral à Berne. Drôle de voyage!

Par
Frédéric Maire

Symbole rebattu de la Confédération helvétique, l'imposant bâtiment vert sombre du Palais fédéral à Berne aura 100 ans cette année. A cette occasion, les services du Parlement ont demandé au dessinateur zurichois Matthias Gnehm et au scénariste lausannois Francis Rivolta de réaliser une plaquette commémorative plutôt originale: une bande dessinée publiée en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais). Bien évidemment, la BD ne raconte pas l'histoire du bâtiment conçu par Hans Wilhelm Auer et des nombreuses œuvres d'art qu'il contient (fresques, sculptures, vitraux, etc.); ces informations sont résumées dans un texte en fin d'ouvrage... L'album propose plutôt une drôle d'enquête policière qui sert de prétexte à une visite originale du prestigieux bâtiment.

On a volé les fresques du palais!

Monsieur Jacques et sa collègue Anna, amateurs de bons vins et de bonne chère, sont des détectives spécialisés dans le trafic d'œuvres d'art. Alors qu'ils terminent une affaire à Zurich, ils sont appelés en grand secret par une commission d'enquête des Chambres fédérales pour résoudre une affaire de la plus haute importance. A trois jours des festivités destinées à célébrer les 100 ans du Palais



Une enquête qui dévoile tous les recoins du Palais fédéral.

fédéral, les imposantes fresques qui ornent les salles et les couloirs du bâtiment disparaissent les unes après les autres! Dans les cadres et les moulures, il ne reste plus qu'une surface blanche, immaculée... Un sacré mystère! Impossible de tolérer une telle situation. Ainsi, M. Jacques et Anna se plongent dans le labyrinthe fédéral, de gauche à droite et de haut en bas. Mais sans succès... Jusqu'au moment où, se souvenant de la passion des Suisses pour la propreté et l'ordre, il leur vient une idée de génie!

Visite monumentale

L'espace monumental du Palais, ses statues, ses vitraux et ses fresques (même disparues) prennent bien évidem-

ment la première place dans cette BD. Le décor est un personnage en soi, qui s'harmonise plutôt bien avec le récit; cela d'autant plus que Matthias Gnehm figure les différents personnages avec un sens aigu de la caricature! Ses experts de la commission d'enquête fédérale feront sans doute sourire bien des députés... Son style surprend dans la mesure où son dessin en couleurs joue plutôt sur le flou, l'expressionnisme, ce qui contraste plutôt bien avec la pesante architecture du palais.

Malgré cela, avouons-le, les auteurs n'échappent pas totalement aux contraintes de la commande. Comme s'il fallait forcer le récit pour y intégrer tel ou tel point de vue,

l'album rappelle parfois une visite guidée dans les couloirs du palais et finit par s'effacer le long des couloirs des pas perdus.

Volontairement ou non, à l'exception d'une ultime et charmante pirouette finale, les auteurs ont bridé leur fantaisie, réduit à la portion congrue la dimension fantastique qu'une telle architecture pourrait proposer. En guise de comparaison, il n'y a qu'à se rappeler la brillante intégration de Porrentruy, Lausanne ou Bruxelles dans les «Cités obscures» de Schuiten et Peeters pour prendre conscience des limites de cet exercice. /FMA

«Blanc Mystère» de Matthias Gnehm et Francis Rivolta, Editions Payot, Lausanne

Coup de tonnerre sur la Romandie

Football ■ Ni Neuchâtel Xamax, ni Servette, encore moins Lausanne et Sion, n'ont obtenu leur licence en première instance. Même topo pour Lugano et Lucerne. Trois clubs de LNB sont aussi mal barrés

Par
Gérard Stegmüller

Le verdict de la Commission des licences est enfin connu. Comme il fallait s'y attendre, il est très sévère. Seuls six clubs de LNA ont passé l'examen. Soit Bâle, Grasshopper, Saint-Gall, Zurich, Young Boys et Aarau, qui ont obtenu une licence avec ou sans condition (la Commission s'est refusée à dévoiler ceux qui ont décroché la timbale sous quelques réserves). La Romandie est sous le choc. Aucun de ses quatre représentants n'a trouvé grâce auprès de l'instance présidée par le Tessinois Gianni Poncini et forte de cinq membres. Neuchâtel Xamax, Servette, Lausanne et Sion: hop, «couche» panier! Même rin-

cette pour Lugano et Lucerne.

En LNB, si Wil, Thoune, Delémont, Yverdon, Kriens, Bellinzona, Concordia, Baden et Etoile Carouge peuvent paivoiser, ce n'est pas le cas de Locarno, Vaduz et Winterthour, également recalés en première instance. Car tous ces «bannis» ont bien sûr la possibilité de recourir contre cette décision qui fera date dans les annales du football suisse. En effet, jamais la Commission des licences ne s'était montrée aussi vorace avec son scalpel. Les neuf clubs en question tenteront, dans les prochaines semaines, de séduire l'Autorité de recours présidée par Eugen Mätzler (12 membres). Celle-ci ne fera aucune concession et notifiera sa décision – irrévocable – au plus tôt le 1er juin. Pour cela, les

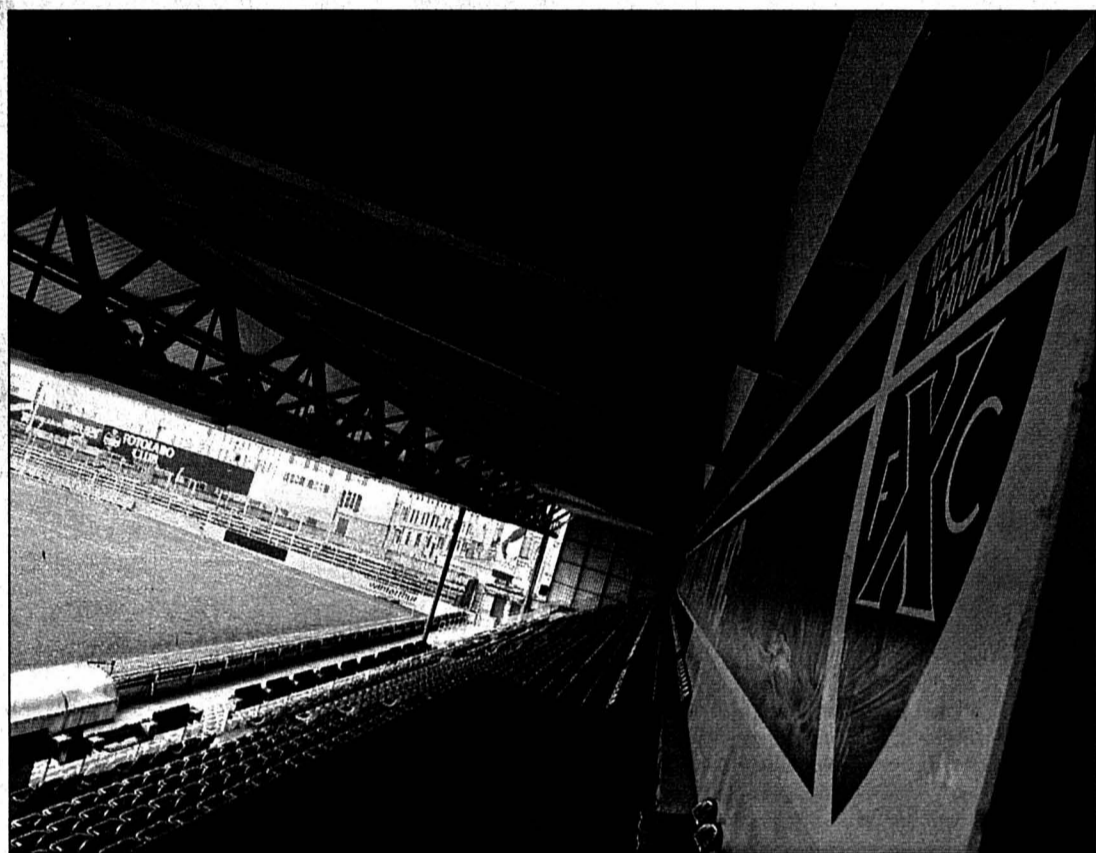
clubs devront présenter un dossier sans faille, avec notamment, paiement des salaires au 30 avril et acquittement des charges sociales au 30 mars.

De source officielle, on sait que près de la moitié de ces clubs éprouveront toutes les peines du monde à satisfaire à cette exigence. Ils seront alors relégués en catégorie inférieure. Ce qui ferait l'affaire de Thoune, Delémont, voire même d'Yverdon. Etoile Carouge, tout frais relégué en première ligue, pourrait aussi être repêché.

Des habitués

«A minuit moins cinq, beaucoup de clubs se réveillent! Rien n'est définitif.» Directeur de la Ligue nationale (LN), Edmond Isoz n'a absolument pas pris part aux délibérations de la Commission. Mais comme tout le monde, il constate les dégâts. Et ose cette phrase: «Une relégation sur le tapis vert a de plus grandes chances de concerner des clubs de LNA que de LNB.» En français dans le texte: la casse est inévitable.

Qu'on se comprenne bien. Les licences ont été accordées ou non pour la saison 2002-2003, celle qui comprendra 12 clubs en LNA, autant en LNB. «Quoi qu'il advienne, on aura 12 équipes en LNA et 12 en LNB à la rentrée, certifie le directeur de la LN. Tous les clubs jugés bons pour la LNB le sont automatiquement pour la LNA.» Perfidement, Edmond Isoz remarque que dans le caddie des recalés en première instance, «on trouve des



Malgré tout, Neuchâtel Xamax devrait trouver grâce auprès de l'Autorité de recours.

PHOTO A-MARCHON

«De bonnes chances»

Charles Berney fait partie de la Commission des licences. Le Genevois a même l'honneur de s'occuper des dossiers des clubs romands de LNA. Tu parles d'un cadeau! «Il y a, des règlements et nous sommes là pour les appliquer. Notre rôle est de servir le football suisse. Je ne tiens pas à polémiquer avec Freddy Rumo, qui connaît pourtant les règlements mieux que quiconque. Je dis bien: mieux que quiconque. Neuchâtel Xamax a commis une erreur dans la valorisation de ses

joueurs. Même sa propre fiduciaire l'a signalé. On ne peut pas non plus faire autrement que de prendre en compte la dette de l'association. La décision de ne pas accorder de licence au club de la Maladière a été prise à l'unanimité des cinq membres de la Commission.» Et Charles Berney d'avouer: «Que Neuchâtel Xamax prépare sereinement son dossier. Et il aura de bonnes chances d'obtenir sa licence devant l'Autorité de recours.»

Restons sereins, donc. /GST

habitues». Lucerne (relégué sportivement en LNB), Lausanne, Sion mais aussi Neuchâtel Xamax, dans un passé pas forcément si lointain, doivent à peine se sentir visés.

Parmi certains dirigeants, c'est évidemment la grogne. Les règlements sont mal appropriés, mal définis, entend-on ci et là. «Pourtant, rappelle le dirigeant de Muri, lorsqu'il a fallu les voter lors des assemblées, ils le furent à la quasi-unanimité. En tout cas, on n'a jamais entendu Neu-

châtel Xamax.» Un à zéro, balle au centre.

Lausanne cuit?

Il est évident qu'après replâtrage, des dossiers taperont à l'œil de l'Autorité de recours. Car tous les clubs ne sont pas à mettre dans le même sac. Neuchâtel Xamax a mal interprété le poste qui a trait à la valorisation des joueurs. Servette n'aurait pas présenté tous les documents idoines. La situation financière de Lausanne et Sion

est particulièrement préoccupante. Celle du club vaudois est même jugée «désespérée» par des personnes bien placées.

Depuis le suicide de son président début mars, Lugano ne sait plus trop où il en est. Mais il devrait s'en sortir sur le fil du rasoir. Lucerne, Winterthour et Locarno sont en faillite, sur le point de l'être, ou dans l'attente d'un sursis concordataire.

Oui, oui, on parle bien de sport! /GST

Les véritables raisons d'un refus

Si Neuchâtel Xamax s'est fait un croche-pied devant la Commission des licences, c'est principalement pour deux raisons. Tout d'abord, la société anonyme de Neuchâtel Xamax SA a dû reprendre les dettes de l'association Neuchâtel Xamax pour une somme de 600.000 francs, soit une ardoise auprès de la TVA «qu'on ne paiera jamais» assure Freddy Rumo. Surtout, le club de la Maladière a présenté des comptes arrêtés au 31 décembre 2001 avec une capitalisation de ses joueurs à hauteur tout d'abord de 1,1 million de francs, puis de 900.000 francs.

Dans un premier temps, les indemnités de formation

avaient été portés au bilan. Sur ce point, le règlement est toutefois très clair: c'est impossible. Les dirigeants ont alors activé le «parc» des joueurs. Le problème, c'est que ne sont prises en compte que les sommes payées de club à club. Concrètement, Neuchâtel Xamax a surtout acquis des

joueurs (pour environ 900.000 francs) en les payant à des intermédiaires. Corollaire, aux yeux de la Commission des licences, le capital-joueurs de Neuchâtel Xamax est pratiquement insignifiant.

Heureusement, les comptes bouclés à la fin de l'année dernière ne mentionnent pas la

rentrée de 750.000 francs représentant le produit de la vente de Diop (Lorient), Atouba (Bâle) et Alex (Saint-Gall). Ce produit apparaîtra lors des comptes arrêtés au 31 mars et qui seront présentés à l'Autorité de recours. Grâce à cet apport, la dette de Neuchâtel Xamax ne devrait pas excéder le demi-million. «Dès lors, qu'on ne vienne plus nous parler de surendettement, un point conditionné à l'octroi de la licence, s'emporte Freddy Rumo, qui brandit la menace d'une action en justice devant les tribunaux civils. La décision de la Commission est en effet illicite pour ce qui est de la valorisation des joueurs. Elle casse en plus tous les efforts des dirigeants.»

Une fois apaisé, le président de la SA lance: «Nous sommes en confrontation sur certaines appréciations. Toutefois, je ne vois pas comment on pourrait nous refuser le droit d'évoluer en LNA la saison prochaine.» Pourvu qu'Eugen Mätzler et ses acolytes de l'Autorité de recours portent la même paire de lunettes que l'avocat chaud-fonnier! /GST



Pour Freddy Rumo et Antonio Lopez (au fond), deux des trois membres du conseil d'administration, le combat n'est pas terminé. PHOTO A-KEYSTONE

On commencera par une petite parenthèse. Xamaxienne. Pour écrire qu'on comprend le désarroi des dirigeants neuchâtelois. Le club de la Maladière n'a peut-être jamais été aussi sain depuis des années, mais la dernière ligne droite avant la sortie du tunnel comporte encore quelques embûches. L'octroi de la licence pour la saison prochaine apparaît toutefois comme quasiment acquis.

La vraie question

Au sens plus large du problème, on ne peut que se féliciter de la décision de la Commission. On espère juste au passage que l'Autorité de recours saura se montrer également intransigente. Fini la politique des petits copains. Surtout, fini la politique du n'importe quoi. Des clubs tel Lucerne qui ne peuvent plus honorer leurs contrats mais qui continuent d'embaucher à tour de bras en pleine saison, arguant le fait que ce sont des

privés qui sont derrière ce micmac, on n'en veut plus. Le football suisse n'a vraiment pas besoin d'eux.

La décision de la Commission atterrit en plein visage – histoire de rester poli... – de nombreux dirigeants, malheureusement romands pour la plupart. Cela fait des années que des clubs vivent au-dessus de leurs moyens. A quoi bon offrir des salaires de ministres à des joueurs quand les spectateurs ne se rendent plus au stade, principalement par désintérêt? A Genève et Lausanne, on doit sérieusement se remettre en question et s'interroger sur la nécessité de maintenir un club dans l'élite, du moment que les gens s'en moquent éperdument. Et ce n'est pas un phénomène passager.

Frapper haut et fort. C'est exactement ce que l'on exigeait de la Commission des licences. Neuchâtel Xamax est égratigné, très partiellement, mais il saura retenir la leçon. On ose du moins l'espérer.

Gérard Stegmüller

EN ROUE LIBRE

Vive les deux roues!

Rouler à Genève en pleine ville et aux heures de pointe – midi en est une – n'est pas franchement recommandé aux conducteurs ayant pour habitude de rester serein et courtois au volant. «C'est le boxon» râlait hier un citoyen qui cherchait en vain un policier capable de lui indiquer un bon itinéraire de remplacement pour aller chercher sa copine. Les préposés envoyés au casse-pipes – c'est-à-dire à la circulation – avaient la tête et le sifflet ailleurs.

Les scootéristes, motards et utilisateurs de trottinettes étaient les seuls à rigoler. Les cyclistes aussi. Normal, en somme.

Déjà un exclu...

Premier contrôle sanguin, premier exclu! Les persifleurs vont se déchainer: il s'agit d'un coureur de l'Est (Gustov) employé par l'équipe italienne qui marche (Fassa Bortolo), preuve en est son récent doublé sur l'Amstel Gold Race (Bartoli et Ivanov). Sept formations ont été contrôlées hier matin: Team Coast, Fassa Bortolo, Telekom, Rabobank, Mapei, Saeco et Acqua & Sapone. Seul l'Ukrainien a été déclaré «inapte» par les «vampires» de l'UCI.

«Auf französisch, bitte!»

Les bacs en plastique de la salle de presse, destinés à recevoir les documents voués aux différents médias, sont dûment estampillés «Etappenklassement», «Gesamtklassement» et «Spezialklassement». Organiser deux courses – les Tours de Suisse et de Romandie – crée des synergies. Certes. Et il n'y a pas de petits profits. D'accord. Mais on est sur la Boucle romande, non? Et la langue officielle du cyclisme n'est-elle pas le français?

Petit oiseau numérique

Dans le temps, quand on devait remplir un formulaire avec photo, on avait tout intérêt à ne pas oublier le précieux cliché. Sinon couic! Désormais, les étourdis ont la vie belle. Les photos se font sur place, à main levée, via un petit appareil numérique. On n'arrête pas le progrès...

A chacune sa mission

Le partage des tâches, dans les nouveaux organigrammes, est élevé au rang de star. Le maître mot est «déléguer». Il n'y a plus que ça de vrai. Le village-départ du Tour de Romandie n'échappe pas à la rationalisation à outrance. Une bière? Un sandwich? Même combat! La première demoiselle prend la commande, la deuxième l'argent et la dernière rend la monnaie! Seul attribut commun: le sourire. Un autre argument marketing qui a fait ses preuves...

Le Tour, ça tourne!

Un membre du staff de course était posté, hier, dans un grand virage à droite. Sa mission: agiter un panneau et jouer du sifflet pour avertir les coureurs. Plutôt sceptique, le gaillard! «Ça sert à quoi, ils vont bien voir que ça tourne, non?» Le tout accompagné d'une expression blasphématoire redoublée et arrosée d'un doux accent genevois... /PTU

Les hommes de l'ombre

Cyclisme ■ Les commissaires de course sont les yeux du règlement. Et la voix du propre en ordre quand une manœuvre douteuse est constatée dans le peloton

Genève
Patrick Turuvani

Les commissaires de course sont comme les Mousquetaires: ils vont par quatre sur le Tour de Romandie. Et comme les héros de Dumas, ils sont au service de la petite reine. Leur mission principale: surveiller l'épreuve et les étapes, comme un arbitre un match de football. Et faire appliquer le règlement quand les coureurs ou leurs dirigeants le prennent à contre-pied.

Tout en haut, on trouve les quatre délégués de l'UCI, avec à leur tête le président du jury, l'Italien Rufino Martellini. L'un d'eux s'occupe uniquement des contrôles antidopage officiels, les «inopinés» restant du ressort exclusif des instances internationales. Juste en dessous officient les quatre commissaires nationaux désignés par Swiss Cycling. Au nombre desquels on remarque trois Neuchâtelois – Emmanuel Rieder (Marin), président de l'Union cycliste neuchâteloise (UCN), Willy Steiner (Bevaix) et Jean-Claude Degrandi (Cornaix) – et le Fribourgeois Joseph Trüeb (Estavayer-le-Lac). Les trois derniers circulent cette année à moto selon le vœu de l'UCI. «Pour les courses hors catégorie, elle exige désormais la présence minimum de trois commissaires à moto», glisse Joseph Trüeb. On doit être à la fois plus mobiles en cas d'incidents, et moins entraver le trafic au sein de la caravane. On est des amateurs qui travaillent avec des pros. Ce qui n'est pas plus mal. «A 60 balles par jour, on ne risque pas d'être in-

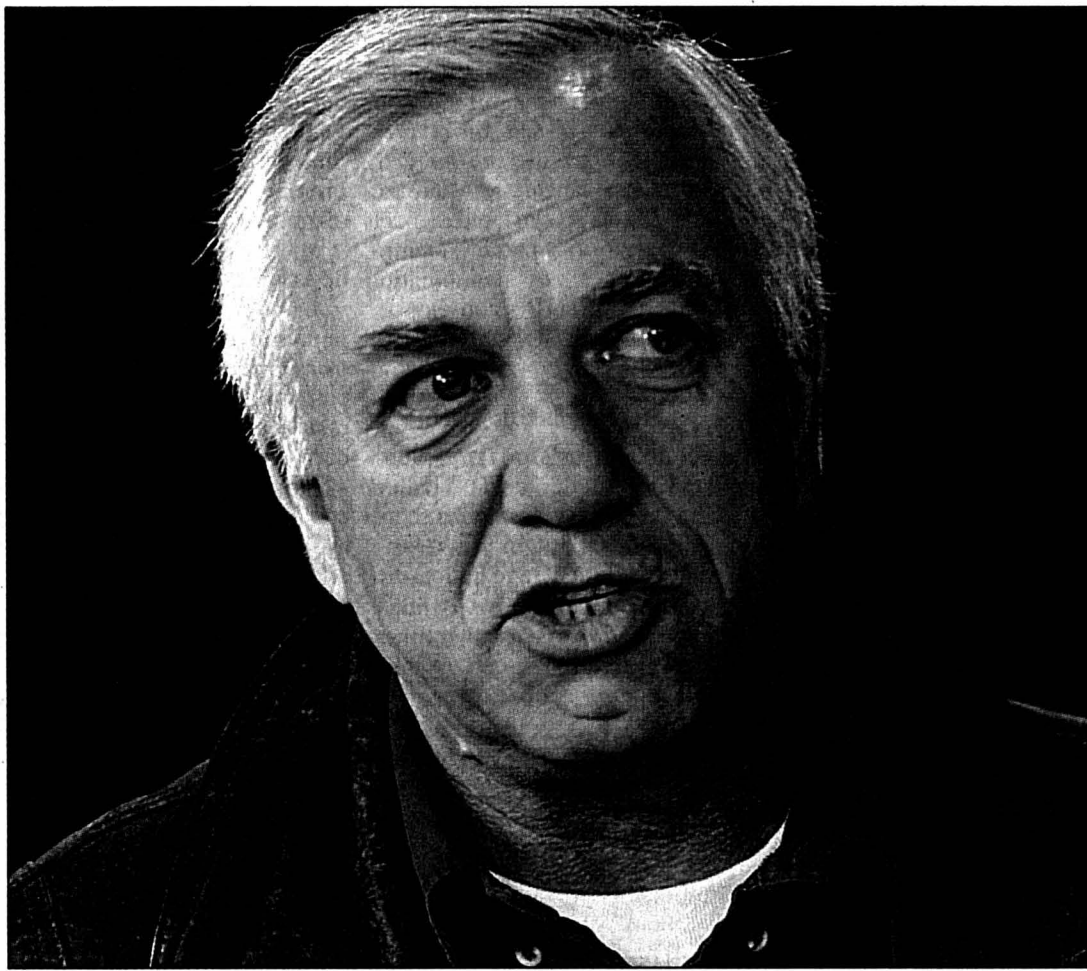
fluencés par l'argent» sourit Emmanuel Rieder. La bonne humeur est de mise, qui n'empêche pas le sérieux. «On est là pour assurer le bon déroulement de la course» martèle Willy Steiner.

Tout voir, tout savoir

La sécurité et la triche (éventuelle) des coureurs sont les principales préoccupations des huit commissaires, en collaboration avec l'ensemble des préposés à la bonne tenue du Tour. S'il manque du personnel à un endroit dangereux (virages, passages à niveau) ou si un coureur (ou un groupe) se retrouve isolé sans motard d'escorte, la «bévue» est corrigée au plus vite. Les «yeux du Tour» s'assurent en outre que les lâchés ne profitent pas de l'aspiration des voitures ou des poussettes de leurs coéquipiers pour rentrer dans le peloton, et

que les ravitaillements se déroulent aux lieux désignés et selon le rituel protocolaire. Idem pour les réparations en course. «On doit tout surveiller. Le soir, lors de la séance d'après étape, on doit savoir tout ce qui s'est passé durant la journée» clament-ils en chœur. Le cas échéant, en cas d'arrivée mouvementée sujette à caution, un détour par le camion TV permet de prendre la bonne décision. On sait alors s'il y a eu faute et qui l'a commise.

On comprend vite qu'il n'y a guère de répit pour les braves. «On ne donne pas un coup de pédale de la journée, mais on finit crevés, lâche Manu Rieder. On est les derniers couchés (réd.: quoique...) mais les premiers debout. La séance du matin est capitale. C'est là que l'on visionne le



Emmanuel Rieder: un amateur au milieu de professionnels.

PHOTO LEUENBERGER

profil et les dangers de l'étape du jour.» Le contrôle des signatures des coureurs est également un passage obligé. «Les étourdis peuvent prendre le départ mais doivent s'acquiescer d'une amende.» Tout se paie.

Les commissaires nationaux du TdR 2002 sont donc romands. Et ce n'est pas un hasard. «La barrière de röstis subsiste, même si l'on donne parfois quelques coups de main sur des courses en Suisse allemande, et vice-versa. La langue est parfois un problème. Mais c'est nous, les Romands, qui parlons la langue officielle du vélo!» /PTU

Plaisir et passion

Emmanuel Rieder et ses camarades n'en sont pas à leur coup d'essai. «Personnellement, cela fait plus de 10 ans que je suis dans le circuit, souffle le président de l'UCN. J'aurais bien voulu devenir commissaire UCI, mais au moment où j'en ai fait la demande, la limite d'admission a été abaissée à 45 ans. Comme je venais de les avoir, j'étais coté! C'est dom-

mage. J'aurais bien aimé faire les grands tours, les classiques de Coupe du monde et les Mondiaux. Comme les journalistes, en fait!» Et les coureurs, donc! Le Marinois se console sur le Tour de Romandie. Et ne s'en porte pas plus mal. «On fait tout ça pour le plaisir, le vélo c'est notre passion!» Et là, le cri du cœur sort de toutes les poitrines... /PTU

EN BREF

BASKETBALL ■ Les Kings en quarts. Meilleure équipe de la saison régulière, les Sacramento Kings ont logiquement obtenu leur billet pour les quarts de finale du Championnat de la NBA. A Salt Lake City, les Californiens ont obtenu un troisième succès consécutif sur les Utah Jazz, sur le score de 91-86. Pour leur part, devant leur public, les Toronto Raptors ont égalisé dans la série qui les oppose aux Detroit Pistons 2-2, en s'imposant 89-83. /si

Petkovic s'en va. Union Neuchâtel (LNB) s'est séparé de son joueur Milorad Petkovic.



Union Neuchâtel a décidé de se passer de Milorad Petkovic. PHOTO A-MARCHON

Par ailleurs, le club neuchâtelois est à la recherche d'un nouvel étranger afin de remplacer Ante Ivancic qui est rentré en Croatie pour des raisons familiales. /réd.

HOCKEY SUR GLACE ■ Colorado de justesse. Tenant de la Coupe Stanley, Colorado Avalanche a obtenu son billet pour les quarts de finale du Championnat de la NHL. Le club de Denver a nettement remporté le septième et dernier match de la série qui l'opposait aux Los Angeles Kings, sur le score de 4-0. A cette occasion, le gardien Patrick Roy a obtenu le 21e blanchissage de sa carrière. NHL Play-off, huitième de finale (best of 7). Sixième match: Canadiens Montréal - Boston Bruins 2-1 (Montréal gagne la série 4-2). /si

COURSE À PIED ■ Deux oublis. Les régionaux étaient tellement nombreux à avoir participé aux 20 km de Lausanne que l'ordinateur a failli exploser! Toujours est-il qu'Antoine Grisel (Vaumarcus, 15.42,3) et Jonathan Puemi (Boudry, 16.15,3) se sont classés respectivement cinquième et dixième des 4 km garçons nés en 1991. Encore bravo. /réd.

Les têtes tombent

Patinage artistique ■ La Fédération a infligé trois ans de suspension contre Mme Le Gougne

La juge française Marie-Reine Le Gougne a été suspendue comme juge de la Fédération internationale (ISU) et exclue de tout rôle dans les compétitions que celle-ci organisera pour une période de trois ans, a annoncé à Lausanne le président du Conseil de l'ISU, Otavio Cinquanta.

Elle a été reconnue coupable de mauvaise conduite pour avoir donné la première place au couple russe Elena Berezhnaya-Anton Sikharulidze, sur l'instruction du président de la Fédération française (FFSG), Didier Gailhaguet, lors des Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, en février.

Longue délibération

Elle a également été suspendue de toute participation, quelle qu'elle soit, aux Jeux d'hiver de 2006, a indiqué M. Cinquanta. M. Gailhaguet a été aussi suspendu du conseil de l'ISU, également pour une période de trois ans, et de toute participation à l'organisation des compétitions de l'ISU. Il a reçu la

même suspension aux Jeux de 2006. La décision a été rendue après cinq heures de délibération. Mme Le Gougne et M. Gailhaguet, interrogés, ont dénoncé une procédure inéquitable, selon eux. La juge française avait été ac-

cusée de complaisance envers les deux Russes, sacrés champions olympiques au détriment des Canadiens Jamie Salé et David Pelletier, médaillés d'argent. Après l'éclatement du scandale, une seconde médaille d'or avait été attribuée au couple canadien. /si



Marie-Reine Le Gougne: encore sous les feux de la rampe. PHOTO KEYSTONE



La Cicciolina dans des habits de maire? PHOTO A-KEYSTONE

La Cicciolina vise la mairie de Monza

Italie ■ Elle prévoit casino et parc Disneyland

La Cicciolina est de retour dans la course politique. L'ancienne star du porno brigue la mairie de la ville de Monza dans le nord du pays. Ilona Staller propose une plate-forme qui consiste en de spectaculaires projets pour la ville accueillant le Grand Prix d'Italie de Formule-1. Il s'agirait d'ouvrir un nouveau casino et même d'accueillir un parc d'attractions Disneyland. «Avec ma popularité, avec tous les touristes, un océan d'argent devrait arriver. Monza deviendrait ainsi encore beaucoup plus riche».

Agée d'une cinquantaine d'années, Ilona Staller est arrivée en Italie dans les années

70 de Hongrie, pays alors communiste, et s'est lancée dans le porno sous le nom de la Cicciolina. Elle a acquis une notoriété internationale en obtenant un siège au Parlement italien en 1987, sous les couleurs du Parti radical. En tant que membre du Parlement, elle a fait parler d'elle en dévoilant ses seins en public. L'année 1992 fut plus décevante puisque sa tentative d'être réélue se solda par un échec. Cette année encore, autre déception, elle a voulu se présenter à des élections en Hongrie, sans parvenir à décrocher les 750 signatures nécessaires pour entrer dans la compétition. /ap

Un troisième fils pour la princesse Cristina

Espagne ■ Succession au trône assurée pour le roi Juan Carlos

La princesse Cristina, fille cadette du roi d'Espagne Juan Carlos et de la reine Sofia, a donné naissance hier à son troisième enfant, un garçon prénommé Miguel, a annoncé le palais royal. Il s'agit du cinquième petit-enfant, et quatrième petit-fils, du couple royal. Et il se place au huitième rang dans la succession au trône d'Espagne. La mère et le

bébé se portent parfaitement bien, a déclaré le père Inaki Urdangarin, après la naissance à la clinique Teknon à Barcelone. La princesse Cristina est mariée depuis quatre ans au joueur professionnel de handball Inaki Urdangarin. Le couple, qui vit à Barcelone, a déjà deux fils: Juan Valentin, trois ans, et Pablo Nicolas, un an. /ap



La princesse Cristina, toute souriante, dimanche dernier à Barcelone. PHOTO A-KEYSTONE

Jubilé d'or d'Elizabeth II

Londres ■ La monarchie britannique doit «évoluer», selon la reine. Tournée du royaume

Elizabeth II s'est exprimée hier devant le parlement britannique réuni à Westminster à l'occasion du lancement des cérémonies de son jubilé d'or. La reine s'est dite décidée à poursuivre son règne et maintenir une monarchie qui doit toutefois «évoluer».

En 50 ans de règne, la souveraine, âgée de 76 ans, n'a fait que cinq discours de ce type devant les Chambres des Communes et des Lords réunies. Hormis les traditionnelles cérémonies d'ouverture de la session parlementaire où le texte qu'elle lit est préparé par le premier ministre.

«Je voudrais dire ma détermination à continuer, avec le soutien de ma famille, à servir le peuple de cette grande nation du mieux que je pourrai à travers les changements à venir», a déclaré Elizabeth II. «Le changement a toujours été présent. La façon dont nous l'abordons définit notre avenir. Je trouve que ce pays a des atouts pour relever ce défi passionnant», a-t-elle poursuivi.

Eloge de la «tolérance»

La souveraine, a ensuite vanté devant les parlementaires recueillis les mérites de son peuple, qualifié de «modéré, pragmatique, inventif et créatif». Elizabeth II a également fait l'éloge de la «tolérance» et du «caractère multiculturel» de la société britannique. Remarque royale



La souveraine a lu son discours dans le grand hall médiéval de Westminster. PHOTO KEYSTONE

lancée à deux jours d'élections locales, où les observateurs redoutent que le petit Parti national britannique d'extrême-droite puisse faire une percée.

Coup d'envoi officiel

Ses précédents discours avaient eu lieu en 1995 pour commémorer le 50e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en 1988 pour marquer le 300e anniversaire de l'arrivée au trône de Guillaume d'Orange, en 1977 à l'occasion de ses 25 ans de règne, et en 1965 pour le

700e anniversaire de la convocation du premier parlement, par Simon de Montfort.

Ce discours donnait le coup d'envoi officiel des cérémonies du jubilé d'or de la reine. Elizabeth II doit entamer aujourd'hui sa tournée du royaume par la Cornouailles et le sud-ouest de l'Angleterre, avant de visiter l'Ecosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord. L'essentiel des festivités aura lieu du 1er au 4 juin. Il y aura notamment un dîner rassemblant les têtes couronnées d'Europe. /ats-afp-reuter

Plaidoyer pour la génétique

Rapport de l'OMS ■ Enormes possibilités pour les pays en développement. Des vies à sauver

A long terme, la recherche génétique offre d'énormes possibilités de progrès sur le plan médical pour les pays en développement. Dans un rapport publié hier, l'OMS affirme que des millions de vies pourront être sauvées.

Oeuvre de 14 spécialistes mondiaux, le rapport de 240 pages «Genomics and World Health» estime que les avancées de la recherche génétique

pourraient améliorer dans les années à venir la lutte contre des maladies comme le paludisme, la tuberculose et le sida. Elle seront également utiles contre les cardiopathies, le diabète et le cancer.

«La recherche sur le génome humain, si elle est bien menée, peut tout changer pour les soins de santé», déclare en préambule la directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Gro Harlem Brundt-

land. «Elle peut permettre aux pays en développement de brûler les étapes et de fournir des soins sensiblement améliorés», ajoute-t-elle.

Pour le professeur Dan Brock, «la génomique doit servir à réduire les inégalités existantes au plan de la santé dans le monde, qui sont contraires à l'éthique». «Ces connaissances doivent bénéficier également aux plus démunis», estime le professeur Barry Bloom de l'Université d'Harvard. /ats

Moins de trafic mais plus de bouchons au Gothard

Alpes ■ Système du dosage et conduite plus prudente expliquent ce paradoxe

Le nombre de véhicules qui empruntent le tunnel routier du Gothard a reculé d'environ 10% depuis janvier et pourtant, les bouchons sont désormais quotidiens sur cet axe. Outre le système de dosage des camions, le comportement plus prudent des conducteurs explique ce paradoxe.

A titre de comparaison, 64.520 véhicules ont été enregistrés dans le tunnel le week-end dernier, contre 71.265 l'année précédente à la même période. Contrairement à l'an passé, le week-end dernier a été marqué par des embouteillages. La catastrophe du Go-

thard joue un rôle dans la tendance actuelle aux bouchons, estime le conseiller d'Etat urais Peter Mattli, en charge de la sécurité. Les conducteurs respectent davantage les distances et roulent plus prudemment, «ce qui est en soi une bonne chose».

En septembre dernier encore, l'Office fédéral des routes avait présenté des mesures censées permettre d'augmenter de 20% à 25% la capacité dans le tunnel. Mais l'incendie du 24 octobre a changé la donne. Ce revirement préoccupe les autorités en prévision du trafic estival, toujours très important. /ats

De l'alcool

Le problème de l'alcool au volant se fait de plus en plus aigu. Selon le conseiller d'Etat Peter Mattli, un camionneur qui a trop bu est interpellé pratiquement tous les deux jours. Un chauffeur de poids lourd avec un taux d'alcoolémie de 2,4 pour mille a été arrêté il y a deux semaines. Une semaine plus tard, c'était au tour d'un camionneur avec un taux d'alcoolémie de 1,2 pour mille. /ats

SAGES

Romands à la traîne

Les trois «sages» romands —Pascal Couchepin, Ruth Dreifuss et Joseph Deiss — sont les moins populaires. Kaspar Villiger reste le conseiller fédéral le plus apprécié, selon le baromètre politique de «L'Illustré». Le sondage a été réalisé du 11 au 13 avril par l'institut lausannois MIS Trend auprès de 532 citoyens romands et alémaniques âgés de 18 à 74 ans.

Avec 83% d'avis favorables, le président de la Confédération et ministre des Finances Kaspar Villiger est le plus populaire, comme c'était déjà le cas en novembre et avril derniers. La jeune ministre de la Justice Ruth Metzler est au 2ème rang avec 82% des voix. Le ministre de la Défense Samuel Schmid est au 3ème rang devant Moritz Leuenberger.

Plongée de Joseph Deiss

Le chef du DFAE Joseph Deiss, qui caracolait dans le trio de tête il y a six mois, a fait une véritable plongée. Le fait que le sondage ait été effectué juste après le rappel à Berne de l'ambassadeur Borer n'est sans doute pas étranger à cette chute de popularité, certains estimant qu'il avait en fait cédé à la campagne de la presse Ringier. Avec 56% d'opinions favorables, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss arrive en cinquième position. Elle cède la lanterne rouge au ministre de l'Economie Pascal Couchepin qui recueille 55% d'avis favorables. /ap

ENBREF

ERFURT ■ Solidarité suisse. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique a envoyé une lettre de condoléances aux autorités du Land de Thuringe après la tuerie d'Erfurt. Les directeurs comptent renforcer la prévention de la violence dans les écoles suisses. Cet effort dépasse cependant le cadre scolaire. Le travail de prévention contre la violence doit être l'affaire de l'ensemble des forces de la société. /ats

LUCERNE ■ Ex-policier condamné. Un ancien policier de la ville de Lucerne a été condamné à 18 mois de prison avec sursis pour contrainte sexuelle et abus d'autorité. Le procureur avait requis 24 mois de réclusion. L'accusé, âgé de 53 ans, a contraint des prostituées étrangères à des actes sexuels en profitant de sa position de policier. /ats

ABUS SEXUELS ■ Plaintes à Los Angeles. Quatre victimes d'abus sexuels impliquant un prêtre ont annoncé poursuivre en justice le cardinal-archevêque de Los Angeles. Elles l'accusent de ne pas avoir pris les mesures promises après qu'ils lui eurent révélé cette affaire. Selon la plainte, le cardinal avait été averti en 1991 que le prêtre avait abusé sexuellement des plaignants dans les années 60. Au lieu d'exclure le prêtre de l'église comme il s'était engagé à faire, le cardinal l'avait muté dans une autre paroisse. /ats-afp

Premier rejet de l'accord avec Berlin

Aviation ■ La commission du National ne veut pas de l'arrangement limitant les vols sur le sud de l'Allemagne vers Kloten. Texte jugé «discriminatoire et préjudiciable à la Suisse»

De Berne
François Nussbaum

La commission des transports du Conseil national propose de justesse (13 voix contre 12) de ne pas ratifier l'accord signé le 18 octobre dernier avec l'Allemagne. Il s'agissait de limiter les vols arrivant à Kloten par le sud de l'Allemagne, notamment la nuit et le week-end. Un accord «discriminatoire et préjudiciable à la Suisse», a fait valoir hier la commission.

Opposition croissante

L'Allemagne avait obtenu de la Suisse ce que lui réclamait sa population du sud depuis des années: moins de bruit, donc moins de vols dans l'approche de Kloten par le nord. Accord signé: 100.000 survols par an mais aucun la nuit (de 22h à 6h la semaine, de 20h à 9h le week-end). Impossible de faire mieux, avait dit Moritz Leuenberger en revenant de Berlin.

Depuis lors, l'opposition est allée croissante, en vue de la nécessaire ratification de l'accord par les Chambres fédérales. Elle réunit désormais l'aéroport de Kloten, la nouvelle compagnie Swiss, Economiesuisse, les cantons de Zurich, les deux Bâle. Si tout le monde s'accorde à juger l'accord désavantageux, l'approche politique a divisé la commission.

Une forte minorité, emmenée par Peter Vollmer (soc/BE), admet qu'un meilleur accord était impossible à négocier. Un refus du Parlement n'y changera rien, au contraire: l'Allemagne imposera des mesures encore plus sévères (80.000 survols, interdiction entre 20h et 9h tous les jours). Et contre-attaquer devant un tribunal allemand semble une voie bien incertaine.

La petite majorité, défendue par Barbara Polla (lib/GE), parie sur la fermeté. L'accord est

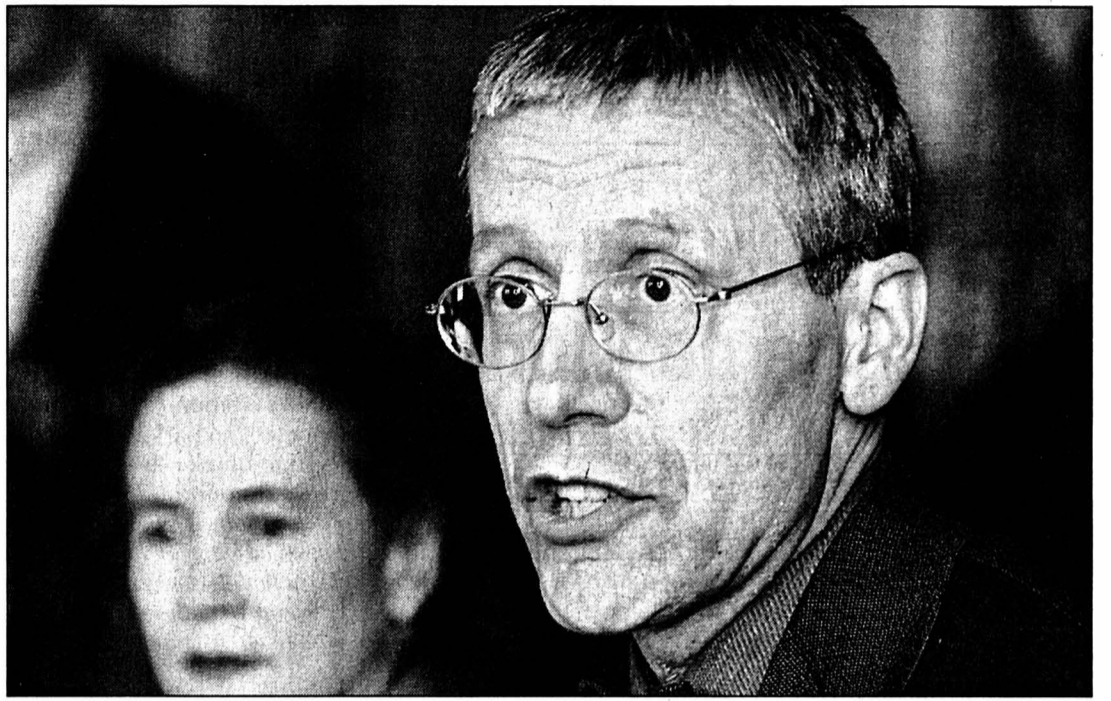
discriminatoire puisque l'Allemagne n'impose pas à tous ses aéroports les restrictions qu'elle exige de Kloten. En outre, une récente directive de l'UE, qui va précisément dans ce sens, est applicable dans l'UE comme en Suisse, dès le 1er juin, par les accords bilatéraux.

Et il est devenu insoutenable de compter des avions pour lutter contre le bruit, au lieu de la mesurer, ajoute Barbara Polla: «C'est dissuader tout progrès technique dans ce domaine.» Quant aux intérêts suisses, ils méritent le risque d'un conflit: protéger la population zurichoïse, assurer le développement de Kloten, prévenir une pression française sur Cointrin.

Bref, le regroupement de l'opposition autour des forces bourgeoises pourrait bien l'emporter en juin devant le National, de même qu'aux Etats cet automne. Ensuite? La dénonciation de l'accord contraindra l'Allemagne à imposer les limitations prévues, voire de plus strictes, auxquelles la Suisse devra faire face par des mesures urgentes (notamment à l'est de Kloten).

Conservé le contrôle

Parallèlement, la justice allemande et les instances européennes seront saisies par Kloten et la Suisse pour vérifier si l'accord et les mesures de rétorsion sont bien discriminatoires. Dans l'intervalle, la Suisse souhaite continuer d'assurer le contrôle de l'espace aérien au sud de l'Allemagne, comme elle le fait depuis des années (Berlin pourrait le remettre en cause). /FNU



Peter Vollmer, président de la commission des transports du National.

PHOTO KEYSTONE

La cause paraît entendue: l'accord Suisse-Allemagne devrait être enterré successivement par le National en juin et par les Etats en automne. Un échec politique, avant même l'entrée en vigueur des premiers accords bilatéraux, dont l'un concerne précisément l'aviation civile.

Echec politique

Les opposants à l'accord, qui assurent avoir mesuré les risques de cet échec, ont évidemment de bons arguments: l'accord est discriminatoire et un tribunal devra l'ad-

mettre. A plus forte raison si l'Allemagne engage des mesures de rétorsion unilatérales encore plus sévères.

Il est également vrai que toute mesure contre les nuisances sonores doit aussi déboucher sur des améliorations techniques apportées aux appareils, pas seulement sur des réductions de vols. Si l'Union européenne l'admet, elle devra aussi critiquer l'accord Suisse-Allemagne.

Mais, sous ces aspects juridiques, apparaît la défense d'intérêts sectoriels: la population dense de l'est zurichoïse, mais aussi le développement de Kloten et l'avenir de la compagnie Swiss - celle-là même pour laquelle la Confédération vient de débloquer 2 milliards.

Ces intérêts méritent la même considération que les habitants, les aéroports et l'aviation d'outre-Rhin.

Mais il y a fort à parier que, dans un avenir assez proche, tous les aéroports allemands s'astreignent aux mêmes limitations sonores que celles exigées de Kloten. La Suisse se retrouverait alors avec une longueur de retard, empêtrée dans une montagne de procédures judiciaires, interminables et coûteuses.

La Suisse refuse d'adhérer à l'UE, c'est son droit. Mais, pour s'en rapprocher, elle doit aussi parfois entrer dans son jeu politique.

François Nussbaum

COMMENTAIRE

Partiellement en vigueur

Une partie de l'accord signé le 18 octobre dernier a été partiellement mis en vigueur dès le lendemain: interdiction des vols nocturnes (de 22h à 6h) durant la semaine sur le sud de l'Allemagne. Les vols concernés arrivent désormais à Kloten par l'est.

Selon l'accord, les interdictions nocturnes plus sévères pour le week-end (20h-9h) doivent entrer en

vigueur fin octobre 2002, chargeant également la piste est. La limitation générale à 100.000 survols (aujourd'hui 150.000) est pour février 2005.

Dans la région zurichoïse désormais touchée (la «Goldene Küste», le Côte d'or du lac), les réactions ne se sont pas fait attendre: 15.000 recours ont été déposés contre l'application de l'accord. Sans effet suspensif. /FNU

Pilatus étrenne son nouveau-né



Pilatus a présenté hier son dernier avion d'entraînement militaire, le PC-21. Le nouveau-né s'envolera pour la première fois le 1er juillet. Il s'agit d'un monomoteur avec un cockpit deux places destiné aux forces aériennes. Il n'est toutefois pas prévu de le doter en armes.

PHOTO KEYSTONE

L'USP tire la sonnette d'alarme

Agriculteurs ■ L'organisation souhaite une hausse des revenus. La Confédération priée d'intervenir

L'Union suisse des paysans (USP) lance un cri d'alarme en faveur des paysans suisses. Elle demande à l'Etat d'intervenir pour relever le revenu des agriculteurs et assurer la survie des exploitations en difficulté.

«La situation de nombreux paysans est vraiment précaire», a déclaré hier à Berne le directeur de l'USP Melchior Ehrler. Les dernières statistiques montrent que le salaire annuel moyen par agriculteur s'est élevé à 30.400 francs en 2001, soit 12% de moins que pendant la période 1998-2000.

par hectare sous la forme de paiements directs. Tous les fonds du crédit-cadre en faveur de l'agriculture n'ont pas été utilisés l'an passé, a expliqué Hansjörg Walter, président de l'USP. Des 14 milliards prévus pour 2000 à 2003, 90 millions n'ont pas été affectés. Deuxièmement, l'USP s'oppose à la suppression prévue de mesures de soutien à l'industrie laitière dans le cadre de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux avec l'UE. Troisième requête, la levée de la restriction de l'exportation du bétail vers l'Italie.

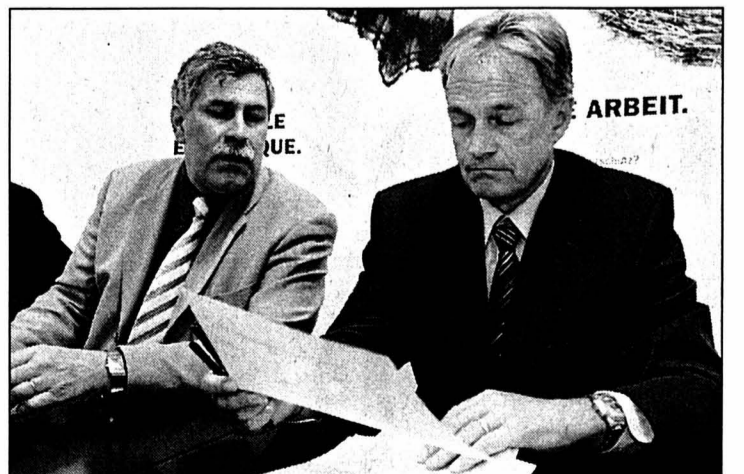
A plus long terme, l'USP

demande que le prochain crédit-cadre en faveur de l'agriculture soit égal au précédent et indexé au renchérissement des prix. Dans le cadre des négociations auprès de l'OMC, elle souhaite que la Suisse s'engage en faveur d'une agriculture soucieuse de la sécurité alimentaire et de l'environnement. Au niveau de la production, les agriculteurs doivent mieux s'organiser face aux acheteurs de produits agricoles, a estimé M. Ehrler. Le directeur de l'USP a ainsi évoqué l'organisation des producteurs de viande rouge, actuellement en gestation. /ats

50 francs par hectare

La population agricole continue de diminuer. En l'an 2000, le secteur primaire occupait 4,2% de la population active contre 4,8% quatre ans auparavant. La chambre d'agriculture, le parlement de l'USP, s'est réunie hier à Berne pour adopter un catalogue de mesures. Elle a lancé un appel tant aux consommateurs qu'aux distributeurs et à la Confédération: il faut agir pour assurer l'avenir des familles paysannes.

L'USP demande d'abord une contribution de 50 francs



Hansjörg Walter (à gauche) et Melchior Ehrler, respectivement président et directeur de l'USP.

PHOTO KEYSTONE

ENBREF

SCHMID EN GRANDE-BRETAGNE ■ Accord sur les pilotes d'hélicoptère. Des pilotes d'hélicoptère britanniques s'entraîneront à l'avenir au pilotage dans les Alpes suisses. Pour leur première prise de contact à Londres, les ministres de la Défense Samuel Schmid et Geoffrey Hoon ont convenu hier de cet accord. Quelque 70 pilotes viendront prochainement en Suisse. /ats

AFFAIRE CUOMO ■ Procès en appel. Le procès en appel contre Gerardo Cuomo, condamné en juin 2001 pour complicité en corruption passive aggravée dans le cadre du «Ticinogate», s'est tenu hier à Lugano. Considéré comme l'un des chefs d'une organisation internationale de contrebandiers de cigarettes, le Napolitain avait été arrêté en mai 2000 à Zurich. /ats


MÉDECINS ■ Pulsus rejette le projet d'Helsana. L'association suisse de médecins Pulsus s'oppose au projet d'Helsana de notation financière des médecins. Le médecin le plus économique n'est pas forcément le meilleur, selon Pulsus. Les perdants seront les patients, car une évaluation en fonction de la rentabilité se fait au détriment de la qualité, estime l'association. /ats

Badminton - Chœur d'hommes - Fanfare - Football Club - Gymnastique - Tir Cycliste - Chœur mixte - Samaritains - Course - Fanfare - Vignerons - Vin Nouveau - Cercle - Volley-ball - Karaté Tennis Club - Développement - Jeunesse - Parti Libéral - Paysannes - ...

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS!

Celles des sociétés locales qui n'ont pas répondu à notre envoi postal du début d'année recevront la semaine prochaine un courrier destiné à recueillir de leur part des informations personnalisées appelées à paraître fin octobre dans le Guide des sociétés locales du canton de Neuchâtel.

Dans un intérêt bien compris, le vôtre, merci de réserver bon accueil au facteur!
PUBLICITAS, Service de publicité du Guide



**Société de Gymnastique
M. Désiré Tartanpion
2200 Neuchaux-de-Fonds**

028-353188/000

Postes fixes.

à 15-25 minutes de La Chaux-de-Fonds

OUVRIÈRE

Avec quelques années de pratique et une habileté manuelle confirmée, ayant une bonne vue et sachant manipuler des brucelles.

* * *

CONSTRUCTEUR

Formation de technicien en mécanique ou microtechnique, maîtrisant le logiciel Autocad et avec au moins une première expérience réussie dans la construction (mécanique/microtechnique).

* * *

HORLOGER

Formation d'horloger, avec une bonne maîtrise des mouvements à quartz (70% du travail) en mécanique (30%) pour des travaux sur des montres private label.

Vous faites preuve d'une grande motivation et savez travailler de manière indépendante, alors prenez contact avec Messieurs Jorge Moura ou Frédéric Girardin
jorge.moura@jobone.ch ou frederic.girardin@jobone.ch

132-113297

Job One SA, Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 50
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 61 61
Fax 032 910 61 60

Nous cherchons à acheter pour un amateur désirant se constituer une collection de tableaux pour son chalet en Valais

TOUTES PEINTURES DE PEINTRES VALAISANS OU A SUJETS VALAISANS

OLSOMMER, E. BILLE, BIÉLER, CORTY, DALLÈVE, ETC...

AINISI QUE LES PEINTRES NEUCHÂTELOIS BARRAUD, ROBERT, FERNIER, L'EPLATTENIER, ANKER, BACHELIN, BOUVIER, BERTHOUD, ETC.
ET TRÈS BELLES GRAVURES NEUCHÂTELOISES.

*Paiements immédiats aux plus hauts cours du marché.
Expertises gratuites.*

ARTS ANCIENS
2027 Montalchez • tél. (079) 647 10 66
tél. (032) 835 17 76 • fax (032) 835 14 15
E-mail: art-ancien@bluewin.ch

DELIC

DermaEsteticLaserCenter

Des taches de vieillesse gênantes?

Les taches de vieillesse apparaissent de préférence aux régions du corps particulièrement exposées au soleil. Dans le traitement des taches de vieillesse, le laser à rubis permet d'obtenir d'excellents résultats ciblés et rajeunit votre peau de quelques années. Chez DELIC, nous nous y connaissons. Appelez-nous!

Vous pouvez commander de la documentation concernant une peau saine et belle, les poils indésirables, la couperose et les taches de vieillesse, les rides et le peeling à l'adresse suivante: DermaEsteticLaserCenter, rue Général-Dufour 17, 2502 Bienne, tél. 032 325 44 33, e-mail praxd@delic.ch, www.delic.ch



LA PIMPINIÈRE

Fondation en faveur des personnes handicapées du Jura bernois
2710 TAVANNES

Nous gérons des lieux de résidence, d'habitat et de travail destinés à des adultes avec une déficience mentale. Nous mettons au concours les postes suivants:

Secteur professionnel à Tavannes
Pour un atelier d'occupation, nous cherchons pour août 2002

un maître socio-professionnel à 100%
au bénéfice d'un CFC dans une profession technique ou artisanale et, si possible, d'un diplôme d'une école supérieure de travail social ou d'une formation jugée équivalente.

Secteur habitat à Tavannes
Pour notre villa Clair Ruisseau, nous cherchons pour une durée limitée du 1er juillet au 31 octobre 2002

un/e éducateur/trice spécialisé/e à 90%
au bénéfice d'une formation socio-éducative ou paramédicale et d'une expérience professionnelle intéressante.

Secteur habitat à Saint-Imier
Pour notre groupe d'habitations externes (appartements), nous cherchons pour une durée limitée du 1er août 2002 au 31 janvier 2003

un/e éducateur/trice spécialisé/e à 70%
au bénéfice d'une formation socio-éducative ou paramédicale et d'une expérience professionnelle intéressante.

Home rural Le Printemps à Saint-Imier, secteur professionnel
Pour notre atelier jardin, nous cherchons pour une durée limitée du 15 mai au 15 juin 2002

un/e vendeur/euse
pour la vente des produits de l'atelier.
Secteur résidence L'Aubue à Malleray
Pour l'appartement attique, nous cherchons pour octobre 2002

un/e éducateur/trice spécialisé/e à 100%
au bénéfice d'une formation socio-éducative ou paramédicale et d'une expérience professionnelle intéressante.

Home rural Le Printemps à Saint-Imier, secteur professionnel
Pour notre atelier jardin, nous cherchons pour une durée limitée du 15 mai au 15 juin 2002

un/e employé/e en ménage collectif à 60%
au bénéfice d'un certificat de capacité en la matière et quelques années d'expérience.
Pour l'appartement du 1er étage, nous cherchons tout de suite

une personne pour des remplacements éducatifs
au bénéfice d'une formation socio-éducative ou paramédicale et d'une expérience professionnelle intéressante.

- Nous offrons des conditions de travail intéressantes et un salaire fixé selon les normes du canton de Berne.
- Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Mathez, directeur, au No de tél. 032 482 64 94.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats doivent parvenir jusqu'au 21 mai 2002 à l'adresse suivante:
**La Pimpinière, direction,
H.-F.-Sandoz 64, 2710 Tavannes**

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

Responsable de la filière des hôpitaux

pour le Service de la santé publique.
Activités: Appuyer activement le chef de service pour toutes les questions liées à la filière des hôpitaux; effectuer des analyses financières et organisationnelles et diriger le contrôle budgétaire de la filière; diriger des groupes de travail liés aux projets de la filière; contribuer au développement et à la mise en place de la politique sanitaire du canton; participer aux négociations tarifaires avec les assureurs; assumer la responsabilité administrative des hospitalisations hors canton; prendre part à des groupes de travail cantonaux et intercantonaux.
Profil souhaité: Licence en sciences économiques ou titre jugé équivalent; formation postgrade dans le domaine sanitaire souhaitée; expérience professionnelle dans le domaine de la santé; capacité de synthèse et d'analyse; facilité de communication et capacité de négociation; bonnes connaissances de l'allemand.
Entrée en fonction: à convenir
Délai de postulation: 15 mai 2002
Renseignements: M. O. Linder, responsable de la filière des hôpitaux, tél. 032 889 55 03 ou Mme E. Hirsch Durrett, cheffe administrative, tél. 032 889 62 00

Concierge résident

pour le siège de l'administration cantonale, au Château de Neuchâtel.
Activités: Entretien, nettoyage et surveillance des bâtiments.
Profil souhaité: Expérience dans le domaine du nettoyage; sens de la collaboration; bonne présentation; disponibilité; obligation d'habiter l'appartement de fonction mis à disposition.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: juillet 2002
Délai de postulation: 15 mai 2002
Renseignements: M. Gérard Frasse, service de l'intendance des bâtiments, tél. 032 889 44 62

Aide en bibliothèque

À temps partiel (75%)
pour le Service des bibliothèques de l'Université de Neuchâtel. Le(la) titulaire sera appelé(e) à travailler à la bibliothèque des lettres et des sciences humaines.
Activités: Gestion technique des collections (étiquetage, petites réparations des ouvrages, maintenance des fonds); participation aux travaux de la bibliothèque.
Profil souhaité: CFC ou diplôme en rapport avec les activités décrites; connaissances en bureautique; des notions de base en allemand et en anglais sont un atout supplémentaire.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: à convenir
Délai de postulation: 15 mai 2002
Renseignements: Mme Liliane Regamey, directrice des bibliothèques, tél. 032 718 10 58 ou Mme Patricia Jeanneret, responsable de la bibliothèque des lettres et des sciences humaines, tél. 032 718 17 64

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.
Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres des service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante:
Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 2316, 2001 Neuchâtel.

1200 ADRESSES DANS LE PREMIER GUIDE DES SOCIÉTÉS LOCALES DU CANTON DE NEUCHÂTEL

ÉMOI ... ÉMOI ... ÉMOI ET MOI?

En ma qualité de commerçant (ou d'entrepreneur), je m'intéresse à publier un message publicitaire dans ce Guide à paraître dans L'Express et L'Impartial. Merci de me renseigner à ce sujet.

Raison sociale:

Responsable:

Adresse:

No postal: Lieu:

A retourner à Publicitas, rue Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel.

ASSURANCE MALADIE

Sanitas plonge dans le rouge

En raison de pertes dans l'assurance de base, la caisse-maladie Sanitas a plongé dans le rouge l'an dernier. Après une chute de son bénéfice de 55% en 2000, la caisse a subi en 2001 une perte de 8,3 millions, une première depuis 1966.

Mutuel mieux loti

Si la hausse des coûts de la santé a rendu la situation critique, la caisse met surtout en cause l'Office fédéral des assurances sociales, qui a fait pression pour maintenir les primes à un niveau artificiellement bas. De plus, confronté à un afflux d'assurés - la caisse en compte 439.868 - Sanitas a vu ses coûts administratifs prendre l'ascenseur.

De son côté, le groupe Mutuel, premier assureur-maladie romand et 4e de Suisse, présente un résultat équilibré pour son exercice 2001. Le chiffre d'affaires a atteint 1,46 milliard, en hausse de 8,6%. Le groupe a bouclé sur un résultat consolidé de 292.200 francs (320.000 francs en 2000). /ats

Bluewin reste en rade

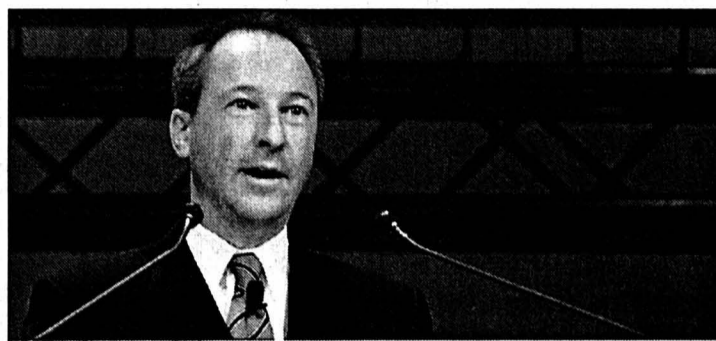
Swisscom ■ L'opérateur renonce à placer en bourse son fournisseur d'accès à internet. Manque de perspectives

Swisscom renonce définitivement à placer en bourse une partie de son fournisseur d'accès à internet Bluewin. En marge de l'assemblée générale, hier à Zurich, le président de la direction Jens Alder a justifié cette décision par le manque de perspectives. Bluewin a subi l'an dernier une perte d'exploitation avant amortissements (Ebitda) de 20 millions de francs, contre une perte de 43 millions un an auparavant. Le portail internet subsiste, mais sur une base moins ambitieuse.

Dernier kilomètre

Quant à un rachat de Cablecom, Swisscom n'est pas intéressé, selon le président de la direction. La loi sur les télécommunications prévoit la concurrence dans ce secteur et la reprise d'un exploitant de réseau câblé irait dans le sens contraire.

Interrogé sur les effets de la libéralisation du dernier ki-



swisscom

Jens Alder, président de la direction de Swisscom.

PHOTO KEYSTONE

lomètre, Jens Alder a répondu qu'il était trop tôt pour avancer des chiffres, dans la mesure où aucune proposition concrète n'a encore été faite. Quoi qu'il en soit, Swisscom défendra son monopole sur les raccordements téléphoniques. Devant les quelque 1470 actionnaires réunis à Zurich, le président du conseil d'administration Markus Rauh a pour sa part estimé qu'une telle libéralisa-

tion permettrait à la concurrence de faire des profits «injustifiés». Dans un environnement libéralisé, le géant bleu n'aurait d'autre choix que de se concentrer sur les clients rentables, a menacé M. Rauh.

Ce dernier a en outre plaidé pour que le débat sur l'abandon par la Confédération de sa majorité dans le capital de Swisscom soit reporté après les élections fédérales de 2003. Le président du conseil n'aimerait pas voir le climat politique se transformer en entrave pour l'opérateur historique.

2002 s'annonce comme une bonne année. Le chiffre d'affaires devrait légèrement progresser par rapport à 2001. En raison de l'absence de revenus extraordinaires, le bénéfice net sera en revanche «sensiblement» en retrait. Quant à la stratégie, Jens Alder a dit aux actionnaires que Swisscom n'entendait pas conquérir le monde. /ats

SECRET BANCAIRE

Couchepin intraitable

Pascal Couchepin est convaincu que le peuple suisse est favorable au maintien du secret bancaire, quoiqu'en disent les sondages. Le conseiller fédéral est venu présenter, hier à Genève, les positions qu'il a défendues lors de son récent voyage à Madrid. Quatre domaines sur la dizaine qui seront abordés lors des prochaines bilatérales Suisse-Union européenne concernent la place financière, a indiqué Pascal Couchepin. Ce dernier a réaffirmé devant un parterre de banquiers et d'industriels que le secret bancaire n'était pas négociable.

La globalisation des marchés exerce une forte pression sur la levée du secret bancaire, mais les motivations de l'UE sont dictées aussi en partie par la volonté de réduire l'importance de la place financière suisse, a estimé le ministre de l'Economie. Celui-ci a en outre réaffirmé la volonté du gouvernement de voir aboutir le prochain round de négociations. /ats

ENBREF

INFLATION ■ Progression en avril. L'inflation a nettement progressé en avril en Suisse sous l'effet de la hausse des prix du pétrole et de l'habillement. Le renchérissement atteint 1,1% contre 0,5% en mars et 1,2% en avril 2001. L'indice suisse des prix à la consommation a augmenté de 0,9% en avril pour atteindre 102,3 points (mai 2000=100), a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique. Tous les groupes de biens et de services sont à la hausse. /ats

UNAXIS ■ Les ventes ont plongé. Les ventes du groupe technologique zurichois Unaxis ont chuté de 46% sur une base comparable au 1er trimestre 2002, par rapport à janvier-mars de l'an passé. Elles se sont inscrites à 317 millions de francs. Le titre a fortement baissé en bourse. Ce recul est consécutif à la faiblesse des commandes du second semestre de l'an passé. Les commandes du 1er trimestre 2002 ont par ailleurs continué de baisser. /ats

ASCOM ■ Deux nouveaux secteurs d'activité cédés. Ascom se sépare de deux secteurs d'activité supplémentaires. Le groupe bernois, en pleine restructuration, vend la société galloise Ascom Telecommunications Ltd. à un entrepreneur britannique et la société canadienne King Products Inc à un groupe italien. S'agissant de la partie restante de la division «Multimedia & Pay Systems», une solution devrait être trouvée d'ici à fin 2002. /ats

DAEWOO ■ General Motors reprend partiellement le constructeur sud-coréen. Le numéro mondial de l'automobile, l'américain General Motors, a signé hier un accord de reprise partielle du constructeur sud-coréen Daewoo. Le contrat a été signé à Séoul après plus d'un an de négociations. Daewoo, jadis numéro deux de l'automobile sud-coréenne, avait été déclaré en faillite en 1999 avec 17,5 milliards de dollars de dettes. /ats-afp-reuter

VIVENDI UNIVERSAL ■ Perte de 17 milliards d'euros. Vivendi Universal a enregistré une perte nette de 17,01 milliards d'euros (24,9 milliards de francs) au 1er trimestre 2002. Le groupe explique ce déficit par un changement de règles comptables au début de l'année. Le patron Jean-Marie Messier a réitéré ses «priorités» pour 2002: pas d'acquisitions majeures et une attention particulière à la gestion des liquidités. /ats-afp

AIR FRANCE ■ Levée du préavis de grève. Les trois syndicats de pilotes d'Air France, qui avaient déposé un préavis de grève de jeudi à dimanche pour réclamer des augmentations de salaire, ont annoncé la levée du mouvement, a-t-on appris hier auprès de la compagnie. Les négociations menées lundi entre la direction et les trois syndicats ont permis de parvenir à un accord, selon Air France, qui n'a pas fourni de précisions. /ap

LABOURSE



BCN PRIVATE BANKING
www.bcn.ch

Table of indices: Zürich SMI, Zurich SPI, New-York DJI, New-York Nasdaq comp, Frankfurt DAX, Londres FTSE, Paris CAC 40, Tokyo Nikkei 225, DJ Euro Stock 50. Columns: bas / haut 2002, bas / haut 52sem, dernier, 30/04.

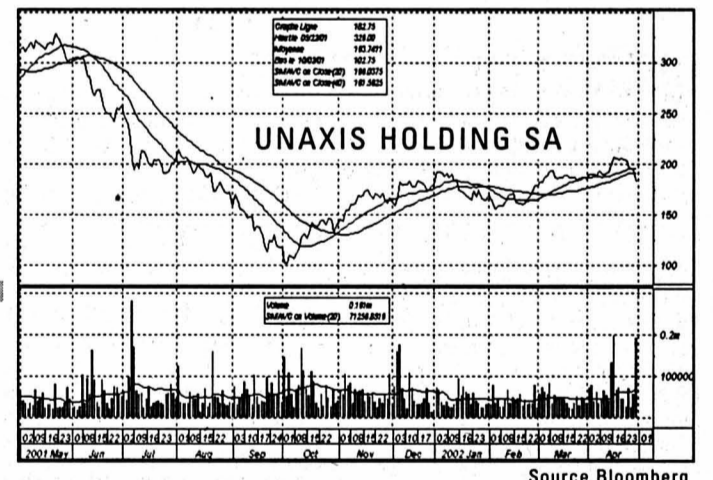


Table of stock market data: Bourses suisses (cours en CHF), Bourses européennes (cours en EUR), Bourses Nord-américaines (cours en USD). Columns: bas / haut 2002, précédent, 30/04.

Table of investment funds: Fonds de placement (cours différenciés), Taux de référence, Dividendes (cours indicatifs), Billets (cours indicatifs), Métaux (cours indicatifs). Columns: précédent, dernier.

COMMUNIQUÉ

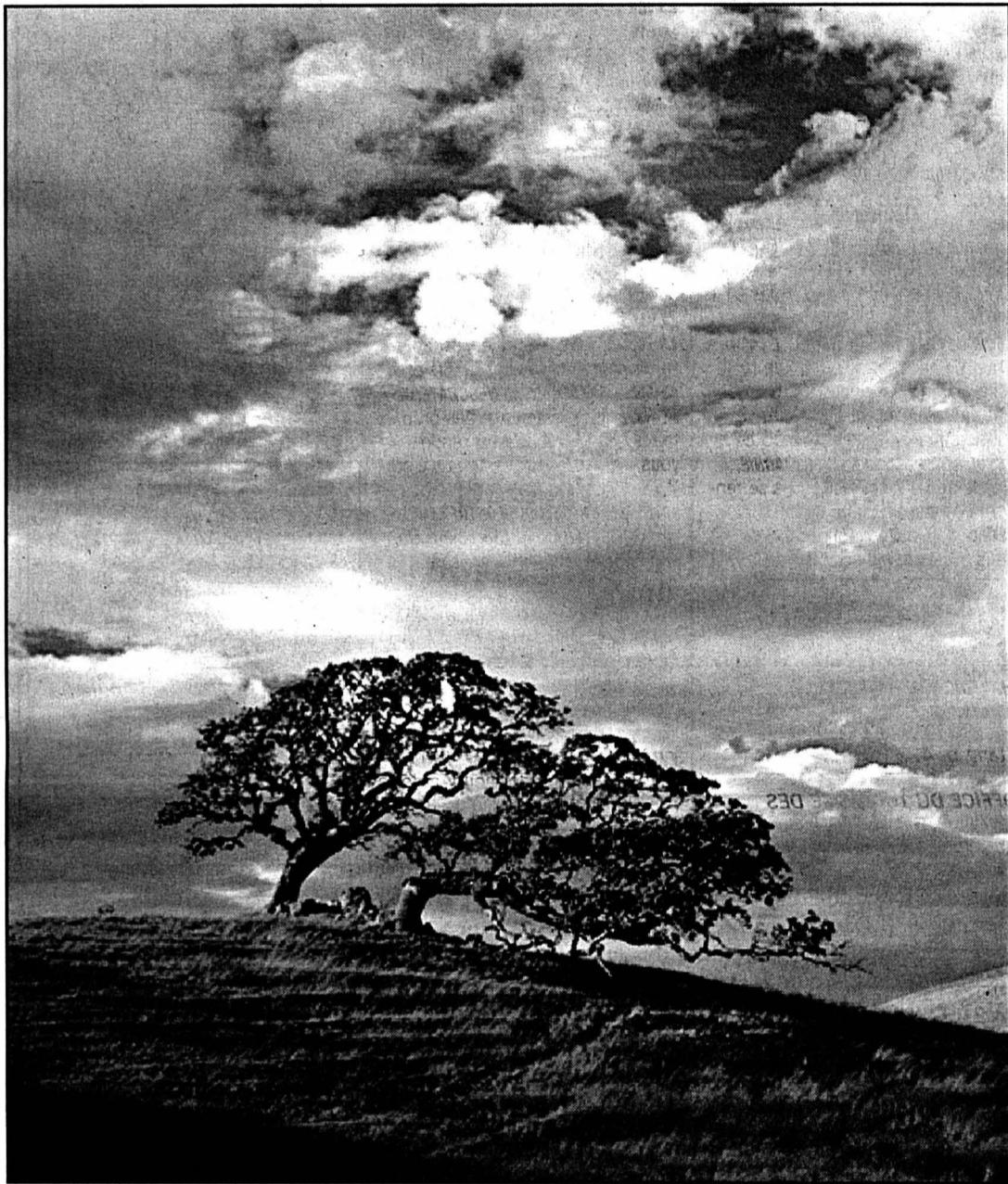
Contre la mal-bouffe et la mal-vie

C'est avec stupeur que l'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN) constate qu'une fois de plus dans ce pays, on essaie de régler des problèmes sociaux par des tentatives d'intimidation et des grandes messes judiciaires. Aujourd'hui, c'est le monde paysan que l'on essaie de faire taire, par un procès en ville de La Chaux-de-Fonds. En s'opposant à la Migros et à la Coop, le monde paysan n'a fait que réclamer son dû, son droit à un revenu qui permette de vivre. Plus les petits producteurs

ont du mal à vivre et plus les grandes chaînes de distribution augmentent leurs bénéfices. Au détriment des paysans et paysannes, bien sûr, mais aussi au détriment des consommateurs. Le monde paysan et le monde du travail sont confrontés à la même politique égoïste et cynique. Il faut que cette journée nous apprenne à y répondre d'une même voix. Si seulement les plaintes de la Migros et de la Coop pouvaient servir à cela... Nous ne pourrions jamais assez les remercier pour cela.

Paysans et travailleurs ont les mêmes difficultés, parce qu'ils ont les mêmes maîtres, le même talon de fer sur la nuque. A nous de créer de nouvelles solidarités, à nous de leur prouver notre force car nous sommes le nombre. A nous d'imposer dans ce pays que les valeurs de vie sont supérieures aux valeurs boursières. L'USCN réaffirme ici son plein soutien à Uniterre et à son juste combat, qui est aussi le combat de tous les salariés et consommateurs.

Eric Thévenaz,
président de l'USCN

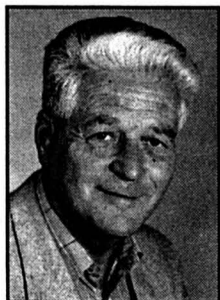


Je rejoins ceux que j'aimais
et j'attends ceux que j'aime.

Madame Greta Berger-Wermeille, à Genève
Madame et Monsieur Monique et Raymond Roulet-Pont, à Vercorin
leurs enfants et petits-enfants
Monsieur Jean-Pierre Pont, à Genève
ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Juliette JUNOD
née WERMEILLE

qui s'est endormie paisiblement samedi à l'âge de 86 ans.
LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 avril 2002.
La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Domicile de la famille: Mme Greta Berger-Wermeille
12, rue de Zürich
1201 Genève



En souvenir

Rudolf BERLY

1992 - 1^{ER} mai - 2002

Déjà 10 ans que tu nous as quittés
Tu es toujours dans nos cœurs

Ton épouse, tes enfants,
petits-enfants et arrière-petits-enfants

132-113357

L'ÉPHÉMÉRIDE

1er mai 1635: Richelieu pose la première pierre de «sa» chapelle

En avril 1624, lorsque Richelieu entra au conseil du roi, l'antique collège de la Sorbonne construit au XIIIe siècle par Robert de Sorbon menaçait de tomber en ruine. Dès 1626, le cardinal décida de faire reconstruire les bâtiments afin de léguer à la postérité un monument digne de lui. Les plans du nouvel édifice furent dressés par l'architecte Le Mercier - qui construisit plus tard le Palais Cardinal, devenu le palais royal - et les travaux commencèrent en 1627. Lorsque les bâtiments furent à peu près terminés, Richelieu décida de les compléter par une chapelle dans laquelle il avait l'intention de se faire inhumer et qui serait son mausolée. Ce fut encore Le Mercier qui établit le plan de cette chapelle, et la première pierre fut solennellement posée le 1er mai 1635. Lorsque le cardinal mourut à la fin de l'année 1642, l'église de la Sorbonne était loin d'être achevée. Dans son testament, Richelieu demandait que ses héritiers fassent terminer cette chapelle et construisent son tombeau avec les revenus de son héritage. Mais des tractations et des poursuites judiciaires entre les héritiers du cardinal et les Sorbonnistes allaient durer trente années, avant qu'un arrêt du Parlement oblige les héritiers à se conformer aux dispositions du Parlement. La chapelle ne sera achevée qu'à la fin du XVIIe siècle. Elle était richement ornée par les grands artistes de ce siècle et le tombeau du cardinal, œuvre de Girardon, fut disposé au centre du chœur en 1694. Elle subit bien des vicissitudes pendant la Révolution et ne retrouva sa destination première qu'en 1821. C'est aujourd'hui tout ce qui subsiste de la Sorbonne de Richelieu.

menaces du monde d'aujourd'hui.

2000 - Malgré les appels à la prudence, le week-end du 1er mai fait 98 morts sur les routes de France.

1999 - Le président américain Bill Clinton décrète un embargo commercial contre la Serbie. Les autorités yougoslaves remettent au révérend Jesse Jackson les trois soldats américains qu'elles avaient fait prisonniers pendant 32 jours.

1998 - L'ancien premier ministre rwandais Jean Kambanda est reconnu coupable de génocide par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) à Arusha, dans le nord de la Tanzanie.

1997 - Large victoire du Parti travailliste de Tony Blair aux élections britanniques, mettant fin à 18 ans de règne conservateur en Grande-Bretagne.

1995 - Un Marocain de 29 ans meurt noyé dans la Seine, après avoir été bousculé par un skinhead en marge de la manifestation du Front national à Paris.

1994 - Le pilote brésilien Ayrton Senna trouve la mort au Grand Prix de Saint Marin.

1993 - Pierre Bérégovoy met fin à ses jours à Nevers. Le président sri-lankais Ranasinghe Premadasa est assassiné à Colombo dans un attentat-suicide commis par un homme sanglé d'explosifs.

1991 - Les cafés et restaurants de Belgique doivent désormais réserver au moins un tiers de leur salle aux non-fumeurs.

1990 - Mikhaïl Gorbatchev, hué par des milliers de manifestants sur la place Rouge, à Moscou, quitte la tribune avant la fin du traditionnel défilé du 1er mai.

1989 - Andres Rodriguez, qui avait renversé le président Alfredo Stroessner le 2 février, est élu président du Paraguay.

1986 - La duchesse de Windsor, décédée le 24 avril, lègue l'essentiel de sa fortune à l'Institut Pasteur. Des milliers de Noirs font grève ou boycottent les établissements d'enseignement: c'est, dit-on, la plus grande manifestation anti-apartheid qui ait jamais eu lieu en Afrique de Sud.

1978 - L'explorateur japonais Naomi Uemura atteint le Pôle Nord, après avoir franchi 950 km en traîneau à chiens à travers l'océan Arctique.

1975 - Le gouvernement khmer rouge du Cambodge est reconnu par l'ONU.

1974 - L'Assemblée générale de l'ONU approuve une proposition du tiers-monde tendant à la création d'un fonds spécial d'aide aux pays pauvres.

1963 - La Nouvelle-Guinée, ancien territoire néerlandais sous mandat des Nations Unies, passe sous souveraineté indonésienne et prend le nom d'Irian Occidental.

1960 - Un avion-espion américain U-2, piloté par Gary Powers, est abattu au-dessus de l'URSS.

1956 - La constitution péroniste est abolie en Argentine.

1953 - Entrée en vigueur de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

1942 - Les Japonais occupent la ville birmane de Mandalay.

1937 - Le président américain Franklin Delano Roosevelt signe le Neutrality Act.

1925 - Chypre est déclarée colonie de la couronne britannique.

1904 - Mort du compositeur tchèque Anton Dvorak.

1889 - Première Fête internationale du travail, instituée par la deuxième Internationale socialiste.

1819 - La liberté de la presse est proclamée en France.

1707 - La Grande-Bretagne est constituée par l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse.

1544 - Les Turcs envahissent la Hongrie, occupent Wischegrad et s'emparent des bijoux de la couronne.

1522 - L'Angleterre déclare la guerre à la France et à l'Ecosse.

Ils sont nés un 1er mai

- Le maréchal de France Vauban (1633-1707);
- Le poète et homme d'Etat anglais Joseph Addison (1672-1719);
- L'actrice française Danielle Darrieux (1917). /ap

L'ÉTATCIVIL

NEUCHÂTEL ■ Naissances -

16.04. Heera, Mehreen, fille de Heera, Mohammad Faizal et de Heera née Laan, Naina Beebee; Moraga Rios, Pablo, fils de Moraga Rios, Vicente et de Moraga Rios née Guillamon Pulido, Maria Isabel. 17. Wüthrich, Lola, fille de Wüthrich, Olivier André Bernard et de Wüthrich née Desmeules, Estelle; Vollenweider, Jules Alois, fils de Vollenweider, Yves Alois et de Vollenweider née Bretscher, Nicole Simone; Soguel, Ophelia, fille de Soguel, Nils Cédric et de Simonetti Soguel née Simonetti, Antonella. 18. Cardoso, Thomas, fils de Cardoso, Nuno Pedro et de Cardoso née Guinnard, Carine Valérie. 19. Montandon, Margot, fille de Montandon, Anne-Laure et de Frei, Antoine; Alves Chaves, Dilane, fils de Machado Chaves, Antonio et de Pereira Alves, Anabela; Moollan, Najib-Ali, fils de Moollan, Sarafat Ally et de Moollan née Saulick, Bibi Nassem. 21. Josovac, Djordje, fils de Josovac, Nikola et de Josovac née Ilic, Smilja; Stoll, Samuel, fils de Stoll, Daniel James et de Stoll née Bourgeois, Valérie.

Cela s'est aussi passé un 1er mai

2001 - Aux Philippines, la présidente Gloria Macapagal Arroyo décrète l'«état de rébellion» dans la capitale Manille, après des affrontements meurtriers aux abords du palais présidentiel entre policiers et partisans de l'ancien chef de l'Etat, Joseph Estrada, actuellement incarcéré pour corruption. Le président George W. Bush s'engage à doter les Etats-Unis d'un système de bouclier antimissiles pour contrer les

LESFAITSDIVERS

NEUCHÂTEL ■ Perte de maîtrise. Hier à 6h10, un habitant d'Yverdon circulait au volant de sa voiture sur la H20, de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel. Dans le tunnel des gorges du Seyon, il a heurté le trottoir de gauche. Suite à ce choc, il a traversé les deux voies et est allé heurter le mur à droite pour ensuite se retrouver sur la voie de gauche. /comm

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Collision. Hier vers 14h30, une ha-

bitante de La Chaux-de-Fonds circulait au volant de sa voiture sur la rue du Lazaret, à La Chaux-de-Fonds, en direction sud. A l'intersection avec la rue du Biaufond, une collision se produisit avec la voiture conduite par une habitante de La Chaux-de-Fonds, qui circulait en direction de Biaufond. Suite à ce choc, ce dernier véhicule effectua un demi-tour en dérapant et heurta une voiture au sud-ouest de l'intersection. /comm

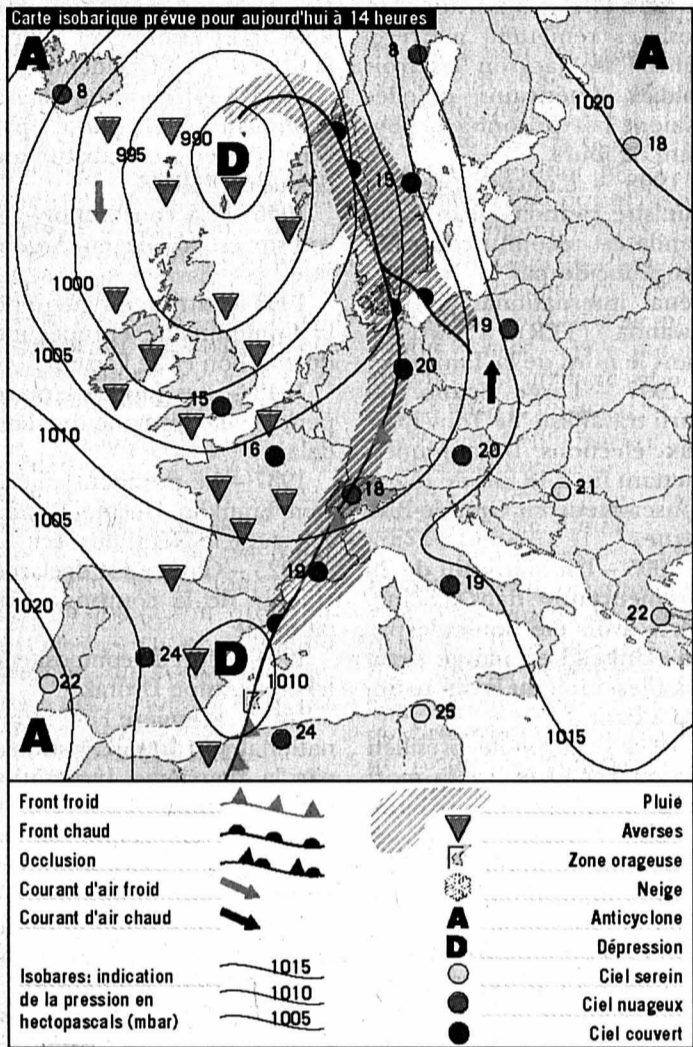
AUJOURD'HUI

On aère le parapluie

Situation générale: une belle et puissante dépression, comme on n'aime pas trop les fréquenter, s'installe durablement sur le continent. Son front perturbé est, à son échelle, musclé à souhait, et il gagne notre longitude ce matin. Il a même l'intention de prolonger son séjour jusqu'au week-end.

Prévisions pour la journée: à peine levé, le soleil replie déjà ses rayons et ce sont des troupeaux de nuages qui envahissent notre ciel dans un flux assez fort de sud-ouest. Avec une telle animation, il ne faut pas s'attendre à des petites pluies, mais à de bonnes grosses gouttes, dont vos plantations vont profiter. En effet, les ondées d'avant midi s'intensifient ensuite et prennent un caractère orageux. Avec cette humidité, le mercure est moins glorieux et affiche 14 degrés en plaine et 11 à 1000 mètres. Demain: une ambiance de déluge. Vendredi: précipitations un peu plus éparées. Samedi: quelques éclaircies, entre deux averses.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter
Sigismond

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 14°
Boudry: 14°
Cernier: 12°
Fleurier: 12°
La Chaux-de-Fonds: 11°
Le Locle: 11°
La Vue-des-Alpes: 9°
Saignelégier: 11°
St-Imier: 12°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: beau, 17°
Berne: beau, 16°
Genève: beau, 19°
Locarno: peu nuageux, 18°
Sion: beau, 20°
Zurich: beau, 16°

... en Europe

Athènes: beau, 22°
Berlin: beau, 13°
Istanbul: peu nuageux, 20°
Lisbonne: beau, 19°
Londres: pluie, 11°
Madrid: beau, 22°
Moscou: pluvieux, 17°
Paris: peu nuageux, 16°
Rome: beau, 19°

... et dans le monde

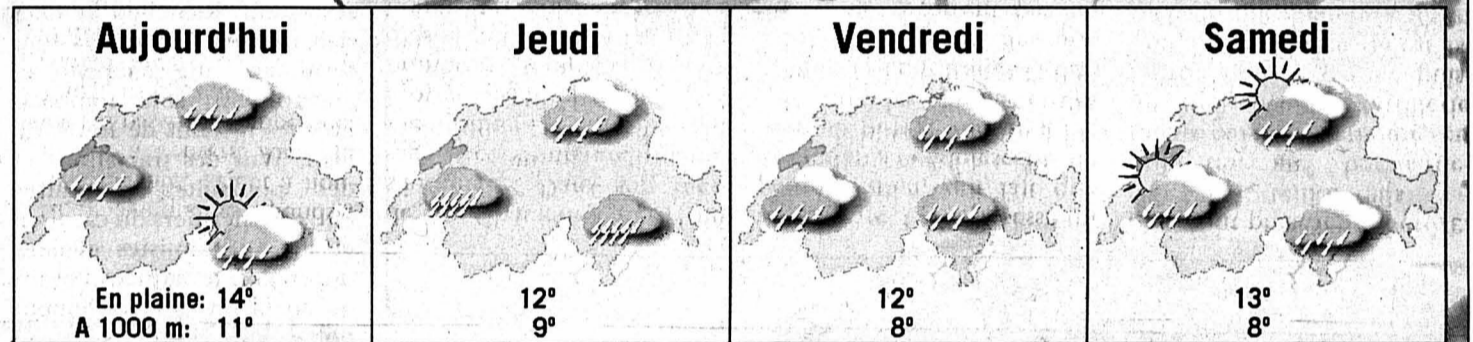
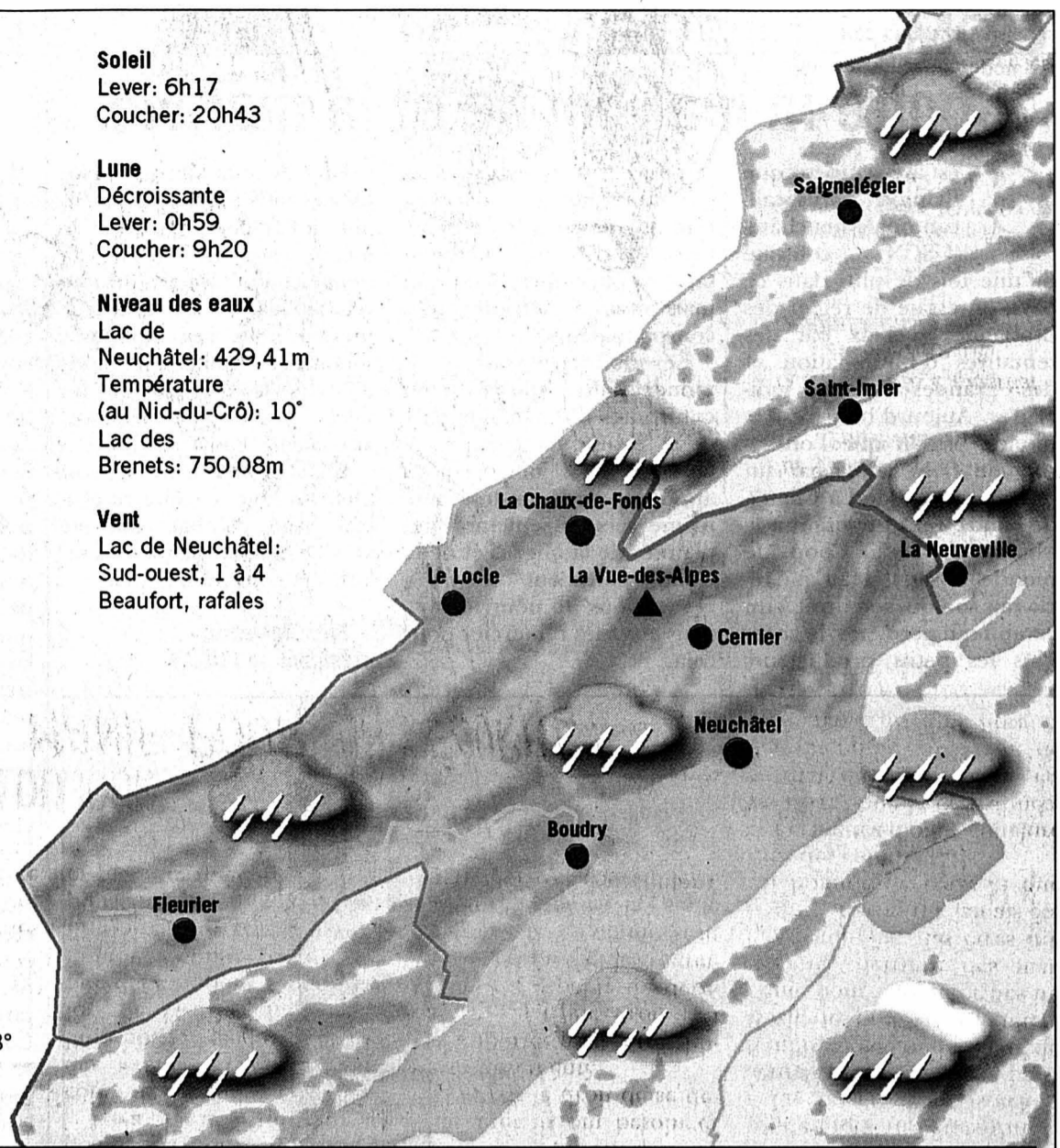
Bangkok: variable, 36°
Le Caire: variable, 26°
Johannesburg: variable, 27°
Miami: variable, 32°
Pékin: variable, 24°
Rio de Janeiro: ensoleillé, 28°
San Francisco: variable, 14°
Sydney: pluvieux, 20°
Tokyo: pluvieux, 20°

Soleil
Lever: 6h17
Coucher: 20h43

Lune
Décroissante
Lever: 0h59
Coucher: 9h20

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,41m
Température (au Nid-du-Crê): 10°
Lac des Brenets: 750,08m

Vent
Lac de Neuchâtel:
Sud-ouest, 1 à 4
Beaufort, rafales



Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LA TRIBUNE DES LECTEURS

VOTATIONS

Pourquoi le régime du délai?

Le libre choix, la libre disposition du corps pour les femmes, le choix d'enfanter ou non doit être un droit fondamental pour toutes les femmes. Dans le cas d'une grossesse non désirée, c'est la femme qui porte toute la responsabilité. Si une femme ne peut assumer la lourde tâche de l'éducation d'un enfant, quelles qu'en soient les raisons, il est impératif qu'elle puisse en décider sans qu'elle soit punie.

En privant une femme du droit de décision, on la contraint à assumer la responsabilité d'un futur être humain qui, dès le départ, risque fort de souffrir d'une inégalité de chance face à la rude compétition présente dans notre société. En effet, cet enfant sera nécessairement élevé dans des conditions psychologiques et/ou financières précaires. L'aide aux femmes en détresse n'est pas une alternative au régime du délai.

Les raisons qui poussent une femme à recourir à une interruption volontaire de la grossesse ne sont pas des raisons momentanées. En effet, des difficultés accompagneront la mère et l'enfant, sinon toute la vie, du moins jusqu'à l'indépendance de l'enfant. Décriminaliser l'avortement est aussi nécessaire pour que l'interruption volontaire de

grossesse puisse se faire dans les meilleures conditions et que cesse définitivement le drame des avortements clandestins. Garantir la possibilité de recourir à l'interruption de grossesse dans un délai fixé est aussi une condition pour que les femmes dans la détresse puissent réfléchir aux alternatives sans paniquer. La solution du délai offre donc aux femmes concernées ce temps de réflexion où toute décision hâtive est exclue.

La nouvelle législation oblige aussi le médecin à s'entretenir de manière approfondie avec la femme concernée, ceci également pour la conseiller. La plupart du temps, cette décision difficile est douloureuse, mais elle peut aussi être une libération. C'est pourquoi je voterai oui au régime du délai et à la décriminalisation de l'avortement, afin que les femmes puissent non seulement disposer d'un temps de réflexion, mais également disposer du droit de décider pour elles-mêmes, pour leur propre vie.

Thérèse Hirsbrunner, psychologue, Aeschau

LE LOCLE

Toujours à l'envers!

Merci au petit gars qui a mis toutes ses forces pour remettre du bon côté l'horaire du bus à l'arrêt Lux, au Locle.

Domage que les «grands», partis plus tard, l'aient à nouveau mis à l'envers. Ainsi, ta peine n'a pas été récompensée, ce que nous regrettons.

Jeanne-Alice et Ruth-Hélène Brandt, Le Locle

PROCHE-ORIENT

Un désir de paix

Je voudrais par ces lignes répondre à la tribune libre de la communauté israéliite

de La Chaux-de-Fonds, qui s'inquiète... Dans son message, la communauté israéliite mentionne le conflit du Moyen-Orient et, surtout, les nombreux dérapages des médias et autres, et là j'ai de la peine à en croire mes yeux.

Voilà plus de 50 ans que la communauté juive demande des excuses et des réparations pour ce qui lui est arrivé lors de la Seconde Guerre mondiale, pour que le monde n'oublie pas et que l'histoire ne se répète pas. Et pourtant, l'histoire se répète et par une tragédie grave et

importante. Qui oppresse un peuple entier, qui fait que des enfants et adolescents ne peuvent plus se rendre à l'école, que des femmes et des hommes soient traités et doivent vivre comme des animaux, ne reçoivent pas les soins dont ils ont besoin et n'aient pas le droit de se déplacer librement?

N'importe quel être humain qui n'a plus droit à sa dignité est capable de devenir un criminel, et les regrettables attentats commis sont malheureusement la seule défense de ces Palestiniens,

qui n'ont plus rien à perdre, face aux tanks, aux mitraillettes, aux bombardements par voie aérienne, en un mot face à l'artillerie lourde utilisée par ce puissant Etat militaire qu'est Israël et qui bénéficie d'un soutien total des Etats-Unis!

Le gouvernement israéliite actuel n'est pas pour la paix: il utilise, tout comme celui de Bush, le prétexte du terrorisme pour massacrer des innocents, détruire des maisons, humilier des êtres humains. Sharon n'a jamais été un homme de paix. Et que diriez-vous des colons? [...]

Permettez-moi de conclure en disant que le désir fondamental des Palestiniens est certainement aussi celui de vivre dans un Etat libre et sans brigades!

Jocelyne Tissot, Le Locle

LE DESSIN DU JOUR



Tribune des lecteurs

Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes. La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les lettres non publiées.